

- En éditorial, Claude Ryan commente la démission forcée du commissaire Carignan (page 4)
- La télévision éducative, une juridiction absolue du Québec, déclare Jean-Paul L'Allier (page 3)
- Congédié, un enseignant de Fort Chimo dénonce la "matronage" du gouvernement (page 3)

la météo

Généralement ensoleillé. Plus frais et moins humide. 60 et 75.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

De la férie

VOL. LXI - NO 191

Montréal, mardi 18 août 1970

10 CENTS

Pierre Carignan forcé de démissionner

La CECM crie à l'ingérence de Québec

par Gilles Provost

Menacé de destitution par le gouvernement du Québec, M. Pierre Carignan a annoncé hier sa démission comme commissaire de la Commission des écoles catholiques de Montréal. M. Carignan a déjà démissionné de son poste de président de la CECM, le 3 juillet dernier, pour devenir doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal.

Quatre des six autres commissaires ont dénoncé cette tentative du gouvernement pour "faire nommer un homme de son choix" à la présidence. La CECM a donc décidé hier de "prier" le gouvernement de s'abstenir de toute ingérence, de respecter les élections

prévues et de refuser maintenant la démission de M. Carignan.

De son côté, le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a nié hier qu'il y ait ingérence du gouvernement. Il a affirmé que les commissaires étaient libres d'élire qui ils voudraient comme président. Par contre il a aussi dit que le siège vacant serait comblé "très prochainement" et que les commissaires discuteraient alors toutes les alternatives possibles avec le ministre de l'éducation, M. Saint-Pierre.

M. Bourassa a aussi ajouté que le gouvernement veut surtout éviter d'empoisonner l'atmosphère: "Nous voulons

une approche constructive, a-t-il déclaré au Devoir. Il aurait été beaucoup plus facile pour le gouvernement de ne pas intervenir et de laisser faire mais nous avons à faire, en éducation, une réforme très délicate, pressante et même urgente."

L'urgence et la proximité de la réorganisation scolaire de l'île de Montréal imposaient de trouver un remplaçant valable à M. Carignan. M. Bourassa a refusé de commenter la valeur des autres remplaçants possibles parmi les commissaires actuels et il a clairement affirmé qu'il aurait bien aimé conserver M. Carignan "à cause de sa compétence indéniable", si cela avait été possible.

Qui le gouvernement nommera-t-il maintenant? De l'avis de certains commissaires, c'est la question clé qui permettra de juger la valeur de l'intervention gouvernementale. Il est certain que le gouvernement a déjà choisi son homme. Si l'on en croit les déclarations du ministre de l'éducation à un quotidien anglophone, ce candidat sera manifestement libre de toute attache politique. Il semble d'ailleurs que la compétence de ce candidat serait telle que sa nomination comme président s'imposerait.

Que se passerait-il si les autres commissaires refusaient de nommer président de la CECM le nouveau venu? Il ne semble pas que cela puisse se produire

même si M. Bourassa affirme la pleine et entière liberté des commissaires à ce sujet. En effet, Le Devoir a appris de bonne source, hier, que le candidat du gouvernement n'accepterait le poste de commissaire qu'à condition d'être assuré de la présidence. D'autre part, certains commissaires doutent de leur liberté: si M. Carignan a été menacé de destitution...

Enfin, les commissaires eux-mêmes ont confirmé au Devoir qu'ils savent déjà le nom du candidat gouvernemental. Mme Lavoie-Roux, ex-vice-présidente, s'est contentée de dire à ce sujet que la protestation de la CECM en était une "de principe". En pratique,

les milieux bien informés laissent entendre que les commissaires se rallieraient assez facilement autour de ce candidat "imposé".

M. Bourassa, pour sa part, a refusé de commenter les rumeurs qui courent sur cette nomination. Il a simplement dit que le ministre de l'éducation rendra public dès aujourd'hui un communiqué officiel sur cette affaire. Il a aussi ajouté que les journalistes auront toutes les réponses désirées lors de sa conférence de presse hebdomadaire.

En somme, c'est au nom des principes que le commissaire Fernand Daoust (aussi secrétaire de la FTQ) et Mme

Voir page 2: Carignan

Un comité recommande

Un office fédéral de contrôle des firmes étrangères

OTTAWA (d'après la PC) — Un Office de la propriété et du contrôle canadiens qui surveillerait l'investissement étranger au Canada et verrait que les Canadiens détiennent 51 p.c. des parts de toute compagnie étrangère établie au Canada, tel est l'un des moyens que suggère le comité parlementaire sur les relations canado-américaines pour assurer au Canada une plus grande indépendance face aux Américains.

Le rapport de ce comité des affaires extérieures présidé par le député libéral Yan Wahn a été rendu public hier.

Il était connu depuis plusieurs semaines déjà que le comité recommanderait que les Canadiens détiennent la majorité des actions de toute entreprise étrangère établie au Canada. Mais l'idée d'un Office régissant et contrôlant la propriété des Canadiens et exerçant sa surveillance sur les investissements

d'après les politiques d'Ottawa n'a été connue qu'hier ainsi que toutes les autres recommandations du comité. Ce dernier estime que le Canada ne risque pas d'être contrôlé un jour par les Américains mais risque cependant de glisser dans un tel état de dépendance face aux États-Unis qu'il ne soit plus capable d'adopter des politiques qui déplairaient aux Américains par peur de leurs réactions.

Le comité estime que le Canada doit faire en sorte que les Canadiens détiennent au moins 51 p.c. des parts des compagnies étrangères installées au Canada mais selon les diverses circonstances et notamment en regard des disponibilités de capitaux canadiens. L'Office de propriété et de contrôle canadiens aurait précisément pour tâche d'assurer cette acquisition la plus rapide possible et l'accession de Canadiens aux postes clés des entreprises compte tenu des disponibilités de capitaux et d'hommes. L'Office, tel que le propose le comité, serait dirigé par son propre ministre et réglerait de surcroît l'achat d'entreprises canadiennes par des étrangers. L'Office, dans une politique unifiée et cohérente du Canada sur ses échanges avec les États-Unis, verrait à empêcher la limitation des exportations canadiennes par les Américains dans certains pays.

Le rapport du comité consacre plusieurs pages au rôle et à la place que tiennent au Canada les capitaux américains.

De 1948 à 1968, les États-Unis ont satisfait environ 85 pour cent de l'ensemble du besoin du Canada en capitaux étrangers et le Comité est d'avis qu'une dépendance aussi accusée a entraîné pour le Canada "de graves conséquences".

Une chose demeure certaine chez les membres du comité: la domination d'importantes industries canadiennes par des propriétaires américains qui s'est ensuivie a causé quelque inquiétude chez les Canadiens.

Face à cette situation, le Comité fait siennes plusieurs suggestions de la commission Watkins.

Le comité est d'avis que le gouvernement devrait étudier sérieusement l'investissement étranger au Canada dépassant un montant donné, peut-être \$800,000 annuellement, à un permis délivré par l'Office de la propriété et du contrôle canadiens.

Le comité cite le cas du Japon où de grands efforts furent accomplis, dans la mesure du possible, pour que les produits nouveaux ou perfectionnés soient fabriqués sur leur territoire sous un régime de licence par des corporations contrôlées par leurs ressortissants.

Voir page 2: Un office fédéral

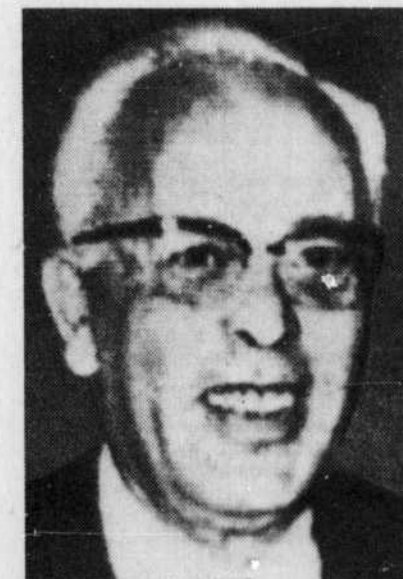


Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, qui a exprimé hier l'indignation d'Israël devant ce qu'il considère être une mise en doute de la sincérité de son pays par les États-Unis, a formulé en outre de nouvelles accusations contre l'Égypte relativement au maintien du statu quo sur le front du canal et a déclaré que deux nouvelles plaintes avaient été adressées aux États-Unis. (Téléphoto AP)

Israël s'indigne

Les EU refusent de cautionner les accusations contre l'Égypte

WASHINGTON (AFP) — Malgré les pressants appels que M. Abba Eban, les États-Unis ont encore refusé hier de se prononcer sur les violations du cessez-le-feu dont Israël accuse l'Égypte. Ils ont au contraire insisté pour que les négociations s'ouvrent rapidement.



Soleiman Frangie

Le Liban se donne un nouveau chef de l'État

par André Clot, de l'AFP

BEYROUTH — Le Liban s'est donné hier soir, au cours d'une élection haute en couleur (dont on trouvera la description à la p. 7) un nouveau chef de l'État en la personne de M. Soleiman Frangie.

D'une grande énergie, d'un dévouement total à la chose publique, M. Frangie sera sans aucun doute un président qui n'abandonnera à personne la direction des affaires. Dans tous les départements ministériels qu'il a dirigés jusqu'à présent, il a laissé le souvenir d'un homme d'une volonté peu commune et d'un grand sens de l'autorité. M. Frangie ne se bornera certainement pas à inaugurer des expositions.

Élu par la droite chrétienne, le cen-

ter. "Nous avions espéré que les entretiens auraient déjà commencé", a dit M. Robert McCloskey après avoir annoncé que les États-Unis n'étaient encore parvenus à aucune conclusion sur la réalité

Voir page 2: Israël-Égypte

Hôpitaux privés: fin de la grève

par Jean-Luc Duguay

Quelque 2,300 employés d'une cinquantaine d'hôpitaux privés retourneront au travail jeudi matin à 8 heures après une grève de 11 semaines.

La nouvelle a été annoncée, hier après-midi, à Québec, par M. Norbert Rodrigue, président de la Fédération nationale des services (CSN) qui représente les syndiqués.

Quelques minutes plus tôt, les négociateurs syndicaux et les représentants de trois associations patronales s'étaient entendus sur les termes d'une convention collective de trois ans qui assure aux employés la parité salariale avec leurs confrères des hôpitaux publics.

M. Rodrigue a qualifié de "satisfaisants" les résultats obtenus mais s'est plaint de la longueur des négociations qu'il a imputée à "l'inertie du gouvernement et à l'irresponsabilité des associations patronales".

La convention collective expirera le 1er juillet 1971. Les syndiqués ont obtenu la rétroactivité complète des salaires jusqu'au 1er juillet 68, date d'expiration du précédent contrat de travail. Un porte-parole syndical a déclaré que la plupart des employés toucheraient ainsi un minimum de \$650.

Le porte-parole n'a pu fournir de chiffres précis quant à la moyenne des salaires des employés à la fin du contrat. Mais il a dit qu'elle serait d'environ \$100 par semaine comme pour les salariés des hôpitaux publics.

Des assemblées de ratification doivent avoir lieu aujourd'hui et demain mais il est d'ores et déjà assuré que les syndiqués approuveront les termes de l'entente.

Pendant ce temps, les hôpitaux privés rappelleront les patients qu'ils avaient confiés à d'autres institutions ou à des familles pour la durée de la grève, déclenchée le 31 mai.

Aux termes de l'entente, un employé

ayant un an d'ancienneté et qui est mis à pied est réplacé dans une autre institution privée par un comité paritaire. L'hôpital doit lui donner un préavis de quatre mois pendant lequel il reçoit son salaire.

Si après quatre mois l'employé n'a pu être réplacé, il reçoit \$60 par semaine pendant 51 semaines s'il est marié et \$50 s'il est célibataire.

Il est entendu que cet employé mis à pied a en tout temps priorité sur

Voir page 2: Hôpitaux privés

Robert Bourassa recevra une délégation de Gaspésiens

par Pierre O'Neill

QUÉBEC — Le conseil des ministres décidera demain, des mesures à prendre pour accélérer le processus de réinstallation des familles des paroisses marginales de la Gaspésie.

Entre-temps, le premier ministre Robert Bourassa rencontrera, cet après-midi à son bureau du Parlement, les représentants de ces populations et les dirigeants du conseil régional de développement de l'Est du Québec (CRD).

M. Bourassa est grandement préoccupé par le mécontentement général manifesté, au cours des derniers jours, en Gaspésie et notamment à Saint-Paulin de Matane et le gouvernement entend agir avec célérité dans cette affaire afin d'éviter la répétition des événements de Cabano, a déclaré hier un porte-parole du bureau du premier ministre.

Il y a de cela deux ans, les responsables de l'application du plan d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) annonçaient la localisation des familles de dix localités de la Gaspésie vers des communautés urbaines plus prospères mais rien n'a été fait depuis et personne n'a reçu d'aide officielle des gouvernements impliqués dans la réalisation du plan.

Sur l'invitation du député libéral fédéral du comté de Matane, Me Pierre de Bané, des citoyens révoltés des paroisses Saint-Thomas, Saint-Paulin et Saint-Octave se sont réunis en fin de semaine pour exprimer leur mécontentement et formuler leurs griefs au gouvernement. Plus de 500 personnes ont envahi, dimanche soir, la salle paroissiale de Saint-Paulin, petit village situé à environ 45 milles au sud

Voir page 2: Bourassa

au gré du temps

Derniers tuyaux

Il est forcément question que les États-Unis, à court d'eau pure, achètent l'eau de nos lacs encore assez pollués du grand Nord.

Autant dire que la terre québécoise va se couvrir d'un large réseau de pipelines. En matière de tuyauterie, le Québec a déjà une grosse responsabilité, puisque se trouve sur son territoire le robinet d'une importante canalisation, celle du Saint-Laurent.

Si, de plus, on fait du Québecois un pourvoyeur de services hydrauliques au bénéfice des Américains, il va se trouver appelé à une dignité qui autrefois était un opprobre: hier porteur d'eau, il en devient l'irremplaçable dispensateur.

C'est de lui que dépendra la vie économique du grand voisin. Ce dernier doit déjà faire des vœux pour que le Québec ait une bonne conduite.

Louis-Martin TARD

Brésil 70: des jeux mais pas de pain

2) L'Église entre la prison et la cathédrale

par YVAN LABELLE

collaboration spéciale au Devoir

Martyr de la faim, le Nord-Est "paie" peut-être l'intérêt que lui ont porté certains hommes politiques d'avant 1964, tels Miguel Arraes, gouverneur de Pernambuco, et Francisco Juliao, organisateur des Lignes paysannes, maintenant exilés en Algérie et au Mexique. Peut-être aussi paie-t-il pour la présence chez lui de Dom Helder Camara, évêque de Recife et Olinda, universellement connu pour ses dénonciations répétées des causes nationales et internationales du sous-développement, et des atrocités graves aux droits de l'homme au Brésil.

Ce que l'opinion mondiale connaît

moins, c'est la campagne de presse déployée actuellement contre Helder Camara au Brésil avec l'appui du gouvernement. Entre le 20 mai et le 30 juin une dizaine d'articles en ce sens ont été publiés dans différents journaux et revues. Un des articles les plus représentatifs a été signé par Theophilo de Andrade le 23 juin dans la grande revue O Cruzeiro, attaquant le "démagogue en soutane", qui a accepté une haute charge dans la hiérarchie catholique "pour la répudier en pratique en se disant un simple prêtre". On lui reproche d'avoir dénoncé à Paris les tortures brésiliennes, mais non les

tortures de Russie ou de Hongrie. Après avoir identifié l'évêque de Recife avec toutes les gauches possibles, l'article conclut en disant que Dom Helder cherche à obtenir le prix Nobel de la paix "en crachant sur la Patrie". Le 10 juin le "Jornal do Brasil" annonce que Dom Helder est à Rio depuis le 8, incognito. Le gouvernement ne lui pardonnerait-il pas d'avoir quitté, après trois jours, la 21e conférence nationale des évêques réunie à Brasília le 18 au 26 mai, évitant ainsi de participer au VIIIe congrès eucharistique national qui suivait à Brasília, du 27 au 31 mai, comme si,

défait à Brasília, Dom Helder avait préféré lutter en Europe?

L'assemblée des évêques devait déboucher, avec le congrès eucharistique et l'inauguration de la cathédrale de Brasília, dans une manifestation revêtant une importance certaine pour le gouvernement. Aucune campagne de souscription n'avait permis de compléter les travaux et la cathédrale étant une entreprise de la Curie, le gouvernement ne pouvait l'aider. On avait donc dû la déclarer, avant même qu'elle existe, partie du "patrimoine historique de la nation".

Voir page 14: Brésil

suites
de la première
page

BOURASSA

de Matane.

Le député de Bané et le président du CRD, Me Claude Jourdain, qui assistaient à la réunion, ont blâmé les deux gouvernements, fédéral et provincial, les accusant d'avoir oublié cette région et de "laisser mourir à petit feu des gens sans fortune".

M. François Gagnon, représentant unioniste du comté de Gaspé-Nord à l'Assemblée nationale, M. Arthur Tremblay, président de l'Office de planification et de développement du Québec, M. Denis Rivest, chargé du programme de relocalisation et M. Jean-Louis Caron, délégué régional au plan, ont également participé à la réunion publique de Saint-Paulin.

Les manifestants des trois paroisses y sont allés d'un ultimatum au gouvernement Bourassa: "Si le gouvernement n'agit pas vite, nous prendrons les grands moyens comme l'ont fait les gens de Cabano".

Pour le président du CRD, Me Claude Jourdain, ce n'est plus strictement une opération de déménagement mais encore une opération de dignité humaine et de justice sociale. Affirmant que le CRD s'y engageait et n'en sortirait que lorsque le conflit sera réglé, Me Jourdain a énuméré les principaux points de la position du CRD:

1- Le CRD demande que la valeur de remplacement, dans les relocalisations de familles et de propriétés, ait priorité sur la valeur comptable.

2- Les pleins pouvoirs à la conférence administrative régionale de l'Est du Québec et aux fonctionnaires qui en font partie, afin de prendre des décisions sur ce sujet.

3- que l'on revise les quatre centres désignés comme lieu de réception des familles relocalisées, afin d'en inclure un certain nombre d'autres;

4- que le comité de révision, ou tribunal d'appel pour les gens qui ont à revendiquer certains points, commence ses travaux d'ici une semaine et de façon permanente, dans le territoire;

5- que la relocalisation des familles des paroisses marginales de la Gaspésie soit terminée d'ici trois mois, c'est-à-dire au plus tard le 15 novembre prochain.

Pendant ce temps, dans une autre région de la Gaspésie, a pris forme la semaine dernière, un mouvement de protestation ressemblant à plus d'un égard, à la toute fraîche révolte de la population de Cabano contre la compagnie d'Auteuil Lumber.

Le vent de la contestation s'est en effet propagé à Barachois et à Bridgeville, petites localités de quelques milliers d'habitants situées entre Gaspé et Percé. Les citoyens protestent contre le fait que des concessions de coupes de bois sur les boisés appartenant aux deux municipalités, ont été accordées, il y a quelques années, à la firme C.H. Nadeau et fils de Port-Daniel.

Tout comme dans le cas de la D'Auteuil Lumber, la firme Nadeau devait, pour bénéficier de ce droit, exploiter une scierie à Barachois. Or, après avoir effectivement construit et exploité, pendant quelque temps, une scierie, la firme Nadeau décidait cette année de fermer les portes, prétextant un coût de réparation trop élevé. Puis elle décida d'acheminer le bois coupé à Barachois et à Bridgeville, vers la scierie de Port-Daniel, dans le comté de Bonaventure. Et c'est là, toute l'explication de la présente vague de protestations.

Mecontents de cette décision, les citoyens empêchèrent depuis vendredi, les camions de la firme Nadeau, de pénétrer sur les concessions forestières contiguës à ces localités et d'y transporter le bois en direction de Port-Daniel.

HÔPITAUX PRIVÉS

un éventuel candidat de l'extérieur. C'est le gouvernement qui paie le coût du remplacement (dans le cas par exemple où l'employé doit travailler loin de chez lui).

Au chapitre des promotions, le syndicat n'a pu obtenir l'affichage immédiat des postes vacants et leur distribution selon des critères d'ancienneté et de compétence.

"Il a fallu sur ce point mettre de l'eau dans notre vin", a dit un porte-parole.

On sait que les religieuses voulaient que les postes qu'elles détiennent actuellement continuent de leur appartenir. Le syndicat demandait, lui, l'affichage.

Il a finalement été convenu que les religieuses continueraient d'occuper automatiquement leurs postes jusqu'à concurrence de deux tours, après quoi l'affichage s'imposera.

Ainsi, si une religieuse quitte aujourd'hui son poste, elle sera remplacée par un autre membre de la communauté. Mais quand cette dernière abandonnera ses fonctions, le système de succession automatique cessera alors de s'appliquer.

Les trois associations patronales impliquées dans les négociations sont: l'Association des foyers pour adultes, l'Association des directeurs d'établissements privés et l'Association provinciale des institutions pour l'enfance.

Depuis une quinzaine de jours, M. Raymond Gérin, sous-ministre de la fonction publique, était présent aux négociations. Le porte-parole syndical a dit que l'intervention du sous-ministre a hâté le règlement du conflit et n'a fait que prouver ce que le syndicat a toujours prétendu: à savoir que le gouvernement, qui subventionne largement les hôpitaux privés, est de fait l'interlocuteur qualifié dans le conflit.

Bien que le précédent contrat de travail ait expiré le 1er juillet 1968, les négociations n'ont commencé qu'à la fin de 1969. En vertu d'une entente à l'amiable, les parties étaient convenues d'attendre le dénouement des négociations avec les hôpitaux publics.

La convention collective des 45.000 employés d'hôpitaux publics n'a été signée qu'en décembre 1969. Selon le porte-parole syndical, il était alors entendu que les dispositions de la "grande entente" seraient à toutes fins utiles reproduites dans la convention collective des employés d'hôpitaux privés. Cependant des problèmes imprévus sont survenus en négociations qui ont mené à la grève.

LE LIBAN

ment accueilli avec humeur la désignation d'un ennemi déclaré du général.

Le point de vue de M. Frangie coïncide d'ailleurs avec celui des chefs militaires sur la nécessité de sauvegarder l'indépendance et l'intégrité du Liban et de ne pas permettre que le pays soit utilisé comme base d'attaque contre Israël ou tout autre pays voisin. M. Frangie s'est toujours montré un chaud partisan des organisations palestiniennes, à qui il avait même proposé de s'entraîner dans son "fief" de Zgworta, près de Tripoli, et de leur fournir de l'équipement, à condition de s'interdire tout acte qui pourrait mettre le Liban en danger. Il estime que les accords du Caire avec les fedayins doivent être respectés, que la résistance doit être aidée, mais dans des limites bien précises qui ne doivent pas être dépassées.

M. Frangie à la tête de l'Etat, la politique étrangère du Liban ne varierait pas. Il souhaite vivement une étroite collaboration avec les pays arabes, dans les limites de la position particulière du Liban au Proche-Orient. Les accords internationaux du Liban seront sans aucun doute maintenus et observés. Les relations avec les grandes puissances de l'Est comme de l'Ouest ne changeront pas. Il ne semble pas qu'aucune de ces puissances ait lieu de se réjouir ou de déplorer son élection: aucune étiquette de "pro" ou d'"anti" ne lui a jamais été attribuée.

M. Frangie — qui ne passe pas pour un homme de gauche — est un partisan déclaré d'une plus grande justice sociale. "Je suis pour un socialisme éclairé, c'est-à-dire à la mode scandinave, qui taxe le riche par un impôt progressif pour venir en aide aux pauvres", a-t-il déclaré. Dans une lettre ouverte au chef de l'Etat en novembre 1968, il a dénoncé les interventions abusives des politiciens: "Ils bloquent le cours de la justice", écrivait-il. Aussi intègre qu'indépendant, on s'attend à ce que M. Frangie fera proposer par le gouvernement des mesures pour mettre un terme à certaines habitudes politiques et administratives qu'il considère comme néfastes. Tout le monde enfin voit en lui un homme qui ne permettra pas, à l'intérieur, que l'ordre soit troublé, et qui saura le faire respecter.

Avec M. Charles Hélu, le Liban avait à la tête de l'Etat un grand intellectuel et un habile diplomate. Celui qui, le 23 septembre, prendra sa place est un homme d'action énergique: "Frangie, l'incorruptible Robespierre libanais", c'est ainsi que l'a qualifié un des grands organes de la presse libanaise.

ISRAËL-ÉGYPTÉ

des plaintes israéliennes concernant l'installation de batteries de missiles anti-aériens soviétiques à proximité du canal de Suez après l'entree en vigueur du cessez-le-feu. "Nous avions certainement espéré que cette affaire ne retarderait pas le début des entretiens."

Dans une conférence de presse qu'il a donnée hier à Jérusalem pour répondre à M. Laird, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban, a dit notamment: "C'en est trop. D'une part, nos adversaires menacent notre sécurité. D'autre part, nos amis contestent la véracité de nos informations et notre sincérité. Nous devons obtenir réparation sur ce dernier point."

Les dernières déclarations du département d'Etat ne sont certainement pas de nature à donner satisfaction au gouvernement israélien.

Non seulement les Israéliens n'ont pas encore obtenu que les Etats-Unis déclarent les Egyptiens coupables d'avoir profité du cessez-le-feu pour renforcer leur potentiel militaire dans la zone du canal, mais ils savent maintenant que Washington n'a même pas encore soulevé la question avec Moscou. L'Union soviétique qui fournit à la R.A.U. les fusées Sam-2 et Sam-3 incriminées par Israël s'est associée à l'acceptation du "plan Rogers" par le président Nasser.

M. McCloskey a seulement indiqué hier que la question des violations du "gel" sur les positions militaires que doit accompagner le cessez-le-feu avait été discutée avec le gouvernement égyptien, et le serait sans doute à nouveau. On sait que Le Caire réfute les accusations israéliennes.

La seule consolation reçue — du moins publiquement — par Israël, est la promesse faite hier par le porte-parole du département d'Etat que le gouvernement américain ferait prochainement, sans doute avant la fin de la semaine, une déclaration sur les plaintes israéliennes.

Aux Nations unies, après le représentant de la R.A.U., le représentant de la Jordanie, M. Muhammad el Farra, a rendu à son tour visite hier à M. Gunnar Jarring, médiateur de l'O.N.U. pour le Moyen-Orient.

On croit savoir que M. el Farra est venu confirmer à M. Jarring qu'il était mandaté par son gouvernement pour le représenter dans les négociations qui doivent s'ouvrir.

Comme Israël n'a pas encore répondu officiellement aux questions de M. Jarring sur ses décisions quant au lieu et au choix du plénipotentiaire désigné pour les négociations, les visites des diplomates égyptien et jordanien ne sont pas considérées par le secrétaire général comme signalant l'ouverture de ces négociations.

On a bon espoir cependant à l'O.N.U. que les réserves israéliennes ne retarderont pas plus de quelques jours l'ouverture de la phase substantielle de la mission Jarring.

CARIGNAN

Lavoie-Roux ont mené le bal contre l'ingérence du gouvernement Curieux, les plus ardens défenseurs du gouvernement ont été les deux adversaires naguère irréductibles, M. André Gagnon et M. Joseph Pagé.

Ces derniers, tout en reconnaissant

la valeur de M. Carignan, ont préconisé plutôt une politique de bons rapports avec le gouvernement, tout en signalant que ce dernier est libre de nommer qui il veut à la CECM et de les changer à sa guise selon la loi. Les commissaires de la CECM, en effet, ne sont pas élus mais nommés par le gouvernement (4) et l'archevêché de Montréal (3).

Enfin, interrogé sur les limites des pouvoirs du gouvernement, le chef du contentieux de la CECM M. Gilles Poirier, a exprimé l'avis que le gouvernement peut toujours remplacer les commissaires qu'il a nommés mais qu'il ne peut légalement les forcer à choisir tel président.

M. Poirier a aussi mentionné que l'article 191 du code scolaire prévoit que le gouvernement peut nommer le président si son élection n'a pas eu lieu dans les quinze jours qui suivent la session où celui-ci devait être élu. Cependant, comme cet article s'applique manifestement au cas où les commissaires viennent d'être élus et non aux cas de démission, il n'est pas certain qu'il puisse s'appliquer.

Quoi qu'il en soit, les commissaires ne veulent pas prendre de chance et c'est pourquoi ils ont ajourné l'assemblée d'hier jusqu'à jeudi prochain. Légalement, l'assemblée où le président devait être élu ne se terminera donc que le

27 août. C'est d'ailleurs à cette date que l'on devra procéder à l'élection définitive, le nouveau commissaire ayant alors vraisemblablement été nommé.

UN OFFICE FÉDÉRAL

Le Comité recommande des modifications en ce sens à la législation concernant la propriété canadienne.

Outre ces recommandations concernant le contrôle de capitaux au Canada le comité, d'une manière plus générale fait plusieurs recommandations touchant les communications, les livres et autres domaines où le Canada pourrait se soustraire à l'emprise des Etats-Unis.

Communications

Au chapitre des communications, le comité des Communies recommande d'abord la suppression des privilèges fiscaux dont jouissent présentement les revues Time et Reader's Digest. Il demande en outre que la Presse Canadienne, l'agence coopérative de nouvelles nationales, développe son propre service de correspondants à l'étranger et se libère ainsi du point de vue de l'agence américaine Associated Press qui l'alimente présentement en vertu d'une entente.

Le Comité enfin appuie le Conseil de

la radio-télévision canadienne et sa politique visant à augmenter la propriété et les émissions canadiennes sur les ondes. Il n'a pas d'autre part trouvé de problèmes particuliers du côté de la propriété des journaux canadiens.

Le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale cite dans son rapport des propos de l'ancien premier ministre du Canada, M. Lester Pearson et de l'économiste américain John Kenneth Galbraith selon lesquels le danger d'une domination américaine au Canada est plus grand du côté culturel que du côté économique.

A propos du Time et du Reader's Digest, le comité précise que ces publications ne devraient pas bénéficier davantage d'un règlement particulier en matière de fiscalité adopté en 1964 par le gouvernement Pearson grâce auquel elles sont considérées comme publications canadiennes et exemptées des charges qui touchent les autres publications étrangères.

En vertu de ce privilège, tout commanditaire canadien peut soustraire de son impôt, à titre de coût d'opération, les frais engagés pour la publication d'une annonce dans le Time ou le Reader's Digest. Cette clause déjà prévue dans le cas des publications canadiennes ne s'applique pas dans celui des autres publications étrangères.

L'hébergement des jeunes

La JOC refuse de participer à un groupe de travail du H-C

par Pierre Richard

La JOC a annoncé hier son refus de participer à un groupe de travail convoqué par le Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports sur le problème de l'hébergement des jeunes travailleurs qui viennent des diverses régions du Québec pour s'installer à Montréal.

Selon la Jeunesse Ouvrière Chrétienne, l'étude proposée par le Haut-Commissariat est le résultat d'une politique de "bouts de chemin" n'offrant aucune garantie de résultats concrets. Le groupe de travail proposé par le Haut-Commissariat a pour mandat de faire un inventaire des besoins des jeunes travailleurs en matière de logement et des disponibilités présentement existantes ou en voie de l'être. Cet inventaire servirait éventuellement à la création d'une banque de données ou d'information qui pourrait guider le jeune travailleur en quête d'un logement.

M. Daniel Paquin, responsable national de la JOC, a déclaré que le tout risque de demeurer au stade de l'étude parce que le Haut-Commissariat n'aurait donné aucune garantie quant à la mise sur pied de la banque d'information et que, même si l'étude débouchait sur la création de ce centre d'information, cela ne résoudrait rien le problème du jeune travailleur qui se retrouve seul dans le grand Montréal.

La JOC soutient aussi que ce projet du Haut-Commissariat constitue un recul par rapport à une solution déjà mise de l'avant par le ministre Gabriel Loubier, responsable du Haut-Commissariat sous le régime de l'Union nationale. La JOC rappelle que le 28 octobre dernier à Montréal, la création d'un centre d'accueil pour les jeunes travailleurs dans la métropole.

Pour faire l'inventaire des besoins et des disponibilités, le Haut-Commissariat a fait appel à divers organismes intéressés de près ou de loin au problème des jeunes travailleurs: migrants, la FTQ, la CSN, l'ATQ, la JOC, le ministère du travail et quelques autres ont été approchés pour participer au comité de travail qui doit faire rapport le 30 novembre prochain. On demande à ces organismes "de définir et de remettre des renseignements précis au Haut-Commissariat" et on précise

"qu'avec ou sans ces organismes le projet irait de l'avant".

Les dirigeants de la JOC qualifient la demande de collaboration du Haut-Commissariat de "pseudo-consultation" et refusent de participer à un groupe de travail pour la jeunesse qui ne respecte pas les conditions d'une véritable participation. Selon eux, un projet sur l'hébergement des jeunes travailleurs a été élaboré, décidé et exécuté par les jeunes travailleurs eux-mêmes avec l'aide des organismes gouvernementaux et syndicaux.

Aux yeux de la JOC, faire un inventaire et créer une banque de données sont une solution de "patchage". M. Daniel Paquin a annoncé l'in-

tention de la JOC de mettre de l'avant, sans attendre le Haut-Commissariat, un projet d'action pour s'attaquer au problème global des jeunes travailleurs en mobilité. En plus d'une banque d'information, ce projet comporterait éventuellement un centre d'hébergement, des services d'animation, de loisirs, d'accueil, etc. Pour le réaliser la JOC demandera la participation des jeunes travailleurs à tous les niveaux et la collaboration de divers organismes. Elle invite aussi les centrales syndicales "qui se plaisent à représenter la jeunesse", à faire connaître leur point de vue sur cette question et le Haut-Commissariat à faire connaître sa politique face à la jeunesse "s'il en a une".

Enfin, les dirigeants de la JOC s'interrogent sur la signification de propos qu'aurait tenus M. Pierre Dupeppe, commissaire à la jeunesse, lors de la dernière réunion du groupe de travail. M. Dupeppe aurait déclaré en substance qu'il avisait le ministre l'Allier et aussi le Conseil des ministres du refus de collaboration de la JOC pour qu'ils avisent en conséquence afin d'éviter le gaspillage et qu'il ferait les mêmes démarches auprès du gouvernement fédéral. Les responsables de la JOC se demandent, si ces propos sont une menace voilée d'empêcher toute contribution gouvernementale au projet de la JOC ou de couper les subventions déjà accordées par le Haut-Commissariat à la JOC pour divers autres projets.

La CECM

1) Le commissaire Carignan écrit au premier ministre Bourassa

Monsieur le premier ministre,

A la suite de ma nomination au poste de doyen de la faculté de droit de l'université de Montréal, j'ai remis ma démission comme président de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Dans une lettre du 3 juillet à l'intention de mes collègues commissaires, j'indiquais mon désir de continuer à servir "la cause scolaire" à Montréal en demeurant membre de la Commission.

Je vous ai confirmé ces faits lors de l'entrevue à laquelle vous et le ministre de l'éducation m'avez convoqué, le 8 juillet dernier. Vous m'avez alors entretenu avec insistance de l'importance que vous attachiez à ce qu'une vacance soit provoquée, au sein de la Commission des écoles catholiques de Montréal, avant l'élection de mon successeur à la présidence.

Le 14 août, j'ai, sur son invitation, rencontré le ministre de l'éducation. Je l'ai prévenu que plusieurs de mes collègues avaient exprimé le vœu que

j'accepte le poste de vice-président, mais que j'avais l'intention de n'agir désormais qu'à titre de commissaire. Le ministre m'a alors informé que vous demandiez ma démission comme commissaire "dans l'intérêt de l'éducation".

Je démissionne par les présentes. Je le fais à regret et uniquement parce que, faute de donner suite à votre demande, je suis menacé de destitution, puisque ma nomination — le ministre en a d'ailleurs fait état — peut être annulée au bon plaisir du lieutenant-gouverneur en conseil.

J'ai prévenu le ministre de l'Éducation de mon intention de faire connaître ma position au public, parce qu'il importe, me semble-t-il, que ce dernier sache ce qui m'amène à quitter la Commission des écoles catholiques de Montréal avant l'expiration de mon mandat.

Recevez, monsieur le premier ministre, l'hommage dû à votre rang.

Pierre CARIGNAN
Montréal, le 16 août 70.

2) Texte de la résolution Daoust

Voici le texte de la proposition du commissaire Fernand Daoust, adopté lundi par quatre voix contre deux.

Considérant que les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal constituent un organisme public autonome et que, depuis le début de leur mandat et jusqu'à ce jour, ils se sont efforcés de servir la population de Montréal tout en collaborant le plus pleinement possible avec le ministère de l'éducation;

Considérant que le président et le vice-président de la CECM doivent, en vertu de la loi, être élus par voie de cooptation, mais qu'en cherchant à infléchir le jugement de certains commissaires, le premier ministre de la province de Québec et le ministre de l'éducation tentent d'empêcher que s'exerce une véritable

cooptation;

Considérant que le gouvernement provincial tente de susciter une vacance à la CECM en vue de faire élire un homme de son choix et de la poursuite de cet objectif, il a contraint M. Pierre Carignan à démissionner;

Considérant que M. Pierre Carignan s'est acquitté de son mandat de président avec intégrité, compétence et indépendance d'esprit et qu'il pourrait jouer un rôle extrêmement utile soit comme vice-président, soit, comme il en a lui-même exprimé le désir, comme simple commissaire;

Il est résolu, "dans l'intérêt de l'éducation", de prier le gouvernement provincial

(a) de s'abstenir de toute ingérence;

(b) de respecter le processus d'élection prévu par la loi; et

(c) de ne pas accepter la démission de M. Carignan.

3) Texte de l'amendement déposé

Le commissaire André Gagnon, ex-président, a proposé un amendement à la proposition Daoust, amendement qui a été jugé irrecevable par M. Daoust, qui faisait office de président d'assemblée.

Par déférence à l'endroit du gouvernement de la Province de Québec et du ministre de l'éducation avec qui la Commission des écoles catholiques de Montréal doit maintenir les relations les plus cordiales, étant donné aussi le caractère non-électif de nos postes de commissaires, je propose de suspendre ce matin l'élection prévue à la présidence et à la vice-présidence jusqu'à ce que la vacance, qui vient d'être créée par la démission de Me Pierre Carignan soit comblée par les

autorités provinciales compétentes.

Les projets gouvernementaux de restructuration de l'ensemble scolaire métropolitain doivent également nous encourager à temporiser, à permettre au gouvernement d'exprimer son choix et à remettre les élections aux postes de président et de vice-président au moment où la Commission n'aura aucun vide dans ses rangs.

Les règlements prévoient d'ailleurs que le président sortant reste en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé et que le lieutenant-gouverneur en conseil doit combler un vide créé chez les quatre commissaires qu'il nomme dans les 15 jours puisque nous avons 15 jours pour remplir ce vide créé à la présidence.

André GAGNON
16 août 1970

L'ANGLAIS chez L.P.S.

COURS DE CONVERSATION, JOUR OU SOIR

Chez L.P.S. vous bénéficiez des méthodes les plus modernes, des techniques les plus efficaces et des systèmes les plus perfectionnés. Faites, sans engagement, un essai gratuit.

Tous les cours L.P.S. sont déductibles de l'impôt.

De 9 heures à 21 heures

LANGUAGE POWER SYSTEMS
MONTREAL: Place Bonaventure 878-2821 QUÉBEC: 500 Grande Allée 529-0331

Joignez-vous
aux millions
de visiteurs
grâce au
VISA FAMILIAL
(Une nouveauté cette année)

70 pavillons entièrement rénovés... plus de 300 heures de spectacle par semaine, boutiques, kiosques, restaurants, La Ronde... le tour du monde en quelques heures... tout pour vous renseigner et vous divertir. Le VISA FAMILIAL contenant 12 visas d'un jour, catégorie jeunesse (deux visas pour un adulte), vous permet d'épargner \$3 puisqu'il ne coûte que \$12 chez tous les dépositaires de visas de Terre des Hommes.



Terre
des Hommes
spectacle unique au monde

Jean-Paul L'Allier, ministre des communications

La TV éducative, "juridiction absolue" du Québec

par Michel Roy

QUÉBEC — La télévision éducative relève de la "juridiction absolue" du Québec, a déclaré hier M. Jean-Paul L'Allier, ministre des communications, qui s'est dit "à la fois surpris et déçu" de la décision de Radio-Canada d'interdire la diffusion d'un cours du professeur Gérard Bergeron sur l'histoire des partis politiques au Québec.

"Je ne peux pas porter de jugement sur le contenu, a précisé le ministre au cours d'une interview. Je n'ai pas vu le texte ni rien de ce qui aurait dû être diffusé. Ceci dit, la question de principe est à mon avis posée, et le gouvernement Bourassa devra la résoudre au cours des prochaines semaines, au plus tard.

à mon avis, d'ici le mois d'octobre."

M. L'Allier considère que le gouvernement du Québec ne peut accepter qu'une autorité gouvernementale autre que celle du Québec, par l'intermédiaire d'une agence autonome (Radio-Canada), "détermine ce qui va s'enseigner et ce qui ne s'enseignera pas en matière de science politique".

Le ministre a signalé à ce propos ce qu'il appelle "l'extrême fragilité" des arrangements en vertu desquels le Québec est appelé à se servir des moyens de diffusion de Radio-Canada et des stations privées de télévision pour fins éducatives.

"Si on accepte que l'éducation aujourd'hui doit nécessairement et de plus en plus faire appel au film, à la télévision et à l'audio-visuel, on accepte par le fait même que ces instruments ont des instruments pédagogiques au même titre que le tableau noir et que le laboratoire. Et alors, il ne peut être question que ces instruments essentiels à l'éducation en 1970 ne soient pas sous la juridiction absolue de ceux qui ont juridiction en matière d'éducation. C'est le raisonnement qu'il faut tenir ici."

"La position de Radio-Canada dans cette affaire, a poursuivi M. L'Allier, met en évidence le fait que le gouvernement du Québec, comme le gouvernement de l'Ontario l'a fait, comme d'au-

tres gouvernements le feront, doit prendre ses responsabilités et se donner tous les moyens nécessaires à une éducation adaptée à 1970. Le principe est posé et il faudra que la question soit résolue à l'avantage de la juridiction du Québec."

Rappelons que le cours du professeur Bergeron s'inscrit dans le programme de la Commission inter-universitaire des cours télévisés et radiodiffusés dont les relations avec Radio-Canada sont régies par un accord conclu en 1967 et aux termes duquel la Société d'Etat s'engageait à respecter "la souveraineté académique des universités et la liberté académique de leurs professeurs".

Mais la direction de Radio-Canada, après avoir approuvé le projet, est revenue sur sa décision en juillet, estimant que la nature même du cours du professeur Bergeron, portant sur l'histoire des partis politiques québécois et canadiens jusqu'à l'époque contemporaine, prêterait à controverse et que la Société se verrait dans l'obligation d'accorder le droit de réplique, suivant en cela les normes en usage au service des émissions d'affaires publiques de Radio-Canada.

La Commission inter-universitaire a énergiquement protesté contre cette décision et exprimé notamment la crainte que la décision de Radio-Canada empêche à toutes fins utiles les universités de traiter de sujets contemporains à caractère politique, social et économique sous prétexte qu'ils peuvent prêter à controverse.

La Corporation des enseignants du Québec s'est également élevée contre la décision de Radio-Canada qui met en cause, estime la CEQ, la juridiction exclusive du Québec en matière d'éducation.

Le Conseil de l'Association des professeurs de l'université Laval, dans une lettre de son président, rendue publique en fin de semaine dernière.

Le PCM tient son 2e caucus

Le parti civique de Montréal tient aujourd'hui son deuxième caucus en l'espace de quinze jours en vue des élections municipales du 25 octobre prochain. La rencontre a lieu au restaurant la Diligence, boulevard Décarie, à compter de 8h30 ce matin.

Les conseillers élus à l'hôtel de ville de Montréal sous la bannière du PCM et le maire Jean Drapeau aborderont cette fois-ci la question du programme électoral à soumettre aux citoyens de la métropole. Le choix des candidats aux 52 postes de conseillers sera sans doute également à l'ordre du jour.

Lors de la réunion du 4 août dernier, le caucus du PCM a en effet décidé de chercher à se faire élire à tous les sièges des 18 districts de la ville, laissant à plus tard la tâche de sélectionner ses porte-étendards. C'est aussi à cette rencontre que le maire Drapeau a annoncé sa décision de briguer de nouveaux suffrages, en quête d'un quatrième mandat depuis 1960. En 1966, M. Drapeau avait été reporté au pouvoir avec un chiffre record de 95% des votes exprimés.

Le caucus d'aujourd'hui devrait être moins long que celui du 4 août, qui a duré 12 heures. Il est possible qu'il soit marqué d'une conférence de presse.

Le Turbo n'a pu graver la colline

«TORONTO (PC) — Le Turbo, qui est pourtant le train le plus rapide du CN, n'a pu graver une colline dimanche soir et une locomotive de type classique a dû le remorquer jusqu'à la gare Union de Toronto. Deux des quatre turbines actionnant le convoi de sept wagons, dont la vitesse moyenne est de 84 mph, firent défaut aux abords de Toronto, ce qui causa la panne.

Le Turbo, qui devait être mis en service en 1967, ne fut inauguré qu'en décembre 1968. Peu après, il devait subir de profondes modifications et il s'écoula 18 mois avant sa réapparition en mai dernier.

Candidat indépendant dans Côte-des-Neiges

M. Gérard Raymond, un avocat habitant le quartier Côte-des-Neiges à Montréal, a laissé entendre hier qu'il se porterait candidat indépendant au poste de conseiller de ce district lors des élections municipales du 25 octobre.

M. Raymond se dit insatisfait de la façon dont les administrateurs actuels abordent certains problèmes d'ordre municipal dans son quartier. Il souligne notamment que "le gâchis du boulevard Édouard-Montpetit dans le secteur de l'université de Montréal, suscite beaucoup de mécontentement chez les résidents du district".

Ce sont MM. Gerald Charness, John Lynch-Staunton et Léon Lortie, tous du Parti civique, qui occupent présentement les trois sièges de Côte-des-Neiges à l'hôtel de ville.

JOURNAUX LIVRES ET DOSSIERS d'Henri BOURASSA

seront vendus en septembre.

Toute personne intéressée à faire une offre doit écrire à:

Claude Larivière, case postale 1662, Place d'Armes, Montréal

Engagés à titre d'employés occasionnels, les enseignants n'ont aucun statut juridique déterminé. Formés en association l'an dernier, ils tentent depuis lors d'obtenir le droit d'être syndiqués, ce qui leur a été refusé jusqu'ici. De telle sorte que lorsqu'il survient des congédiements — c'est le cas de M. et de Mme Fortin, ainsi que des trois autres enseignants — ils n'ont aucun recours que ce soit. Ils sont à la merci des fonctionnaires de la direction générale du Nouveau-Québec.

Les professeurs esquimaux se trouvent dans une situation d'insécurité pire encore, selon ce que MM. Laliberté et Fortin ont dit hier aux journalistes. "On les exploite, puis on les abandonne. Plusieurs d'entre eux quittent l'enseignement ou vont rejoindre la cohorte des

employés fédéraux qui, à plusieurs points de vue, sont mieux protégés par le gouvernement central.

Les raisons invoquées pour le congédiement de M. et de Mme Fortin étaient: "Le surplus de personnel" et "pour autres raisons, voir le directeur de l'école de Fort Chimo."

Or, la direction générale du Nouveau-Québec a fait paraître dans les journaux une annonce offrant 22 postes de professeurs pour le Nouveau-Québec, dont deux pour Fort Chimo, poste qui ont été comblés. Quant au directeur de l'école, il a refusé de montrer à M. Fortin le rapport qu'il avait envoyé à la DGNQ.

Cette façon sommaire de procéder vient d'ailleurs à l'encontre de l'engagement écrit pris en août 1969 par le directeur des services socio-économiques à la DGNQ, M. Benoît Robitaille.

M. et Mme Fortin ont protesté, en vain. Ils ont écrit aux journaux. Ils étaient devenus trop encombrants, commente la CEQ dans ses communiqués de presse.

M. Fortin possède de nombreux diplômes et rédige actuellement une thèse de maîtrise en arts qui porte sur le rôle de l'éducation au... Nouveau-Québec. Il vient d'être engagé au poste de directeur de la nouvelle école "bipartite" à Brossard, en banlieue de Montréal.

Quant à sa femme, Louise, elle était la seule jardinière diplômée de langue française à Fort Chimo, où il n'existe qu'une seule école maternelle, celle du Québec. Le prétexte invoqué pour son renvoi est donc inadéquat.

L'Association des enseignants (qui groupe une cinquantaine des 70 enseignants répartis en une douzaine de postes) a fait part de la "totale insécurité d'emploi" de ses membres, de leur indignation et de leurs griefs de jour en jour plus sérieux et plus fondés.

Quant à la CEQ, elle a demandé hier qu'une enquête sérieuse soit faite à tous les niveaux de la direction générale et de ses représentants au Nouveau-Québec, afin que les dossiers de M. et de Mme Fortin soient "lavés" et qu'une pareille situation ne se reproduise plus.

M. Laliberté a admis que la CEQ ne s'était pas jusqu'ici préoccupée du sort des enseignants au Nouveau-Québec, mais il en irait autrement depuis qu'ils ont formé une association en instance d'accréditation par le ministère du travail.

Quant aux enseignants eux-mêmes, ils ne prennent conscience du statut qui est le leur, ou plutôt de l'absence de statut, qu'une fois rendus sur place, lorsque les problèmes surgissent, a expliqué M. Fortin, qui impute à son militantisme et à ses idées son congédiement par la DGNQ. Cette dernière n'a pas encore réagi aux accusations portées contre elle.

Nouveau-Québec

Congédié, un enseignant accuse le gouvernement de "patronage"

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Le président sortant de l'Association des enseignants du Nouveau-Québec, M. Claude Fortin, congédié présumément pour activités syndicales, a accusé hier le gouvernement du Québec, plus spécifiquement le ministère des richesses naturelles, de faire preuve de paternalisme et de "patronage" à l'égard des autochtones et des gens du "sud" qui vivent dans la région.

Par la voix de son président, M. Laliberté, la CEQ appuie les démarches entreprises par l'Association pour dénoncer l'injustice flagrante qui a été faite à M. Fortin et à sa femme. Tous deux enseignaient l'an dernier à Fort Chimo; ils ont été congédiés en avril, pour des raisons qui n'ont aucun fondement sérieux, estime la CEQ.

La CEQ réclame l'intégration des enseignants à la nouvelle commission scolaire

par Gilles Lesage

QUÉBEC — La Corporation des enseignants du Québec (CEQ) réclame du gouvernement du Québec que les enseignants du Nouveau-Québec, considérés jusqu'ici comme des employés "occasionnels", soient intégrés à la nouvelle commission scolaire du Nouveau-Québec.

Cela, a expliqué le président de la centrale, M. Raymond Laliberté, mettrait fin à l'insécurité d'emploi de ces enseignants — 70 l'an dernier et encore plus pour l'année qui vient — et les protégerait de la même façon que tous les autres enseignants faisant partie d'une association accréditée.

La CEQ estime qu'il est grand temps que le gouvernement fasse diligence pour que la corporation scolaire du Nouveau-Québec prenne ses responsabilités et soit mandatée pour agir comme toute autre commission scolaire du Québec, puis qu'elle est régie comme les autres par la loi de l'instruction publique.

La création de cette commission scolaire remonte à l'adoption du bill 67 en juillet 68. Elle doit voir à coordonner tout l'enseignement dans les régions du nord du Québec, en suivant les normes établies par le ministère de l'éducation.

Comme dans le cas de la loi concernant la commission scolaire de la Côte Nord et du golfe du Saint-Laurent, la loi prévoit la nomination d'un administrateur qui exerce les pouvoirs des commissaires d'écoles et du secrétaire-trésorier. Cet administrateur peut déléguer ses pouvoirs à des comités locaux.

Or ce n'est que le premier avril dernier que M. Jean Durand a été nommé administrateur de la commission scolaire du Nouveau-Québec. Durant deux ans, M. Durand, qui était adjoint au directeur général de l'enseignement élémentaire et secondaire au ministère de l'éducation, représentait le ministère dans les négociations entreprises avec le ministère des richesses naturelles et le ministère des affaires indiennes et il est donc essentiel de procéder avec prudence.

Quant à la négociation d'ententes avec Ottawa, le dossier est entre les mains du ministère des affaires intergouvernementales.

■ aujourd'hui

Au Château Champlain, congrès de l'International Brotherhood of Teamster. Ouverture du congrès à 10h00 au salon Viger.

A 11h00, sur le quel direction Frontenac de la station de métro Beaudry, 1255 est, rue Sainte-Catherine, présentation de trois photos en couleurs de la maquette de la Place Radio-Canada pour affichage dans la station Beaudry.

A 11h00, au Cercle Universitaire, Cité du Havre, l'Institut canadien des affaires internationales tiendra une conférence de presse relativement à son prochain congrès.

De midi à 13h00, devant la Dominion Glass, 2376, rue Wellington, inauguration d'une semaine anti-détritus.

A 12h30, à la salle Bonaventure du Reine Elizabeth, déjeuner des membres du Kiwanis Club of St. George. M. Alex Simpson, de la Cunard, présentera un film sur le "Queen Elizabeth 2".

A 15h00, au Cercle Universitaire, Cité du Havre, salon orange, conférence de presse

pour annoncer une fin de semaine de médecine préventive.

A 15h25, arrivée du nonce papal à Dorval, par CP Air.

A 14h00, le ministre des richesses naturelles, M. Gilles Massé, reçoit à son bureau de Québec les membres de la Commission juridique des problèmes de l'eau venus lui remettre un rapport préliminaire.

A 15h00, Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre du tourisme, assiste à l'ouverture du premier restaurant Howard Johnson au Canada, au 710 ouest, rue Sainte-Catherine.

A 20h00, à la salle de l'école Lanaudière, 4300 rue de Lanaudière, angle Marie-Anne, assemblée générale du conseil central des syndicats nationaux de Montréal, sous la présidence de Michel Chartrand.

A la cité universitaire de Moncton, au Nouveau-Brunswick, au pavillon des sciences, 23e assemblée générale annuelle de l'ACEL-F. Ouverture des assises à 10h00.

déplore vivement la décision de la Société qui, selon l'Association, porte atteinte à la liberté académique et à une juridiction exclusive du Québec. Dans cette lettre, M. l'abbé Louis O'Neill, président des professeurs de Laval, invite instamment M. Laurent Picard, vice-président exécutif de Radio-Canada, à réviser cette décision.

Le 8 août dernier, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'éducation, M. Guy Saint-Pierre, interpellé par le Parti Québécois au sujet de la décision de Radio-Canada, a déclaré que le gouvernement avait "ouvert un dossier et considéré toutes les implications de la question". Le ministre a ajouté: "Nous

ferons dans les plus brefs délais des représentations à Ottawa pour amorcer des discussions et régler un problème qui dépasse strictement le cours du professeur Bergeron et qui touche aussi tout le problème de la radiodiffusion en matière d'éducation."

L'un des secrétaires du ministre de l'éducation a fait savoir hier au DEVOIR que le dossier avait été déferé au ministère des affaires intergouvernementales dont le titulaire, M. Gérard Lévesque, est présentement en vacances.

Pour autant qu'on le sache, le gouvernement n'a pas encore fait auprès d'Ottawa les "représentations" annoncées par M. Saint-Pierre il y a 10 jours.

Jusqu'à Décarie-Côte-Vertu

Ville Saint-Laurent veut être desservie par le métro

Le maire de St-Laurent, M. Marcel Laurin, tentera d'obtenir que le prolongement du réseau de métro se rende jusqu'à l'intersection du boulevard Décarie et du chemin de la Côte Vertu.

C'est du moins l'engagement qu'il a pris lors d'une séance régulière du conseil de cette municipalité de la banlieue de Montréal la semaine dernière, à la demande du conseiller Jean-Louis Cousineau, représentant du quartier Leduc. Par la suite, l'assemblée a adopté à l'unanimité une résolution appuyant le maire dans ses démarches.

On sait que le Bureau de transport métropolitain de la Communauté urbaine de Montréal étudie présentement toute la question de l'extension des circuits de métro, grâce à des crédits de \$500,000 que le conseil du gouvernement régional a votés à cet effet, au mois de juin dernier. Depuis lors, les spéculations vont bon train quant au tracé probable du prolongement. On chuchote que des circuits d'une distance additionnelle de 13 milles seraient envisagés et qu'en conséquence un total de 24 nouvelles stations pourraient être construites.

Dame rumeur veut qu'une ligne nord-ouest soit ajoutée au réseau existant, avec terminus à l'intersection des rues Victoria et Jean-Talon.

Les démarches du maire Laurin auprès des autorités compétentes auront pour but d'obtenir que le prolongement s'étende jusqu'au coin Décarie-Côte Vertu, soit une distance supplémentaire de 2 milles par rapport à ce terminus en puissance. On estime qu'actuellement environ 1000 citoyens de cette localité empruntent le métro sur une base régulière. La part annuelle de St-Laurent au financement du métro et au déficit d'exploitation de la Commission de transport de la CUM se situe à presque un million de dollars, ce qui constitue en quelque sorte une subvention de \$1000 par année de la municipalité au transport d'un petit nombre de ses résidents.

Un diplômé universitaire

Avec expérience en éducation des adultes et offrant des garanties morales excellentes recherche un investisseur

ayant beaucoup d'idéal

et pouvant investir \$60,000.00

dans un projet rentable où l'un des objectifs est de doubler le capital en moins de 3 ans

Pour rendez-vous téléphonez mardi entre

10,00 h et 14,00 h à 389-7170

Le mot de passe est "Gyroscope"

DIRECTEUR

SERVICE DES POLITIQUES NATIONALES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Traitement jusqu'à \$25,000
MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

LE MINISTÈRE

Le ministère est chargé de formuler les politiques et les règlements en matière de communications, qui orientent et influencent le développement des systèmes de communications.

LE POSTE

Le Service des politiques nationales de télécommunications s'occupe de l'étude de problèmes spéciaux de communications et de la mise en oeuvre des politiques des communications. Pour atteindre ces objectifs, le Directeur sera chargé de la planification et de la direction d'études multidisciplinaires complexes et de la conception et de l'élaboration de projets pour la promulgation de nouvelles lois sur les télécommunications nationales qui fourniront un milieu favorable à l'instauration et à la croissance de systèmes canadiens de télécommunications les plus économiques et les plus perfectionnés. Ses fonctions comprennent également la création et la mise en oeuvre de programmes d'aide financière destinés à améliorer les systèmes de télécommunications dans le Nord canadien et dans d'autres régions.

LE DIRECTEUR

Le Directeur doit avoir une formation professionnelle dans une ou plusieurs des disciplines suivantes: économique, droit, génie électrique ou administration des affaires, de préférence au niveau de la maîtrise ou supérieur. Il doit également pouvoir diriger et conseiller un personnel composé de professionnels et traiter efficacement avec les cadres supérieurs du gouvernement en général, de l'industrie et des universités. Une connaissance des télécommunications est fortement souhaitable.

Les candidats doivent posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage de l'anglais et du français.

Les demandes d'emploi ou de renseignements seront confidentielles et doivent être adressées, le plus tôt possible, à:



Fonction publique du Canada

MONSIEUR Y. LEMIEUX,
PROGRAMME DE LA DIRECTION,
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA,
OTTAWA 4, ONTARIO.
TÉLÉPHONE: 613-996-2580

Pourquoi la CECM réduirait-elle Québec à un rôle de spectateur?

Ainsi qu'en témoigne une résolution adoptée hier sur division par la CECM, un conflit a surgi à la faveur de la canicule entre l'organisme scolaire montréalais et le chef du gouvernement québécois. Dans ce conflit, les commissaires ont raison si l'on s'en tient étroitement à la lettre de la loi. L'esprit de celle-ci plaide plutôt, cependant, en faveur de l'attitude énergique adoptée par M. Bourassa.

Les grandes lignes du litige sont connues. Me Pierre Carignan, nommé commissaire en même temps que ses six collègues en juin 1969, avait été porté par ceux-ci à la présidence pour la durée du mandat des commissaires actuels. Ayant accepté, il y a quelques semaines, le poste de doyen de la faculté de droit de l'Université de Montréal, M. Carignan a jugé devoir abandonner son poste de président de la CECM. Il aurait cependant souhaité continuer à siéger comme commissaire.

Or, le premier ministre et le ministre de l'éducation en ont jugé autrement. A deux reprises, ces dernières semaines, ils ont pressé M. Carignan de démissionner comme commissaire, invoquant l'urgence de créer une vacance au sein de la CECM avant qu'il ne soit procédé à l'élection du nouveau président. M. Carignan a commencé par régrimber. Les commissaires aussi. M. Carignan s'est finalement exécuté. Mais son geste a donné lieu à la protestation que l'on sait.

On ne saurait trop déplorer, dans cette histoire, le sort qui échoit à M. Carignan. Celui-ci s'est révélé, depuis un an, un excellent commissaire et est vite devenu un président respecté. Il est regrettable qu'il ait seul été invité à partir, alors qu'au moins deux de ses collègues, qui brillent surtout par leur silence aux réunions de la CECM, auraient pu, sans inconvénient pour la communauté, s'éclipser avant lui.

Cela étant dit, on ne saurait approuver la ligne de conduite suivie par les commissaires dans cette affaire. S'appuyant sur la lettre de la loi, les commissaires s'approprièrent, à la suite de la démission de M. Carignan comme président, à se livrer entre eux à un trop facile jeu d'échange de chaises, dont la démission de Mme Roux comme vice-présidente décrivait à l'avance le scénario. Ce jeu, même s'il était permis

par la loi, n'était pas conforme à l'esprit de celle-ci.

Le texte de la loi veut, en effet, que le président de la CECM soit désigné par et parmi les commissaires, dont quatre sont nommés par le gouvernement et trois par l'archevêque de Montréal. Ce que la loi ne dit pas — et qui est tout aussi important — c'est que ces nominations, pour être judicieuses, doivent faire l'objet, au préalable, de laborieuses consultations entre les deux "autorités désignantes" et que la personne du président éventuel est au centre de ces consultations. Le réalisme veut, par exemple, qu'il y ait, parmi les commissaires, un représentant de l'élément anglophone, un représentant de l'élément néo-canadien, un représentant du monde syndical, etc. Comment cet équilibre pourrait-il être obtenu s'il n'y avait pas accord au moins tacite quant à la source d'où émanera telle ou telle nomination? Le choix de M. Jarry comme président en 1961 avait fait l'objet de semblables consultations. Il en fut de même de celui de M. Carignan en 1968. Et cela était d'autant plus logique et réaliste que les personnes appelées à siéger ensemble comme commissaires dans chacun de ces deux cas n'avaient jamais eu l'occasion de travailler ensemble auparavant.

Dans le cas actuel, deux facteurs additionnels militaient en faveur d'une participation du gouvernement québécois à la solution du problème créé par la démission de M. Carignan.

Il fallait songer au contexte d'urgence qui continuera d'exister aussi longtemps que le projet de loi 62 ou un projet équivalent ne sera pas devenu loi. La mise en oeuvre de la réforme de structures annoncée par ce projet de loi exigera, à la tête de la CECM, une équipe très forte et très compétente.

Il fallait également songer qu'un important événement politique s'est produit le 29 avril et que le nouveau gouvernement québécois ne saurait demeurer étranger à l'orientation d'un organisme dont le budget dépasse les \$200 millions par an. Il eût été logique, dans ce contexte, que les commissaires prennent eux-mêmes l'initiative d'accorder une certaine marge de manoeuvre au gouvernement. Comme ils ne l'ont pas fait, comme ils ne voulaient visiblement pas le faire, M. Bourassa était tout à fait justifié d'intervenir.

S'il faut, dans cette affaire, réserver son jugement, ce n'est donc pas quant au désir qu'a exprimé le gouvernement d'avoir son mot à dire dans l'orientation prochaine de la CECM, mais plutôt quant à la façon dont il usera de la liberté que lui confère désormais la démission de M. Carignan comme commissaire.

La CECM a joué, sous le règne Carignan-Roux, d'une bonne direction. Le président et la vice-présidente ont formé une excellente équipe non seulement avec leurs collègues de la CECM, mais aussi avec les hauts fonctionnaires de cet organisme. L'accent nouveau qu'ils ont voulu mettre sur l'éducation des enfants vivant en milieu défavorisé restera comme l'un des traits les plus prometteurs de cette période trop brève.

Mais en prévision des graves décisions qui s'annoncent pour un avenir prochain, la CECM doit pouvoir compter sur un leadership encore plus compétent si possible. Si le gouvernement devait désigner, à la place de M. Carignan, un commissaire faible, inexpérimenté ou partisan, il faudrait le lui reprocher très sérieusement, et les commissaires seraient justifiés, en pareille hypothèse, de faire tout ce qui est humainement possible afin d'empêcher l'accession d'un indésirable au poste de président. Si, au contraire, le gouvernement s'approprie à désigner une personnalité respectée en raison de sa compétence en matière scolaire, de son intégrité et de son aptitude à participer de plain-pied à l'action des mois à venir, il faudrait plutôt le féliciter d'avoir su prendre à temps ses responsabilités.

Aussi longtemps que la démocratisation véritable des structures scolaires montréalaises ne sera pas un fait accompli, il conviendra de se souvenir que les commissaires demeurent des personnes nommées et non élues. Même si la lettre de la loi leur confère, pour la désignation de leur président, une latitude indéfinie, le pouvoir que le gouvernement conserve de mettre fin en tout temps au mandat de l'un d'entre eux rappelle utilement que Québec, jusqu'à nouvel ordre, ne saurait, sans manquer à son devoir, se contenter de suivre les actes majeurs des commissaires comme s'il n'était qu'un spectateur satisfait et impuissant du Forum ou du parc Jarry.

Claude RYAN

La pensée révolutionnaire chrétienne

Lettre de Pâques au peuple du Brésil

Frère, Il y a longtemps que je voulais le parler. Je savais que c'était dangereux. Mais aujourd'hui je ne peux plus me taire. Je sais, frère, que tu es un homme de bonne volonté et d'esprit ouvert, c'est plus que suffisant pour parler entre nous.

Le jour de la libération

Voici que d'ici quelques jours nous allons célébrer Pâques, le jour de la libération des peuples. J'aime beaucoup cette fête, et je veux te dire le sens qu'elle a pour moi. Célébrer la Pâque, c'est tenir mon engagement en faveur de la libération du peuple, de notre peuple. Je ne peux cacher plus longtemps ce que j'entends par là.

Je ne veux pas parler d'une quelconque libération vaporeuse et idéale. Il est question uniquement de la libération du peuple qui est en voie de réalisation, de cette libération déjà commencée, par des milliers de Brésiliens.

Je ne veux pas te faire un discours magnifique pour te dire: "Il faut lutter pour délivrer le peuple brésilien". Nous sommes repus de discours pompeux qu'aiment tant les prêtres, les militaires, les politiciens et les intellectuels bourgeois. Je n'aime pas cela. J'envoie cette lettre pour te dire comment je vois cette lutte et quels sont, pour moi, nos ennemis. Je cherche aussi ce qui peut se faire pour vaincre ces ennemis et construire un Brésil libre et fraternel, celui que Dieu veut.

Les ennemis du peuple

Nos ennemis sont nombreux. Il n'y en a pas qu'un seul, il est bon de s'en souvenir. La justice exige pour le moins, de montrer qui ils sont.

Le patron qui gagne un million par mois, qui paie un salaire de misère et prétend ainsi sauver l'économie du pays, celui-là est un ennemi du peuple.

Le commerçant qui exploite le paysan, achetant à bas prix le fruit de sa sueur parce que le paysan doit vendre de suite sa récolte pour nourrir sa famille, ce commerçant est un ennemi du peuple.

Il y a l'étranger riche qui place son argent au Brésil uniquement parce que là il rendra davantage: là, en effet, il paie à l'employé des salaires bien plus bas que dans son propre pays. Il ne se soucie même pas de savoir si le type de production qu'il finance correspond aux vrais besoins du peuple. Cet homme est un ennemi du peuple.

Les responsables de la santé du peuple qui laissent les gens sans possibilité d'acheter des remèdes: ceux-ci sont des ennemis du peuple.

Celui qui ordonne d'enseigner dans les collèges l'anglais, le français et autres choses qui n'aideront en rien les fils du peuple à affronter la vie, celui-ci est un ennemi du peuple.

Celui qui fait de la propagande pour convaincre que la dernière voiture Ford — que seul le riche peut acheter — va rendre le peuple heureux, celui-ci trompe le peuple: c'est son ennemi.

Le responsable politique qui dépense une fortune pour construire un stade de football (le football est une bonne chose, dit-il, quand le peuple se passionne pour son équipe favorite, il oublie l'exploitation qu'il endure et laisse la lutte) au lieu de multiplier les écoles, les hôpitaux gratuits, celui-ci est un ennemi du peuple.

Celui qui dénonce son voisin ou son compagnon de travail à la police militaire, celui-ci est un ennemi du peuple.

Cette contribution à la recherche et à la théorie dans le secteur des politiques gouvernementales ne peut d'ailleurs jaillir que des initiatives conjointes des professeurs d'université et d'un certain type de fonctionnaires. Parmi ces derniers, il faudrait recruter ceux qui d'une façon ou d'une autre ont joué quelque rôle et/ou ont observé de près la façon dont le rôle a été joué dans l'élaboration, la formulation et l'application des politiques considérées. Autrement, les analyses des politiques pourraient être bien incomplètes et partant bien peu valables. C'est à cette condition que sera réalisée l'intégration dont j'ai fait mention plus haut.

Si cette condition était remplie, on réaliserait ce vieux rêve d'un rapprochement gouvernement-université, rapprochement institutionnalisé et attendu depuis si longtemps. L'Ecole nationale d'administration publique réussira-t-elle là où les universités ont plus ou moins échoué? C'est ce que certains universitaires souhaitent. Aux "cadres" administratifs de jouer.

(1) Comme le soulignait M. Parenteau, il existe une section d'administration publique à l'intérieur du département de science politique de l'université Laval.

● A l'approche de Pâques, des prêtres brésiliens ont fait circuler sous le manteau une lettre qui, après avoir identifié les "ennemis du peuple", propose aux "exploités" de prendre le pouvoir et d'amorcer la création d'un type de société nouvelle. Le texte de ce document a été publié en français dans la revue "Culture et Folie" numéro 5 de mai-juin 1970. Il illustre un des courants de la pensée révolutionnaire chrétienne qui s'est fait jour ces dernières années en Amérique latine. Les sous-titres sont du Devoir.

sont des ennemis du peuple. J'ai la nausée en disant cela. Mais ne te laisse pas tromper par plusieurs hautes autorités de l'Eglise. Ils parlent et même très bien, mais dans la pratique ils méprisent le peuple. Ils usent et abusent du nom de Dieu pour imposer leur point de vue, regardant leurs propres intérêts. Regarde comme ils vivent et tu sauras très vite s'ils sont de la classe des bourgeois ou s'ils sont des amis du peuple.

Ils sont nombreux les ennemis, n'est-ce pas?

Leur ouvrir les yeux

Il est évident qu'il faut distinguer: il y a les ennemis conscients et les autres. Quelqu'un peut exploiter les autres presque sans savoir le mal qu'il fait. Nous devons lui ouvrir les yeux. Il peut changer et ne plus voler le peuple. Il peut devenir son ami.

D'autres vivent sur le dos du peuple, en sachant ce qu'ils font. Je pense qu'eux aussi peuvent changer, qui sait? Mais seulement après que le peuple ait lutté beaucoup contre eux, arrachant de leurs mains les richesses et les privilèges pour que les biens du peuple reviennent au peuple. Une fois dépouillés de leurs prétentions et de leurs richesses, peut-être vont-ils découvrir que le peuple avait raison. Ce jour sera le jour de la libération. Nous allons lutter contre eux d'une manière ferme, sans reculer. Au lieu de les excuser, nous allons tenter de les convaincre de leurs erreurs et de leurs crimes contre le peuple. S'ils s'en persuadent, très bien. Sinon, nous n'allons pas laisser opprimer le peuple une nouvelle fois. Aimer ses ennemis, c'est lutter contre eux jusqu'à détruire leurs possibilités de faire le mal, et après, laisser ouverte pour eux la possibilité d'ouvrir les yeux.

Autre chose: ces ennemis, outre qu'ils sont nombreux, marchent aussi la main dans la main. Le riche, le militaire, le prétextueux, l'Américain du nord, le prêtre parasite, le professeur embourgeoisé, savent unir leurs efforts pour défendre leurs privilèges, pour garder pour eux la plus grande partie du gâteau, eux, qui sont la fraction la plus petite de la société. Et de plus, ils savent acheter des alliés dans le peuple: les traîtres, les petits exploités qui, pour sortir de la famine, oublient que la faim et la dignité du peuple ne se vendent pas. De temps en temps, il est vrai, ces ennemis se disputent entre eux car l'appât du riche est tellement grand qu'il aimerait englober jusqu'aux autres riches.

Mais quand ils s'aperçoivent que le peuple est contre eux tous, ils s'unissent de nouveau pour mieux se protéger. Nous devons le savoir dans notre action.

C'est ainsi. Et devant tout cela, que faisons-nous?

Un Brésil humain et fraternel

Frère, je vais te dire comment je vois les choses. Ap-

puyé sur une petite expérience pratique, c'est la simple opinion d'un homme qui vit là, dans le Sertão. Et après, nous allons discuter mes propositions: eh oui! c'est en critiquant et en discutant toutes les idées avec le peuple que surgit de lui des meilleures orientations pour agir et lutter.

S'il y a une part d'exploiteurs au Brésil, il y a une quantité bien plus grande d'exploités. Et au milieu des exploités, il y a beaucoup de gens prêts à suer, souffrir, lutter et donner beaucoup de leur vie au service d'un nouveau Brésil, d'un Brésil humain et fraternel.

Il y a beaucoup de forces vives dans le peuple exploité, elles vont abattre les ennemis et libérer tous les hommes. Comment? A mon avis, nous avons deux grandes oeuvres devant nous: enlever le pouvoir des mains des exploités pour les remettre entre les mains du peuple et d'un autre côté essayer, déjà, où que ce soit, un type de société nouvelle, une nouvelle manière de vivre entre fils du peuple.

Mais, est-ce que le peuple peut déjà faire l'expérience de ce que sera la vie future du pays? Je crois que oui, malgré beaucoup de difficultés que je ne nie pas.

Il est évident que, par exemple, les champs, les usines, les écoles, les hôpitaux, tout cela est dans les mains des riches et à leur service. Mais qu'ils le veulent ou non, les riches n'arrivent pas à tout contrôler. Il existe déjà de petites zones où le peuple est arrivé à être le maître de la situation. Les exemples ne manquent pas.

Ainsi quand un syndicat rural fait tuer les boeufs du riche qu'il a mis à manger dans le champ des petits, ce syndicat commence à être un peu le maître de la situation. C'est lui qui fait l'expérience du nouveau type de relation entre paysans pour qu'ils grandissent ensemble, qu'ils soient plus heureux et plus utiles à la communauté.

Quand professeurs et élèves d'un collège se réunissent pour faire le programme du semestre, faire le plan des activités et apprécier les résultats pour le plus grand nombre de jeunes soit bien préparé pour la vie et efficace dans leur future profession: dans ce collège, le peuple commence à devenir le maître de la situation.

Propositions d'action

Aujourd'hui, mes propositions d'action se résument à ces trois qui, déjà, furent un peu essayées dans la pratique.

Premièrement, nous allons lutter jusqu'à la fin pour conquérir le pouvoir. C'est assez de mensonges faussement religieux et sentimentaux qui trompent les gens. Ils veulent nous faire croire que les privilèges reculent de Dieu la mission de résoudre les problèmes du peuple ou que le peuple va tout supporter puisque Dieu va combler ses aspirations au ciel. Jésus vit de la part de Dieu pour dire aux hommes que c'est aujourd'hui et sur la terre et avec la lutte de tous que se construit le véritable ciel de demain.

En même temps, nous allons augmenter le pouvoir créateur du peuple. Ainsi le jour de la prise de pouvoir, le peuple sera prêt pour la construction d'un nouveau Brésil.

Enfin, nous allons développer l'unité, la solidarité entre toutes les forces de libération du peuple. Le long chemin que le peuple a encore devant lui exige que tous les efforts s'ajoutent.

Frère, que penses-tu de mes propositions d'action?

A toi la parole.

Mars 1970.

LIBRE OPINION

Les relations de l'ENAP avec les universités

par MICHEL BELLAVANCE

● M. Michel Bellavance est professeur au département de science politique de l'université Laval. Dans cette libre opinion, il commente l'entrevue accordée à "Présent" par le directeur de l'ENAP, M. Roland Parenteau, à la lumière des relations entre le gouvernement et les universités.

Le directeur de la nouvelle Ecole nationale d'administration publique livrait récemment aux auditeurs de Radio-Canada ses propos sur ce que certains appellent d'ores et déjà "le nouvel espoir de la classe administrative québécoise". Interviewé dans le cadre de l'émission "Présent", M. Parenteau nous livrait entre autres choses sa conception du rôle de l'Ecole dans la formation de cette nouvelle "classe". Deux points ont attiré particulièrement mon attention et j'aimerais en discuter ici, ne serait-ce que pour tenter d'élucider ce qui

alors m'a paru fort ambigu dans les propos de M. Parenteau.

Pourquoi une Ecole indépendante?

A la question d'un journaliste qui lui demandait de justifier l'existence d'une telle Ecole séparée du milieu universitaire, ou de façon plus spécifique d'un département de science politique comme celui de l'université Laval, (1) M. Parenteau a apporté l'argument à savoir que l'Ecole devait avant tout dispenser un enseignement à la fois théorique et pratique et assurer le perfectionnement des "cadres" administratifs déjà en place dans la fonction publique québécoise. Pour ce faire, les étudiants de l'Ecole, aux dires mêmes de son directeur, devraient donc recevoir un enseignement comportant des éléments de psychologie, de droit, d'économie, de science politique etc. Si l'on en juge par cette dernière énumération, on peut donc se

demander en quoi cet enseignement sera différent de celui qui est actuellement dispensé à l'intérieur du département de science politique de l'université Laval. Sur ce premier point, par conséquent, M. Parenteau a été loin d'être clair.

Il l'a été d'autant moins qu'au cours du même interview, il a tenté de dissocier enseignement théorique et enseignement pratique, réservant le premier aux "académiciens" et le second aux "grands fonctionnaires".

Une conception ambiguë de la théorie

Cette conception étrange, quoique assez répandue dans la fonction publique, n'est en général pas celle qui prévaut dans les milieux universitaires. Les académiciens, qu'on accuse parfois de travailler en "tour d'ivoire" ont une idée bien différente de la théorie, laquelle n'a évidemment de sens que lors-

qu'elle est fondée sur la réalité, qu'elle soit physique ou sociale. Toute recherche empirique n'a de sens que celui qui la relie à la théorie et l'inverse est aussi vrai.

On voit mal, par conséquent, comment les universitaires pourraient dissocier théorie et pratique. Le même argument vaut d'ailleurs pour les "administrateurs" ou du moins pour ceux qu'il est convenu d'appeler les "cadres". Il est donc étrange de voir M. Parenteau vouloir réconcilier en séparant — c'est du moins l'intention implicite du directeur de l'Ecole — théorie et pratique c'est-à-dire, dans son optique, universitaires et administrateurs.

Pourtant, il y a un paradoxe qu'il faut ici expliquer. Il est vrai que les relations gouvernement-universités demeurent très superficielles. Etablies d'une façon sporadique et sur une base personnelle, elles ne sont sans doute pas susceptibles d'établir un lien qui pourrait bénéficier aux deux parties d'une façon continue. C'est donc vers l'établissement d'un tel lien que devrait s'orienter l'Ecole nationale d'administration publique, du moins dans l'esprit de son directeur.

Un nouveau type de relation

Un des moyens suggérés par M. Parenteau est d'inviter à l'Ecole des hauts fonctionnaires qui pourraient y dispenser un enseignement pratique et des universitaires qui pourraient se charger de l'orientation théorique. A mon avis cette formule ne peut s'avérer adéquate que si fonctionnaires et universitaires sont appelés à travailler ensemble de façon continue, c'est-à-dire dans la préparation des cours et dans l'enseignement même. Si les fonctionnaires ne se limitaient qu'à enseigner la "pratique", i.e. les techniques administratives, etc., et les universitaires la "théorie", je vois mal ce que pourrait en retirer les étudiants et les professeurs — qu'ils soient fonctionnaires ou universitaires.

En un mot, il me semble que la formule idéale est de constituer des équipes de travail groupant les deux types d'enseignements, équipes qui devraient oeuvrer ensemble du début à la fin du processus d'enseignement. Scinder ces équipes et réserver un

Gouvernement et éducateurs

Et voilà, le gouvernement a trouvé une solution très intelligente pour régler le problème des mille professeurs sans emploi pour septembre. Il a décidé de remanier les professeurs supposément non qualifiés, et de les remplacer par des finissants de l'école normale.

Pourquoi avoir engagé des professeurs qui n'étaient pas, au départ, légalement qualifiés? Est-ce que ces professeurs ont été engagés comme bouche-trous? Pourquoi jusqu'ici ces professeurs ont-ils fait l'affaire et que maintenant on les rejette? Pourquoi remplacer les travailleurs par des chômeurs et les chômeurs par des travailleurs? Le problème demeure.

re quand même présent et réel. Est-ce que l'on va continuer à remplir les écoles normales pour produire des "chômeurs diplômés"? Et cela n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Quand nos gouvernements, qui se succèdent assez régulièrement, vont-ils poser des actes de valeur et apporter des solutions réelles au lieu de laisser en suspens les problèmes pour le gouvernement suivant? Je crois qu'on ne règle pas un problème en retardant tout simplement son échéance. Qu'attend le gouvernement pour faire, de façon intelligente, un "planning rationnel" et non un "patching" partiel? Faut-il toujours qu'il soit

rejetés par nous les plus âgés. La présente jeune génération est pourtant égale, physiquement et mentalement, à la génération de 21 ans de son père. Les jeunes actuels possèdent une meilleure éducation que la majorité des jeunes de toutes les périodes passées de l'histoire.

Nos jeunes sont notre seul avenir, et ils ont, certes, gagné le droit de jouir pleinement des droits de citoyens de notre société, le droit d'être considérés comme majeurs.

A. CLOUTIER

Montréal, 9-8-70

Le vote à 18 ans et ses corollaires

Monsieur,

On a beaucoup écrit concernant les jeunes de 18 ans. Nos gouvernements, soit municipal, provincial ou fédéral, en baissant l'âge de votation à 18 ans, ont reconnu que les citoyens de notre jeune génération sont des membres responsables dans notre société. Ils ont pris le plus efficace moyen d'incorporer nos jeunes dans le grand courant de notre politique canadienne.

Si l'on peut dire que le jeune de 18 ans d'aujourd'hui est mieux équipé, intellectuellement et émotionnellement, pour donner un vote

que ceux de la jeune génération du passé, le même jeune doit aussi avoir les droits et responsabilités d'une personne majeure sous nos différents codes de lois.

Nos jeunes s'engagent et se préparent pour la protection de notre pays, qui est aussi le leur; ils sont capables d'assurer cette protection, et capables de voter. Néanmoins, une société qui impose ce fardeau cruel d'une guerre à ses jeunes a aussi l'obligation de leur donner tous les droits de citoyens.

Les jeunes d'aujourd'hui se rendent compte qu'ils sont traités comme un groupe sans maturité, qu'ils

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Traitéur: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 424 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. A l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Edition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec.

des
idéesdes
événementsdes
hommes

La flotte soviétique dans l'océan Indien

Canonnières "progressistes" contre canonnières "impérialistes"

par MICHEL TATU

"Il y a trois ans, la seule force navale entre l'Afrique et Singapour, à l'exception de celles des pays côtiers, était britannique. Dans trois ans, si les choses vont mal, elle pourrait bien être russe."

(L'Economist.)

"Les navires de la flotte soviétique sont systématiquement présents dans les océans, en particulier dans les régions où sont stationnées les flottes de pointe de l'OTAN. La présence de nos bâtiments dans ces régions lie les mains des impérialistes, les prive de la possibilité d'interférer sans obstacle dans les affaires intérieures des peuples."

(L'amiral Gorchkov dans la Pravda.)

PARIS (Le Monde) — La conclusion d'un accord d'apparence anodine entre Moscou et l'île Maurice, offrant des "facilités portuaires" à la marine marchande soviétique dans cette lointaine escale du sud de l'océan Indien, attire à nouveau l'attention, comme le montrent ces deux citations récentes de l'hebdomadaire londonien et du commandant en chef de la marine soviétique, sur l'expansion navale de l'U.R.S.S. et sur l'inquiétude qu'éprouvent à ce sujet les stratégies occidentales. Plus précisément, l'événement a mis en lumière la véritable dimension de cette expansion, qui n'est pas limitée à la seule Méditerranée, ni même à l'Atlantique et au Pacifique, mais gagne maintenant l'océan Indien et le golfe Persique, le secteur de la planète le plus éloigné actuellement, par voie de mer, des ports soviétiques.

Il est vrai que des considérations politiques bien précises — le besoin de justifier la décision "de principe" prise par M. Heath de reprendre les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud — ont conduit les autorités britanniques à grossir quelque peu la portée de l'accord soviéto-mauricien. Selon les précisions fournies par l'Economist, cet accord est modeste: le nombre des chalutiers soviétiques qui pourront se ravitailler à Port-Louis est limité à quinze par an et aucune possibilité de réparation ou de stockage n'a été concédée en principe. L'île Maurice recevra en échange des bâtiments de pêche, dont l'un a déjà été livré à titre gracieux. Nulle part, dans tout cela, il n'est question de clauses militaires; d'ailleurs, l'effort soviétique dans cette région est encore trop récent pour avoir eu beaucoup d'effets tangibles: ouverte en 1967 par des bâtiments de recherche océanographique, la pénétration de la marine russe entre l'Inde et l'Afrique s'est traduite en mai de l'année suivante par une première visite, dans le port irakien d'Umm-Kasr, d'un croiseur et de deux avisos prélevés sur la flotte du Pacifique. Ces visites se sont multipliées depuis lors, mais l'on estime que l'effectif plus ou moins permanent maintenu dans la région par l'U.R.S.S. — mis à part les "chalutiers" électroniques des services de renseignements — n'excède pas actuellement dix à quatorze bâtiments de divers types, sous-marins compris.

La route du Cap

Il reste que cette présence est dès maintenant beaucoup plus que symbolique et qu'elle est appelée à se développer sous l'influence de plusieurs facteurs. En premier lieu, tout en revenant sur la décision prise par le gouvernement de M. Wilson, en 1964 d'évacuer avant la fin de 1971 toutes les forces britanniques stationnées à l'est de Suez, M. Heath, tout en désapprouvant cette décision, n'envisage que le maintien d'effectifs militaires réduits. La pénétration soviétique aura donc un champ relativement libre puisque, aussi bien, aucune puissance militaire digne de ce nom, exception faite peut-être de l'Afrique du Sud, n'existe dans la région. L'agitation chronique dans les sultanats du golfe Persique, les perspectives prometteuses offertes à Aden, le récent virage à gauche de Ceylan, la rancœur prévisible des pays d'Afrique orientale contre Londres après la reprise des livraisons d'armes au régime de Pretoria pourront fournir à Moscou maintes occasions d'organiser cette présence sur des bases plus stables. En second lieu, la route du Cap est devenue une voie commer-

ciale de première importance pour la plupart des pays occidentaux depuis la fermeture du canal de Suez. Elle le restera, quoi qu'il arrive, puisque les pétroliers géants ne pourront emprunter d'autre route, ce qui donne une importance stratégique nouvelle au no man's land militaire situé à l'est de l'Afrique.

Enfin, la pénétration dans l'océan Indien est devenue pour Moscou une quasi-nécessité du fait que l'expansion des deux flottes soviétiques de l'Atlantique et du Pacifique, qui ne peuvent communiquer commodément que par cette région. La stratégie d'encercllement poursuivie plus ou moins ouvertement à l'égard de la Chine ne peut que rendre plus séduisant, aux yeux des dirigeants du Kremlin, un renforcement de leur influence entre Aden et Singapour.

C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons que de nombreux experts prêtent à Moscou l'intention d'obtenir en priorité l'ouverture du canal de Suez: dès le lendemain de la guerre de six jours, on avait pu observer que la fermeture de la voie d'eau nuirait davantage en fin de compte aux navires soviétiques — obligés, pour acheminer par exemple d'Odessa à Haiphong les approvisionnements à destination du Vietnam, d'effectuer un immense périple autour de l'Afrique et de l'Asie — qu'aux pétroliers occidentaux, dont les gabarits croissants commencent déjà à excéder les dimensions du canal. L'argument vaut toujours aujourd'hui, avec cette différence que Moscou dispose de bien meilleurs atouts pour l'imposer. Israël, qui avait refusé de se prêter à une telle opération si ses navires ne pouvaient pas utiliser la voie d'eau, pourrait s'y résigner d'autant plus volontiers que le cessez-le-feu serait ainsi respecté à coup sûr sur le canal par les batteries égyptiennes.

"Plus jamais ça!"

On objectera que l'arme nucléaire aurait pu rendre caduques les conceptions classiques du rôle des marines de

guerre en cas de conflit, tout comme les vieux procédés de la "diplomatie de la canonnière" en temps de paix. Tel était en effet l'avis de M. Khrouchtchev, qui voyait dans les porte-avions des "cerceaux volants" et estimait que les croiseurs étaient tout juste bons à transporter les hommes d'Etat. Cependant la crise de Cuba avait été la cause d'un amer réveil que symbolisa le "Plus jamais ça!" lancé par M. Koumetzov, premier adjoint de M. Gromyko, à un de ses interlocuteurs américains en 1962.

Les dirigeants soviétiques lancèrent alors le vaste programme de constructions de fusées intercontinentales dont nous voyons les effets aujourd'hui, mais ils cherchèrent aussi à développer les forces d'intervention classique qui leur avaient fait si cruellement défaut pour briser, ou au moins décourager, le blocus américain dans les Caraïbes. C'est à partir de 1963 que la marine de guerre soviétique commença à faire des croisières prolongées dans l'Atlantique, cessant ainsi de se confiner dans le rôle de protection des côtes et d'auxiliaire de l'armée rouge qu'elle avait eu jusqu'alors. A la même époque, très probablement, fut engagé le programme de constructions navales grâce auquel Moscou dispose aujourd'hui de la marine de combat sinon la plus nombreuse du moins la plus moderne du monde: comme l'a indiqué récemment l'amiral américain Rickover à propos de la flotte sous-marine, tous les sous-marins soviétiques actuels ont moins de seize ans, alors que la moitié de la flotte américaine tombe dans cette catégorie et que le tiers date de la seconde guerre mondiale.

Parallèlement, l'entraînement et le déploiement de ces forces ont été poussés avec un grand luxe de moyens: les manœuvres Océan, conduites du 14 avril au 6 mai dernier avec plus de cent cinquante navires sur les océans Pacifique et Atlantique à la fois, ont été, rapporte l'"Etoile rouge de Moscou", "les plus grandes manœuvres de l'histoire militaire".

Quant au rôle que les dirigeants soviétiques entendent attribuer à cette puissance nouvelle, il ressemble étonna-

ment, même sous la coloration "de classe" du langage officiel, à celui que toutes les grandes nations maritimes ont assigné à leur flotte dans le passé. Selon l'amiral Kasatonov, commandant en chef adjoint de la marine soviétique, dont une interview a été récemment publiée par l'Etoile rouge, il consiste à "monter la garde dans toutes les régions de l'océan mondial, là où l'exigent les intérêts de la patrie, le renforcement de l'autorité internationale de notre pays". Pour l'amiral Gorchkov, déjà cité, la flotte soviétique est, d'une part, "un impressionnant facteur de dissuasion sur la voie de l'agression et des aventures impérialistes", d'autre part, "un symbole de fraternité et d'aide aux peuples amis", tout cela permettant de garantir "les intérêts d'Etat de l'Union soviétique sur les mers et les océans". En bref, la politique du "show the flag" (montrer le pavillon), inventée jadis par l'amirauté britannique, a trouvé de dignes héritiers: les ports de trente-six pays ont reçu en 1969 la visite officielle de bâtiments de guerre soviétiques, et ce chiffre doit être considérablement augmenté cette année.

Quant au rôle de dissuasion contre les "aventures impérialistes", il s'exerce déjà très efficacement en Méditerranée, où les unités soviétiques dépassent déjà à certaines périodes, en nombre sinon en puissance de feu, la VIe flotte américaine. La R.A.U. en bénéficie au premier chef, mais aussi, à l'occasion, d'autres régimes. C'est ainsi par exemple, que, immédiatement après le coup d'Etat qui renversa le 1er septembre dernier le roi Idriss, des navires soviétiques ont pris position le long des côtes libyennes, tandis que d'autres "marquaient" plus étroitement encore que de coutumes les unités de la VIe flotte et de l'OTAN.

Bien entendu, on ne voit pas pourquoi les Soviétiques se priveraient de briser la suprématie dont leurs adversaires ont plus d'une fois abusé dans le passé, et par les mêmes moyens qu'eux, opposant en quelque sorte une "canonnière progressiste" à la "canonnière réactionnaire" des Anglo-Américains. Une opération telle que le débarquement américain au Liban en 1958, voire comme l'intervention des "marines" à Saint-Domingue en 1965, serait aujourd'hui plus aléatoire, sinon tout à fait exclue. Mais, à l'inverse, une situation dans laquelle les "marines" soviétiques interviendraient sur un lointain rivage pour soutenir ou rétablir un régime "progressiste", voire pour aider une fraction minoritaire dans une lutte pour le pouvoir, n'est plus inconcevable. Plus généralement, et malgré la très grande prudence manifestée jusqu'à présent par les dirigeants du Kremlin, les risques augmentent de voir un prochain conflit local se compliquer d'une confrontation entre les Deux Grands. D'autant plus que la recherche de l'influence par l'influence, telle qu'elle est pratiquée au début, débouche vite sur la protection d'"avantages acquis", transformés à leur tour en "impératifs de sécurité", sans parler de la sauvegarde du "prestige du pavillon".

L'U.R.S.S. n'a pas encore terminé l'apprentissage de la puissance.

■ lettres au DEVOIR

Un défi à la taille de nos régions

Le 13 Juin 1969 était sanctionné à Québec un texte de loi portant sur la formation et la qualification professionnelle de la main-d'œuvre. Ce titre devait à lui seul traduire de façon assez complète le contenu de ce qu'on appelle communément le bill 49.

Fait inusité, le législateur acceptait que l'application de son bill fût conditionnée par la réponse que donnerait le monde salarial et patronal dans la mise sur pied des structures propres à cette application: c'était carrément un appel à la participation.

Allant plus loin encore, le ministère du travail et de la main-d'œuvre du Québec crut devoir amorcer cette participation en déléguant dans chaque région une Mission dont le sigle OPES indiquait bien cette participation projetée des employeurs et des salariés.

Le passage de la Mission attirait partout d'importantes représentations du monde patronal et syndical: ces délégations firent valoir des considérations qui doivent dénoter une recherche consciencieuse visant à surmonter certaines difficultés de nature à entraver l'application de la loi.

La structure d'application du bill 49 repose sur une base formée de Comités consultatifs à partir des

divers secteurs économiques d'une région. Au sein de ces comités, employeurs et salariés évalueront, à la lumière des particularités de leur région, des besoins en main-d'œuvre auxquels correspondront des programmes de formation à formuler.

Une autre fonction de ces comités consistera à désigner les membres de la Commission régionale de formation professionnelle, laquelle devra appliquer les programmes de formation, en administrant un Centre à cette fin ou en négociant des ententes avec d'autres institutions.

Ici se situe un défi de taille. En effet, il n'apparaît pas facile d'amener à siéger à une même table, au sein d'une même Corporation, des gens préoccupés par des problèmes aussi divers que ceux des pêcheries, des mines, du bois, des services, etc. Mais n'est-ce pas en tentant d'intégrer dans un même organisme des gens aux préoccupations si différentes qu'on viendra à concevoir une réelle planification?

Le monde salarial et le monde patronal auxquels cet appel est lancé doivent réaliser que leur incombance la redoutable mais exaltante mission d'unir les forces vives de leur région en vue de la solution de problèmes qui doivent devenir communs.

Le défi ne consiste en rien de moins que de créer une conscience régionale.

Prolongeant cette structure qu'on vient de définir apparaît maintenant le Comité consultatif provincial, conseiller privilégié de la Direction de la main-d'œuvre du Québec. Comme ce Comité puisera ses membres à même les Corporations régionales et que celles-ci demeurent elles-mêmes formées de personnes désignées par les comités consultatifs régionaux, on peut dire que ces derniers influencent directement le Comité provincial.

Ceci pour dire que notre monde patronal et notre monde salarial doivent encore rester conscients de cette responsabilité: faire entendre à Québec, à ce Comité, la voix de leur région.

Vu les conséquences à venir, il serait en outre étonnant que notre monde du travail laissât régler, sans y prendre part, l'admission à l'exercice des métiers et tout ce que cela comporte.

L'adoption du Bill 49, a-t-on écrit, amorce, dans le monde du travail québécois, une révolution comparable à celle qui bouleversa, il y a quelques années, les milieux de l'éducation.

Laissons-nous cette révolution se faire sans nous?

C'est d'autant plus à ne pas manquer qu'il s'agit d'une révolution encouragée par le Gouvernement.

Robert PARISE,
attaché d'administration,
Ministère du travail.

Découvrir le pot aux roses

Un grand quotidien de Québec publiait, le 25 juillet dernier en page 20, un communiqué dont la fonction idéale était d'être un véritable chantage aux valeurs morales: partie, bi-bi, police, paternalisme et autre bidule.

Ce débit cliquant était étalé sous un titre zéléur en diable: Les Canadiens français sont-ils conscients des efforts des anglophones pour s'initier à la culture française? Qui pose cette question édifiante que n'aurait pas désavouée Minou Drouet elle-même? C'est un policier de la Gendarmerie canadienne attaché à la Maison de la reine, le haut-fonctionnaire Donald Cobb.

Mais, comme un texte de science policière illusoire n'a peut-être pas un pouvoir de conversion suffisant, on avait pris soin d'ajouter la photographie du monsieur, s'offrant plaisamment en "regardez-moi: je suis une belle image de l'idéologie fédéraliste, je ne ferais pas de mal à une mouche".

Que disait-on à travers cette propagande réchauffée? M. Cobb, également président du groupe de "hauts" fonctionnaires anglophones qui viennent à Québec "apprendre" le français des contribuables, s'embarquait dans un tissu d'inepties.

S'arrête-t-on souvent à se demander ce que cela représente pour des hommes en pleine maturité bien ancrés dans leur carrière et ayant atteint un âge où, normalement, on a cessé d'étudier, de retourner, en somme, à l'école, de prendre des livres de grammaire, de participer à des cours de conversation et à des séances de laboratoire? ... Il faut quand même que notre motivation soit drôlement sérieuse pour quitter nos emplois, nos résidences et nous transporter nous et nos familles. Mais nous sommes heureux de le faire car nous considérons que les buts du programme de b. et de b. justifient nos efforts... Notre désir est de travailler à faire d'Ottawa, la capitale fédérale, un endroit où les francophones se sentiront aussi à l'aise que les anglophones.

Oui, c'est touchant, et cela fait bien des virgules pour débaler en toute candeur les grandes lignes du mythe bi. et bi. Voilà qui autorise le Québécois à se laisser aller à l'euphorie d'une publicité des détergents et poudres où le produit appuie son prestige sur l'évidence d'un résultat. Le profond et le mous-

seux ont pour Ottawa la même puissance d'action que pour les savons. Et au fond, on rejoint le même but: servir les intérêts de puissances d'argent.

Ce genre de moralisation, de bourrage de cerveau, ne nous change pas beaucoup du Louis Veillot de la petite école. Nous sommes habitués, nous Québécois, à entendre le langage des autres: celui qu'on nous impose tout en nous dérobant le nôtre propre.

Mais ça ne prend plus, à la fin. Nous en avons assez de tenir la chandelle aux bonimenteurs. Et puis la police, on sait ce qu'elle nous rapporte, donc peu importe la langue qu'elle parle. L'art de matraquer ne s'apprend pas dans

Rivarol. Nous vivons actuellement au Québec dans une véritable dictature policière où le viol des consciences et de l'activité des citoyens bat son plein. La Gestapo a fait des petits chez nous. C'était moins bien organisé sous Duplessis, et pourtant...

Quant à la Gendarmerie de sa Majesté, il est possible qu'elle gagne des points à savoir le français. Par exemple, pour mieux tirer les vers du nez des voisins.

En effet, nous les Québécois sommes bien conscients des efforts des anglophones pour arriver à leurs fins. Le cheval de Troie nous a déjà été conté.

Jacques PARENT
Sillery, 30-7-70

Je me pensais battu d'avance...!



Je suis un contracteur en construction. Dans le passé, lorsque je voulais obtenir un contrat, je craignais d'aller rencontrer des hommes importants. J'avais peur de les déranger et de ne pas pouvoir répondre à leurs objections. Je me sentais vaincu avant d'entrer.

Maintenant, quand je vais offrir les services de ma compagnie, j'ai plus d'aplomb; je m'exprime avec plus de convictions et je constate que mes paroles ont plus de poids. Je suis certain de doubler mes ventes cette année, car je suis en mesure de donner mon plein rendement; je suis tellement plus sûr de moi!

Tout ça grâce à quoi? Grâce au merveilleux cours de culture humaine et de maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité ou Palais du Commerce.

Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux jeunes vous vous trompez. Il aide toute personne, homme ou femme de 18 à

75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf, auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès."

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par près de 13,000 gradués distingués. C'est un cours dont les frais sont totalement déductibles du revenu imposable. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite mardi, le 18, mercredi le 19 ou jeudi le 20 août à 8 h. p.m. au Palais du Commerce, suite 219 par le métro station Berri-Demontigny, (entrez par 1600; rue Berri et prenez l'ascenseur.)

Pour obtenir un dépliant gratuit, signalez immédiatement 842-8186.

Max Beauvais
de la rue St-Jacques

Maintenant en cours!

notre traditionnelle

Vente de luxueux complets faits sur mesures

ordinairement jusqu'à \$165.

Si vous êtes un champion de l'individualité... si vous êtes une personne exigeante pour les vêtements confectionnés avec le plus grand soin et adaptés à vos mesures personnelles... voici une occasion spéciale pour vous.

Comme c'est la coutume chez Max Beauvais de la rue St-Jacques, vous n'aurez qu'à choisir votre nouveau complet dans une importante collection des plus beaux tissus de laine.

Maintenant \$109.
(com. et 2 pces.)

Essaiage et devant croisé inclus

Max Beauvais
de la rue St-Jacques

385 St-Jacques — 288-9261

(À quelques pas de la station de Métro Place Victoria Station -
nement gratuit, coin des rues Notre-Dame et St-Pierre.)

VOTRE TEMPS EST PRÉCIEUX?
VOICI L'ARTICLE IDÉAL POUR VOUS

Que ce soit pour des travaux scolaires, pour le bureau ou la maison, la machine à écrire électrique "Smith-Corona" modèle "Secretarial 215" est tout indiquée pour vous. Procurez-vous-la à caractères "Pica" ou "Elite", avec chariot de 15 po., rouleau à chariot amovible et demi-espace. Elle vous permet de taper aisément plusieurs copies à la fois. Quand vous l'aurez essayé vous direz avec nous: "C'est une merveille". **241.50** chacune.

Composez 842-6171

DUPUIS - REZ-DE-CHAUSSEE - RAYON 280

DUPUIS
LE GRAND MAGASIN CANADIEN À L'ACCENT FRANÇAIS

informations

internationales

Pékin intervient dans l'affaire de l'ambassade du Cambodge à Prague

par Pierre Comparet, de l'AFP

PEKIN — Pékin vient d'intervenir pour la première fois dans l'affaire de l'ambassade du Cambodge à Prague.

gue, donnant à celle-ci de nouvelles dimensions. L'agence Chine nouvelle accuse les autorités tchécoslova-

ques d'avoir pris "des mesures inhumaines" contre le secrétaire d'ambassade Isoup Ganhny et les étudiants qui ont occupé l'ambassade du Cambodge le 10 août.

Après avoir rappelé le blocus de l'ambassade cambodienne à Prague, "Chine nouvelle" souligne que les autorités tchécoslovaques "ont déclaré qu'elles étaient disposées à fournir une protection diplomatique" à Meas Keth Caimeron, "l'ambassadeur fantôme de la clique Lon Nol-Sirik Matak, qui est un laquais de l'impérialisme américain".

C'est la première fois que le point de vue chinois est exprimé sur cette affaire, et l'on remarque que cette prise de position est intervenue au moment où, d'autre part, le prince Norodom Sihanouk intervenait personnellement dans l'affaire en envoyant un télégramme au président Svoboda.

Le télégramme du prince politisait aussi nettement l'affaire dans la mesure où il faisait du sort qui serait réservé à Isoup Ganhny et à ses compagnons un test des intentions du gouvernement tchécoslovaque, vis-à-vis de la cause du Front uni national du Kampuchea (Funk).

Jusqu'à présent, pourtant, les réactions venues de la capitale chinoise aussi bien du côté chinois que du côté cambodgien donnent l'impression d'une certaine retenue et semblent indiquer que le gouvernement royal de l'union veut éviter de prendre une position extrémiste en vue de préserver les possibilités de conserver l'ambassade du Cambodge à Prague et aussi les chances d'une reconnaissance officielle. Il est évident qu'à la suite de ces nouveaux développements, l'embarras du gouvernement tchécoslovaque ne va faire que croître. Celui-ci se trouve placé devant un choix difficile entre une atti-

tude juridique qui lui commande de faire face aux obligations concernant la sécurité des diplomates et des ambassadeurs, qui lui incombent en vertu des règles internationales, et, d'autre part, une attitude politique qui consisterait à faire fi de ces règles internationales en donnant gain de cause aux "rebelle" et en évitant ainsi d'encourir le blâme des pays amis du prince Norodom Sihanouk au cas où il en viendrait à mettre fin à l'occupation de l'ambassade.

En l'occurrence, les intérêts politiques du gouvernement tchécoslovaque et ses obligations juridiques semblent tout à fait contradictoires. L'acceptation du fait accompli entraînerait vraisemblablement pour le gouvernement tchécoslovaque une perte de crédit et de prestige auprès des gouvernements ayant une ambassade à Prague. C'est sans doute en raison de cette dernière considération que les autorités tchécoslovaques ont jusqu'à présent adopté une attitude consistant, semble-t-il, en un lent grignotage permettant finalement la récupération du bâtiment de l'ambassade du Cambodge. Il est possible que l'intervention du prince Sihanouk et la dépêche de l'agence Chine nouvelle aient pour but de bloquer ce processus.

Victoire pour l'industrie du pétrole

Nixon maintient le système des quotas

WASHINGTON (AFP) — Le président Nixon a définitivement renoncé à remplacer le régime de contingentement des importations pétrolières aux Etats-Unis par un système de droits de douane recommandé par une commission interministérielle.

M. George Lincoln, directeur du service des produits stratégiques (Office of Emergency Preparedness) qui avait été chargé par le président d'étudier les recommanda-

tions de la commission, a déclaré hier qu'il avait été décidé de maintenir, en l'améliorant, le système des quotas existant depuis 1959.

Il y a six mois, une commission interministérielle avait proposé, malgré l'opposition vigoureuse de l'industrie américaine du pétrole, que le régime des quotas soit progressivement remplacé par un système de droits de douane. Le but recherché par la commission était de faire baisser le prix du pétrole aux Etats-Unis par une augmentation ordonnée des importations. Il est généralement estimé que le contingentement des importations coûte chaque année entre 5 et 7 milliards de dollars aux consommateurs américains.

M. Lincoln n'a donné aucune précision sur les "améliorations" qu'il est prévu d'apporter au régime des quotas. Dans une lettre au président Nixon, il a seulement expliqué les raisons qui l'avaient

amené à conclure que le maintien de ce régime était souhaitable.

"De récents développements ont accru les doutes sur l'opportunité de recourir à un système de droits de douane pour contrôler les importations", a déclaré M. Lincoln. Il a notamment fait état d'un ralentissement récent des approvisionnements de l'Europe en pétrole, du Moyen-Orient, de l'incertitude que les perspectives de développement des gisements de l'Alaska faisaient peser sur l'évaluation des besoins futurs des Etats-Unis et

du danger qu'il y aurait pour les Etats-Unis à dépendre dans une trop large mesure de sources étrangères aléatoires pour un produit aussi essentiel que le pétrole.

La décision du président Nixon coïncide avec une disposition du projet de loi protectionniste actuellement à l'étude au Congrès pour légaliser le régime de quotas sur les pétroles qui était jusqu'ici administré sous la seule autorité du président. Ce régime limite les importations à environ 12 pour cent de la consommation américaine.

Projet d'accord EU-Suisse sur la levée du secret bancaire

BERNE (AFP) — La justice suisse pourrait collaborer avec la justice américaine et, par conséquent, lever le secret bancaire, pour les enquêtes sur les infractions, notamment en matière fiscale, que ne reconnaît pas le droit suisse. Mais cette collaboration ne serait acquise que pour autant que la justice américaine démontre que ces infractions sont liées à l'existence de délits de droit commun et que l'enquête peut conduire à démasquer des bandes organisées de malfaiteurs.

Tel est le point principal du projet d'accord élaboré au cours des pourparlers qui se sont déroulés à Berne du 13 juillet au 14 août entre des représentants des administrations fédérales suisses et américaines. Ce texte, qui a été présenté hier après-midi au cours d'une conférence de presse par M. Pierre-André Nussbaumer, chef du service économie et finances du ministère suisse des affaires étrangères, sera soumis pour examen aux deux gouvernements.

Ce projet d'accord vise à régler l'ensemble des problèmes de la collaboration judiciaire des deux pays en matière de délits de droit commun. Ses dispositions englobent le "crime organisé" et ses répercussions internationales.

Selon la législation suisse en la matière, seul un délit relevant du droit pénal — ce qui n'est pas le cas de la fraude fiscale — permet la levée du secret bancaire. Néanmoins, a précisé M. Nussbaumer, la délégation suisse a reconnu que "le crime organisé représente une forme particulièrement dangereuse de criminalité et qu'il est dès lors justifié de sortir du cadre habituel des mesures de collaboration judiciaire pour la réprimer". Il faudra toutefois que la justice américaine soit en mesure de prouver qu'en matière de fraude fiscale, il deviendra possible, a dit M. Nussbaumer, "sinon de démanteler les bandes organisées de malfaiteurs, à tout le moins d'arrêter un de leurs chefs".

Panam négocie l'ouverture d'une ligne avec la Chine

HONG KONG (AFP) — De nouvelles rumeurs concernant l'ouverture d'une ligne aérienne avec la Chine Populaire par la compagnie "Panamerican Airways" circulent depuis hier à Hong Kong où vient d'arriver le président de la compagnie américaine, M. Najeeb Halaby.

En février dernier, on avait attribué à M. Halaby une déclaration selon laquelle la compagnie américaine envisageait d'ouvrir une ligne aérienne avec la Chine Populaire. Toute négociation à ce sujet, aurait dit M. Halaby, serait engagée probablement entre la compagnie elle-même et le gouvernement chinois, et non entre Washington et Pékin, des relations diplomatiques entre les deux pays n'étant pas, selon lui, indispensables.

L'ambassadeur de Pékin arrive à Belgrade

BELGRADE (AFP) — Le nouvel ambassadeur de Chine populaire en Yougoslavie, M. Tseng Tao, est arrivé hier après-midi à Belgrade.

De son côté, l'ambassadeur de Yougoslavie en Chine populaire, M. Bogdan Orescanin, occupe son poste depuis mai dernier. Ainsi les relations diplomatiques entre les deux pays s'établissent à nouveau, après douze ans d'interruption, au niveau des ambassadeurs.

La Yougoslavie a été en 1949 un des premiers pays à reconnaître la République populaire de Chine mais les relations diplomatiques n'avaient été établies qu'en 1955, depuis, elles étaient tributaires des relations entre Moscou et Pékin. Leur détérioration correspond à la période de tension dans les rapports sino-soviétiques et au contraire, les distances prises par Belgrade à l'égard de Moscou après l'intervention soviétique d'août 68 en Tchécoslovaquie, auraient contribué au rapprochement des deux pays.

Si ce rapprochement diplomatique n'élimine pas les dissensions politiques et idéologiques entre les deux pays, il contribue toutefois à les atténuer. Il doit également contribuer à l'extension des relations économiques entre la Chine et la Yougoslavie. Certains résultats positifs ont déjà été obtenus dans ce domaine puisque l'accord d'échanges commerciaux pour l'année en cours porte sur une somme de deux millions de dollars.

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

Vito Restaurant Italien
5412 Côte-des-Neiges, Montréal
(entre Lacombe et Edouard-Montpetit)
Tél.: 735-3623

Les Antipropos de Jean Lévesque

LA QUESTION

Parmi les options constitutionnelles qu'envisage Me Mario Beaulieu pour le Québec se trouve l'option américaine. L'ancien ministre des finances du Québec ne nous a pas encore expliqué la façon avec laquelle il envisage la possibilité pour notre province de resserrer ses liens avec les Etats-Unis mais il est certain que l'option américaine, qui a déjà fait parler d'elle à maintes reprises chez nous depuis le Traité de Paris de 1763 va encore susciter bien des débats.

Il tombe sous le sens que Me Beaulieu, en relançant cette idée, peut poursuivre plusieurs buts, ensemble ou séparément. Se replacer lui-même dans le courant des discussions politiques en est un, pousser notre société vers l'auto-détermination en est un autre, explorer en tout cas toutes les options constitutionnelles, en est un troisième. Quoi qu'il en soit de l'option américaine, il n'en demeure pas moins que la question constitutionnelle revient sur le tapis une fois de plus, et cela nous apparaît bon.

Les problèmes que connaît la société canadienne-française, société largement groupée au Québec, sont des problèmes normaux de croissance. Ce sont des problèmes inhérents à l'existence même d'une entité, problèmes qui proviennent par eux-mêmes l'existence indéniable de cette collectivité que tant de personnes voudraient ignorer encore en 1970.

Les choses étant ce qu'elles sont, notre faiblesse numérique et économique n'ayant pas encore tué notre vitalité culturelle, n'est-il pas logique et normal pour une société qui se découvre en même temps que le monde, qu'elle s'interroge sur son avenir. Aussi, tout en tentant de résoudre au mieux les problèmes actuels et aigus qu'elle connaît aujourd'hui, faut-il à cette société, au même moment ne pas perdre de vue l'essentiel c'est-à-dire son avenir, et les moyens à prendre pour préparer et préserver sa vie future. On en revient donc, forcément et en dépit de qui que ce soit, en dépit des intérêts mesquins ou adversaires de qui que ce soit, au débat constitutionnel.

C'est pour cette raison que, malgré nos problèmes économiques, culturels, linguistiques, sociaux, malgré nos relations difficiles avec des voisins plus forts que nous; malgré notre propension bien latine à se nuire à nous-mêmes entre nous; c'est pour cette raison qu'il faut, au-dessus de tous nos problèmes présents, petits et grands, par-dessus les questions de pain et de beurre mais tout en en tenant compte, qu'il faut ne jamais perdre de vue la question constitutionnelle, la question majeure qui, selon la façon avec laquelle on la traitera, nous fera déboucher collectivement sur une forme ou une autre de société politique, société politique capable de nous assurer les leviers nécessaires au maintien de notre existence collective.

C'est pourquoi il faut accueillir avec ouverture d'esprit et sans parti pris aucun le débat sur la constitution, comme nous le présentent les tenants actuels de divers partis politiques. Le Canada français traverse un golfe rempli de récifs quotidiens: il ne doit pas perdre de vue toutefois le cap, sa survie comme collectivité.

On peut discuter avec l'auteur en téléphonant à l'émission Le Point du Jour que M. Lévesque anime du lundi au vendredi à 13 heures sur les ondes de CKAC.



GINETTE RENO
VOUS INVITE À JOUER À LA

\$600,000 SUPER LOTO

EN PRIX

DÉCOUPEZ ET ENVOYEZ CE COUPON AVEC \$4.00

PAYABLE À
PAYABLE TO

loto-québec
C.P. BOX 9999, MONTRÉAL 101,
QUÉBEC, CANADA

SIGNATURE

TÉL.: 873-5350

NOM NAME	RUE STREET	APP. APT.
NO. NO.	ZONE POSTALE POSTAL ZONE	TÉL.
VILLE CITY	PAYS COUNTRY	
PROVINCE STATE		

CHEQUE VISE CERTIFIED CHECK	☐
MANDAT MONEY ORDER	☐

DATE LIMITE: 15 SEPTEMBRE / TIRAGE: 21 SEPTEMBRE

loto-québec
500 Place d'Armes, Montréal, Québec Tél: 873-5350



\$4.00

\$4.00 OU MULTIPLE DE \$4.00
OR OF

VEUILLEZ INDICUER LES MONTANTS VIS-À-VIS LES SAISONS DE VOTRE CHOIX.
PLEASE FILL IN THE AMOUNTS OPPOSITE THE SEASONS OF YOUR CHOICE.

PRINTEMPS SPRING	.00	15 MARS - 15 JUIN
ÉTÉ SUMMER	.00	15 JUIN - 15 SEPT.
AUTOMNE FALL	.00	15 SEPT. - 15 DÉC.
HIVER WINTER	.00	15 DÉC. - 15 MARS

NOMBRE DE SAISONS MONTANT TOTAL
NUMBER OF SEASONS TOTAL AMOUNT

PAYABLE À PAYABLE TO

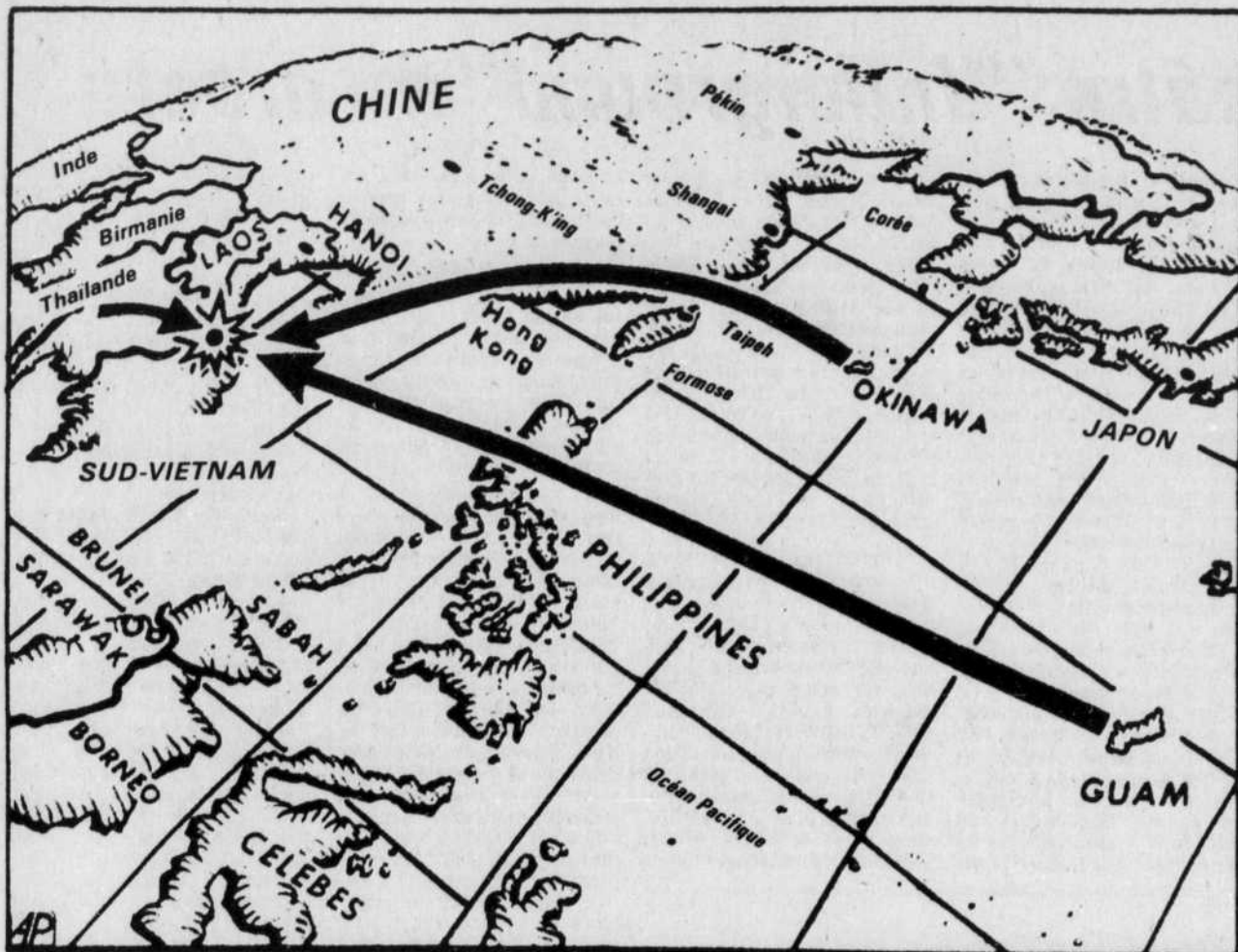
+ loto-québec

Vous pouvez aussi acheter des billets de la SUPER-LOTO chez tous les agents autorisés, dans les Banques et dans les Caisses Populaires

informations

internationales

Deux heures de suspense à Beyrouth, lors de l'élection de M. S. Frangie



Pour la deuxième journée consécutive, les B-52 sont intervenus en force, hier, contre les positions nord-vietnamiennes dans la région septentrionale du Sud-Vietnam, en vue de briser l'élan de l'offensive nord-vietnamienne qui gagne en intensité. Une centaine de ces bombardiers géants, dont chacun peut transporter 30 tonnes de bombes, ont convergé, au cours de ces deux derniers jours, des bases de Guam, d'Okinawa et de Thaïlande vers le territoire vietnamien. On souligne à Saigon que l'intensification des attaques nord-vietnamiennes est due au fait que la mousson commence dans quatre ou cinq semaines. "Si par la suite les troupes d'Hanoi voulaient attaquer, elles devraient avancer à la nage", a déclaré un conseiller américain.

Le courant d'appropriation des terres perturbe toujours l'Inde

LA NOUVELLE DELHI, (AFP) — Deux leaders naxalites (maoïstes), dont la tête avait été mise à prix, ont été exécutés dans la nuit de dimanche à lundi, par la police de la province du Pendjab, apprenait-on hier soir à la Nouvelle Delhi. La mort de ces deux hommes, porte à douze le nombre des chefs naxalites abattus au Pendjab, depuis le 1er mars.

Le moral des extrémistes naxalites reste cependant élevé si l'on en juge par un tract diffusé dimanche à Calcutta, qui annonce l'assassinat prochain de plusieurs capitalistes, monopolistes, trafiquants et "autres ennemis de classe".

À Calcutta, d'autre part, des incidents violents entre

communistes marxistes et maoïstes, qui auraient fait plusieurs morts, ont eu lieu samedi et dimanche à l'occasion des fêtes d'indépendance. La police, intervenant pour séparer les émeutiers, a tiré sur les manifestants et les a dispersés à l'aide de grenades lacrymogènes.

A la suite de l'attaque par des maoïstes de plusieurs écoles sur lesquelles ils avaient fixé des drapeaux rouges, de nombreuses échauffourées se sont produites dans divers endroits de la ville entre maoïstes et éléments communistes marxistes. Trois jeunes gens au moins ont été retrouvés poignardés.

L'arrestation au cours du week-end, d'un millier de

personnes dans différents Etats de l'Inde, porte à environ 20.000 le nombre total des personnes arrêtées pour avoir participé au mouvement "d'appropriation des terres" lancé par le parti communiste prosoviétique et deux partis socialistes. La plupart de ces arrestations ont été opérées dans la région de Tamil Nadu où 11.000 personnes ont été incarcérées depuis le 8 août.

Le parti communiste a annoncé dimanche que ce mouvement d'appropriation des terres était "un énorme succès". Le secrétaire du parti a précisé dans un rapport que ce succès avait été acquis "malgré la répression sévère des gouvernements de nombreux Etats et les attaques des gens dévoués aux

grands propriétaires fonciers". Le rapport chiffre le nombre des arrestations à seize mille dont douze membres du parlement et un certain nombre de membres d'assemblées locales appartenant au parti communiste.

BEYROUTH (AFP) — Altercations et pugilat à l'intérieur du Parlement, rafales de mitraillettes en l'air à l'extérieur, les députés libanais ont élu hier soir M. Soleiman Frangie à la magistrature suprême après une séance mouvementée de deux heures, marquée par trois tours de scrutin, dont un nul.

Cette élection s'est déroulée dans la plus pure tradition libanaise. Dès neuf heures du matin, des hommes des forces de l'ordre armées avaient pris position sur les toits des immeubles entourant la place de l'Etoile, au centre de la ville, où se trouve le Parlement. En fin d'après-midi, des détachements de policiers et de gendarmes avaient bouclé le quartier de la Chambre des députés, faisant fermer les magasins et contrôlant les personnes aux barrières formées avec des chevaux de frise.

Le président de la Chambre, M. Sabri Hamade, déclare l'élection à la présidence de la République ouverte, conformément à l'article 49 de la constitution. Les 99 députés sont présents dans l'hémicycle et au banc des ministres. Trente policiers en uniforme sont postés dans la salle et dans les tribunes, noires de monde.

A 18h30, le vote par appel nominal commence, suivi im-

médiatement du décompte des voix. M. Elias Sarkis arrive en tête, avec 45 voix contre 38 à M. Soleiman Frangie. Un nouveau vote est nécessaire, la majorité requise au premier tour étant de 66 voix.

Députés et spectateurs sont calmes. Le suspense commence. Le premier décompte des voix donne cent voix, soit une fois de plus le nombre de votants. Des murmures s'élèvent dans l'assemblée. Nouveau décompte. Toujours cent voix. Les députés sont invités à déposer un nouveau bulletin dans l'urne.

Nouveau suspense. Le premier décompte donne 96 voix. L'assemblée s'agite. En fait il y a bien 99 voix, comme le prouve une deuxième opération de contrôle. Soupçons de soulagement dans la salle. Le dépouillement commence. Les députés ont réparti leur choix sur deux noms, M. Soleiman Frangie et M. Elias Sarkis. Députés, diplomates et journalistes suivent le décompte, stylo en main. L'atmosphère est tendue quand les deux candidats sont à égalité avec 49 voix chacun. Le dernier bulletin est tiré de l'urne: il porte le nom de M. Frangie.

Le vainqueur se lève, ses bras forment le "V" de la victoire. Ses supporters se précipitent et l'embrassent.

Le président de la Chambre frappe sur son bureau et déclara-

re qu'un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité constitutionnelle (la majorité plus une voix) n'étant pas atteinte. Des vociférations éclatent de toutes parts. Des députés sautent sur l'estrade du président de la Chambre. Des policiers, mais aussi des députés, sortent leur revolver. M. Soleiman Frangie a une brève altercation avec M. Hamade. Des parlementaires échangent des coups, se bousculent. La confusion est totale. Cinq policiers accompagnent M. Hamade dans son bureau. Le vice-président monte à la tribune et proclame M. Soleiman Frangie élu.

Tout le monde attend, ministres, députés et spectateurs. Des policiers de la brigade spéciale, mitrailleuse à la main, courent dans les couloirs.

Un quart d'heure plus tard, l'air un peu défilé, M. Hamade revient à la tribune et proclame l'élection de Soleiman Frangie. A l'extérieur, plusieurs centaines de policiers en armes s'efforcent de contenir la foule qui tire de longues rafales de mitrailleuse (soviétique ou chinoise) en l'air.

Il est 20h30 (18h30 GMT). L'élection du nouveau président de la République libanaise a duré deux heures.

GÉOGRAPHIE CONTEMPORAINE / HAMELIN-GRENIER

VIENT DE PARAÎTRE:

LE CANADA

PAR COLETTE LAFAY-HAMELIN ET LOUIS-EDMOND HAMELIN

Une géographie générale et une géographie régionale du Canada en 60 thèmes, un ouvrage de conception québécoise, pour les étudiants des cours secondaire et collégial.

Si la description physique du Canada occupe la place importante qui lui revient, il ne s'agit pourtant jamais d'une simple nomenclature.

Chiffres à l'appui, le manuel évoque aussi l'aspect économique, démographique et social de la réalité canadienne comme il ouvre l'esprit à quelques questions de politique.

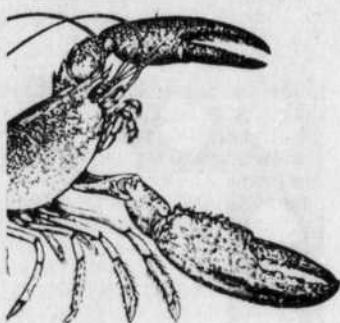
L'ouvrage offre une documentation abondante et intelligente: les illustrations sont très bien choisies, toujours très représentatives; les cartes et les croquis sont clairs et d'une lecture facile.

Une série d'exercices suit chaque thème, renvoyant à plusieurs documents complémentaires et encourageant ainsi l'élève à dépasser le manuel et à parfaire ses connaissances.

60 thèmes, 95 cartes et croquis, 117 photographies, relié, prix: \$4.95.

ÉDITIONS DU NOUVEAU PÉDAGOGIQUE
8955, BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL 354 TEL: 384-8760

Vous placez des goujonnettes de filet de sole sur un lit de riz au safran, ajoutez du veau et des crevettes et arrosez d'une sauce de curry. De quoi s'agit-il?



D'une Timbale Marco Polo... un mets servi au restaurant THE BLUE NOSE réputé pour ses fruits de mer. Attendez au Carrefour. Place Ville-Marie. Réservations: 861-3511

Administré par le Reine Elizabeth

Congo-Brazzaville

Un nouveau complot est déjoué

BRAZZAVILLE (AFP) — Un complot vient d'être déjoué à Brazzaville et des sanctions seront prises à l'encontre des instigateurs, a annoncé dimanche, à Pointe-Noire, le commandant Marien

Nguabi, président du Parti congolais du Travail et chef de l'Etat.

Le président Nguabi a révélé l'existence de ce complot raté alors qu'il présidait les festivités du 7e an-

niversaire des journées révolutionnaires des 13, 14 et 15 août 1963 à la Bourse du travail de Pointe-Noire. On ne possède officiellement aucune autre information sur ce complot et sur ses instigateurs.

Depuis la chute de l'abbé Fulbert Youlou en août 1963 (de tendances modérée et pro-occidentale) le petit Etat du Congo (Brazzaville) (342.000 kms carrés - un million d'habitants) n'aura pas été épargné par les crises politiques et les tentatives de coup d'Etat.

La présidence d'Alphonse Massamba Debat de janvier 1963 à septembre 1968, a été une période d'incertitudes marquée par l'opposition entre les tendances modérées du président et celles d'une élite nettement marxiste. Elle a été troublée en mai 1966 par une tentative de coup d'Etat militaire occasionnée par des sanctions prises à l'égard du commandant Marien Nguabi, l'actuel président.

La politique d'attribution de M. Massamba Debat a provoqué pendant l'été 1968 une crise grave avec l'armée, crise qui devait aboutir à l'effacement du président et à son remplacement par le commandant Marien Nguabi.

Le gouvernement de Brazzaville subit alors de plus en plus l'influence des milieux marxistes et prochinois. Cette évolution est à l'origine d'une grave crise avec l'Etat voisin du Congo (Kinshasa) lorsqu'en novembre 1969, le gouvernement de Brazzaville déjoua un complot qu'il affirme avoir été ourdi avec la complicité des autorités de Kinshasa. En décembre de la même année, la "République populaire du Congo" est proclamée à Brazzaville. Le parti populaire du travail prend la haute main dans l'Etat. Son secrétaire général, Ernest Ndalla, ancien ambassadeur à Pékin, représente les tendances marxistes les plus dures.

Le 25 mars dernier, on assiste à une nouvelle tentative de coup d'Etat fomentée par un ancien capitaine, partisan de l'abbé Youlou et réfugié au Congo (Kinshasa).

Bell Canada

si vous plait...

CONSULTEZ L'ANNUAIRE

Vous avez mon nom... vous trouverez bien mon numéro!

Les noms des abonnés du téléphone sont inscrits dans l'annuaire par ordre alphabétique. Rien de plus facile que de trouver le nom et le numéro désirés. Consultez l'annuaire. C'est rapide!



CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes:

Décision CRTC 70-177

Le Conseil accorde une licence à la station suivante pour la période allant de la date d'échéance de la licence en cours jusqu'au 31 mars 1974, sujette aux conditions qui seront spécifiées dans la licence:

CJAD Montréal, Qué.

Le Secrétaire, F.K. Foster

RTC 70-24

CONSEIL DE LA RADIO-TÉLÉVISION CANADIENNE

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce les décisions suivantes:

Décision CRTC 70-178

Le Conseil accorde une licence aux stations suivantes pour la période allant de la date d'échéance de la licence en cours jusqu'au 31 mars 1971, sujette aux conditions qui seront spécifiées dans chaque licence:

CFCF	Montréal, Qué.
CFCX	Montréal, Qué.
CFQR-FM	Montréal, Qué.
CFCF-TV	Montréal, Qué.

Tel qu'annoncé dans son avis public du 6 juillet 1970, le Conseil a approuvé la vente de ces quatre stations à Bushnell Communications Limited; il s'ensuit donc qu'une licence à court terme est suffisante pour permettre à ces corporations de compléter la transaction.

Le Secrétaire, F.K. Foster

RTC 70-24

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

DECEs — Le comédien canadien-anglais, Leo Ciceri, vient de mourir à l'hôpital, suite à un accident d'automobile, dimanche dernier. Selon un porte-parole du Festival de Stratford, Ont. "Cet homme est une grande perte pour le théâtre canadien. En effet, Leo Ciceri n'était pas seulement un acteur parmi d'autres dans la compagnie du Festival, il s'intéressait aux Ateliers et même au théâtre d'enfant". L'acteur était présent au Festival depuis 11 ans. Cette année, il était distribué dans *Ichomio* de "Cymbeline", Lovborg de "Hedda Gabler" et *Antonio* du "Marchand de Venise".

À LA BUTTE — Voici les deux spectacles qui seront présentés à la Butte à Mathieu au mois d'août: le 22, Claude Landré et le 29 Jean Richard.

FILMS — Huit films de l'ONF figurent cette année au programme du Festival d'Avignon (France). Ils sont projetés au cinéma Rio, parmi une centaine de films à être présentés dans le cadre de différents événements cinématographiques. Voici la liste des films présentés: "Saint-Jérôme" de Fernand Danseur, "Les Fleurs, c'est pour Rosemont" de Jacques Giraldeau, "Seuls les enfants étaient présents" de George Kaczender, "Vertige" de Jean Beaudin, "Entre tu et vous" de Gilles Groulx, "Avec Tambour et trompettes" de Marcel Carrière, "Éloge du Chic" de Michel Brault et "Les Voitures d'eau" de Pierre Perrault.

PROGRAMMATION — Le directeur des programmes de la chaîne française de télévision de Radio-Canada, Jean-Marie Dugas, présentera les grandes lignes de la nouvelle saison de RC, le jeudi 20 août prochain.

PARUTION — "Livres et auteurs québécois, 1969" vient de paraître dans une nouvelle présentation. Cet ouvrage de références présente, sous la direction d'Adrien Thériou, un panorama complet de toutes les parutions québécoises. Les principaux collaborateurs sont, outre le directeur, Guy Robert, Normand Leroux, Odette Leroux, Pierre Savard, Michel Têtu, Jean-Paul Morisset et André Outter.

Horaire des théâtres

THÉÂTRE CENTRAIR — (Vieux Montréal) — "Performance 2" — 20h30.

THÉÂTRE DES MARGUERITES — "Eve et les Jacques" (Aldo) — mardi, mercredi, jeudi et dimanche 9h, samedi 7h30 et 10h. Spectacle: Yvon Deschamps, le vendredi à 7h30 et 10h.

THÉÂTRE SUN VALLEY — "L'Amant de cœur" — Vendredi à 7h30, samedi et dimanche à 2h, samedi à 20h, et dimanche à 22h30.

THÉÂTRE DES PRAIRIES — "Tango" — 21h.

THÉÂTRE DE MARQUETTE — "Crack Pot" — Carrière Courtois, en semaine à 21h, dimanche, relâche lundi.

THÉÂTRE DE LA POULVIERE — "The Price" — Du mardi, au vendredi, 8h30, samedi et dimanche à 2h.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "Red" et "L'Inconnu de Shanghai"

ART — "Baisers volés" et "La Mariée était en noir"

AUDITORIUM BUREAU — "Antant en emportant le vent" — sam, dim, 2h30

BELRI — "Un Amour de Cocoonelle" et "Le Chéri aux sabots de fer"

BULO — "Voyage à St-Denis"

CANADIAN — "La Honte de la famille" — 12h30 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30

CAPITOL — "Une veuve en or" — 10h15, 12h30, 2h45, 4h45, 6h45, 8h45, 10h45

CHAMPLAIN — "Airport" (fr.) et "Le Piement de la vie"

CHATEAU — "Dossier Prostitution" et "Tous les autres défilent"

COMEDIE CANADIENNE — Cinéma d'été "Le Bal des Vampires" — sam, dim, 5h30 — 7h30 — 9h30 — lun au ven, 7h30 — 9h30

CREMAZIE — "Les ténis, les miens, le nôtre" et "La Piste"

ELECTRA — "La bataille d'Angleterre" et "Un saut de diamants"

DAUPHIN — "Un homme qui me plaît" — sam, dim, 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30

DAUPHIN — "Butch Cassidy le Kid" — 7h30 — 9h30 — sam, dim, 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30

ELYSEE — Salle Renaud: "Le temps de vivre"

FESTIVAL — "Le Temps de mourir" — 7h30 — 9h30 — 11h30 — 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30

FLEUR DE LYS — "Prélude à l'extase" — 12h30 — 2h30 — 4h30 — 6h30 — 8h30 — 10h30

IMPRIAL — "Hello Dolly" — 8h30, dim, 7h30, minuit, sam, dim, 2h30

JEAN TAJAN — "Hello Dolly" — 8h30, dim, 7h30, minuit, sam, dim, 2h30

MADONNEVILLE — "Les Femmes en or" et "Maggie Christine" et "Le Hiver en froid minuit"

VENDOME — "Z" — 12h45 — 3h00 — 5h15 — 7h30 — 9h45

EN LANGUE ANGLAISE

AVENUE — "Daring Lily" — 1h30 — 3h30 — 5h30 — 7h30 — 9h30

Horaires

Le sigle c marque une émission en couleur

CBFT	CBMT
10.55 Aujourd'hui à CBFT	9.30 Test Pattern and Music
11.00 Riquet, belles oreilles	9.30 News, weather and community affairs
11.30 Cinéma: "Ressuscité" (Ruse 1969)	10.00 Dick Van Dyke
1.00 L'abandon de la ligne U	10.30 Friendly Giant
1.30 Minouche	10.45 Cheo Helme
2.00 Cinéma: "14 Juillet" (Francis 1933)	11.00 Mr. Dress-up
2.30 Ni oui ni non	11.35 Double Exposure
4.00 Ulysse et Océan	11.55 CBC TV News
4.30 O.K. Sherif	12.00 Luncheon Date
5.00 Mini-fée	12.30 Search for Tomorrow
5.30 L'âne culotte	1.00 Luncheon Date
6.00 Le courrier du désert	1.30 The edge of night
6.30 Téléjournal	2.00 Bonnie Prudden
6.45 Nouvelles du sport	2.30 Coronation Street
6.45 24 heures	3.00 Take Thirty: "30 from Edmonton"
7.00 Le trésor des Hollandais	3.30 The edge of night
7.30 Cinéma du Mardi	4.00 The Galloping Gourmet
"Le convoi des braves" (Américain 1950)	4.30 Dress Rehearsal
8.00 Moi et l'autre	5.00 H. R. Pufalnst
8.30 Les enquêteurs associés	5.30 The Beverly Hills
10.00 Forum 60	6.00 Stump the stars
11.00 Téléjournal	6.30 Hourglass
11.30 Nouvelles du sport	7.00 Return to Palmyra
11.30 Cinéma canadien: "Les voitures d'eau" (Canadien 1968)	7.30 Tee to green
1.15 Téléjournal	8.00 Happy days
	8.30 McQueen
	9.00 The bold ones
	10.30 This land of Ours
	11.00 CBC National News
	11.15 Viewpoint
	11.25 Night Report and Sports final
	11.40 One of a kind: "Islands and Princesses"
	12.00 Final Report
CFTM	CFCF
7.30 MireMusique	10.30 Montreal bulletin board
7.45 Bonjour	11.00 University of the air
7.55 Les p'tits Bonshommes	11.30 Romper room
8.00 C'est parti	11.30 Hercules
9.00 Madame est servie	12.30 Magic Tom
10.00 Pour vous mesdames	1.00 John Manolesco
11.00 Ombres sur le soleil	1.30 Edith Sere
12.00 Le 10 vous informe	2.00 Magistrate's Court
12.15 Cinéma: "San Antonio" (Américain)	2.30 Peyton Place
1.00 Cinéma: "Fille Perdue" (Francis 1953)	3.00 People in Conflict
1.30 Robin des Bois	3.30 A Doctor's Diary
4.00 Champion	4.00 Family Theatre
4.30 La ménagerie du capitaine	"A Farewell to Arms" (Drama 1957)
5.00 Café terrasse	5.30 The Pierre Berton Show
6.00 Studio 10	6.00 Pulse
7.00 Le 10 vous informe	7.00 The Courtship of Eddie's father
7.25 Les commentaires de Me Auguste Choquette	7.30 The Mod Squad
7.30 Court à tout	8.30 Johnny Cash show
8.00 Bonanza	9.30 Department 5
9.00 Peter Gunn	10.30 Our World
9.30 Sous non tout	11.00 The National News
10.00 Cherchez le magot	11.15 Pulse
10.30 Le 10 vous informe	11.45 Pajama Playhouse
11.00 En pantoufles: "L'Heritier d'Al Capone" (Américain 1960)	"The big broadcast of 1938" (musical-comedy 1938)
12.00 Dernière Edition	1.30 University of the air
12.35 Fermeture	2.00 Montreal bulletin board

Un événement unique au Canada avec le TMN

Un festival de théâtre "Underground" à Toronto

Parmi les événements estivaux, l'un des plus intéressants se passera à Toronto. Il s'agit d'un Festival de théâtre underground qui se tiendra du 19 août au 6 septembre. Nous publions ci-dessous quelques renseignements sur cet événement d'importance.

Neuf créations mondiales de pièces expérimentales et quatre œuvres inconnues du public de Toronto seront présentées au Festival du Théâtre Underground que vient d'annoncer le New Directors Group (Groupe des jeunes metteurs en scène).

Le Festival de Théâtre Underground aura lieu du 19 août au 6 septembre au Town Hall du St. Lawrence Centre et à plusieurs autres endroits, à l'intérieur comme en plein air, dans le Toronto métropolitain.

Ce Festival, dont la portée sera unique, a été conçu com-

me un festival de théâtre pour tout le monde (de là les billets à un dollar) et comme une façon de stimuler la culture "pop" locale. Il est organisé par le New Directors Group en collaboration avec le St. Lawrence Centre et le Conseil des Arts de la province de l'Ontario.

Festival de Théâtre Underground parce que...

L'idée est de rassembler les metteurs en scène et les compositeurs de théâtre qui ont travaillé dans la veine dite expérimentale ou underground, à Toronto et d'autres endroits au Canada et dans le monde, à l'occasion d'un Festival de 19 jours de nouvelles productions.

L'objectif de F T U est de permettre au public et aux praticiens de ce théâtre de voir et de comparer le travail des autres et de se perfectionner grâce à l'action réciproque de gens d'expérience variée.

Le F T U permettra à au moins 13 troupes de se produire et, ce qui est très im-

portant, il permettra à ces groupes, à d'autres et aux simples particuliers d'exercer une action réciproque lors d'ateliers, de discussions et autres événements théâtraux.

Le public aura la chance de voir de nombreux exemples de théâtre contemporain et d'apprécier la souplesse des styles et des compagnies. Quoique d'une valeur éducative remarquable, l'événement conservera une allure de fête. Certaines pièces pourront contenir des messages sociaux plutôt durs, mais l'atmosphère générale sera celle du cirque.

Ce que nous savons de façon certaine

Chacun des groupes de l'extérieur est un pionnier dans son domaine particulier. Le Hibou a créé plusieurs œuvres uniques à Ottawa. Le Théâtre du Mème Nom est l'une des troupes les plus courageuses du Québec. Les expériences de multi-média de John Juliani (compagnie de Simon Fraser) ont soulevé beau-

coup d'intérêt et de discussions. Martin Brenzell, dont les mises en scène ont été rares à Toronto, s'est valu des éloges considérables à New York pour son travail à l'Université McMaster. Le Bread & Puppet Theatre de New York est sans contredit la meilleure compagnie au monde de théâtre dans la rue. Le Théâtre de la Grande Panique, un groupe unique en son genre, a créé en France plusieurs œuvres d'Arrabal. Aucune des troupes étrangères ne s'est encore produite en Ontario.

Comme les organisateurs ont commandé des œuvres nouvelles, il ne nous est pas possible, pour l'instant, de donner une description de chaque pièce. Il est évident, toutefois, que tous les styles et tous les tons s'y retrouveront. L'une des pièces commence par une exploration hautement stylisée du problème moral du révolutionnaire moderne structurée sur Les Mesures prises de Brecht, et l'on y emploie des masques et de la

musique. Ubu Raw sera une satire folichonne des appétits de l'homme moderne basée sur l'œuvre de Jarry.

Ce qui rend le programme du Festival particulièrement intéressant, c'est que la plupart des spectacles dont il se composera seront des créations mondiales. Neuf pièces seront des œuvres originales ou des adaptations — et les quatre autres n'ont jamais été présentées à Toronto.

En plus du programme du Town Hall, le Festival offrira des événements Marginaux comme les Manifestations de Midi, les Ateliers de l'Après-midi, les Événements de Minuit et des films. Il s'agira de l'étude de création d'ambiance permettant aux participants et au public de communiquer de façon constructive. Des Événements Marginaux auront lieu dans d'autres petits théâtres, dans la rue, dans les parcs, les squares et l'île de Toronto.

Chaque metteur en scène invité et déjà fait sa marque et présentera un exemple de ses dernières recherches. De festival revêtira donc une importance toute particulière, puisqu'il illustrera les conceptions de quelques-uns des meilleurs metteurs en scène du Canada.

Spectacles au Town Hall

Mercrredi, 19 août: Défilé conduit par le Bread and Pup-

pet Theatre; Ubu Raw — Town Hall; Mini Festival, Beer Tent, City Muffin Boys à la Beer Tent.

Jeudi 20: Bread and Puppet: "Life of Uncle Fats".

Vendredi 21: Red Revolutionary.

Samedi 22: Bread and Puppet en plein air; Ubu Raw.

Dimanche 23: Picnic gratuit Red Revolutionary.

Lundi 24: Creation II.

Mardi 25: John Palmer.

Mercrredi 26: Creation II; John Palmer.

Jeudi 27: The Madman and the Nun (Kin).

Vendredi 28: Theatre of the Third World; The Madman and the Nun (Kin).

Dimanche 30: Cirque Panique — en plein air; Savage God Company.

Lundi 31: Savage God Company.

Mardi, 1er septembre: Savage God Company.

Mercrredi 2: Martin Brenzell "The White Whore" & "Gone Out".

Jeudi 3: Théâtre du Mème Nom "Si Aurore m'était contée deux fois".

Vendredi 4: Théâtre du Mème Nom; Martin Brenzell "The White Whore" & "Gone Out".

Samedi 5: Théâtre de la Grande Panique; "The Colonial Fairy Tale".

Dimanche 6: Post Mortem dans l'île.

Les critiques d'art en congrès à Montréal

Premiers contacts avec le Canada

L'essentiel de l'allocation d'hier matin de M. René Berger, président de l'Association Internationale des Critiques d'art, lors de la première session de l'Assemblée Générale au Pavillon des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, tient en ces mots: "La culture occidentale est en train d'exploser. De nouveaux médias ont été créés et développés qui nous obligent à reconsidérer le problème de la critique d'art dans son ensemble. Ces nouveaux médias ont amené un nouveau type de perception, qui est significatif de notre époque et de ses préoccupations. Nous devons nous adapter à ces nouveaux médias et orienter notre réflexion sur les problèmes de l'art dans ce sens."

Jules Léger, sous-secrétaire d'Etat représentant le Secrétaire d'Etat Gérard Pelletier, s'est adressé aussi aux congressistes en leur disant qu'ils retourneraient dans leurs pays "différents de ce qu'ils étaient quand ils sont arrivés". "Vous serez différents, a-t-il ajouté, à cause de l'impact de notre culture. La plupart d'entre vous sont originaires d'Europe et votre culture est européenne. C'est ce contact que j'espère fructueux qui peut modifier votre manière de penser."

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal s'apprête quant à lui à recevoir dignement les congressistes. Pour marquer cet événement, il a préparé quatre expositions soulignant l'apport du Canada à l'art contemporain.

1) Un spectacle-couleur où le

spectateur participe aux "spectacles" de l'artiste est l'œuvre de Denis Juneau, peintre, sculpteur et designer montréalais dont les toiles seront exposées au Musée jusqu'au 15 septembre.

Le visiteur peut manipuler, déplacer et combiner à sa guise 40 toiles verticales de huit pieds de haut sur un pied de large qui s'appuient librement sur huit grands panneaux monochromes de 12 pieds carrés chacun.

Juneau fait un effort conscient pour engager le spectateur au-delà de la simple contemplation et il en résulte un va-et-vient de couleurs et d'angles réglé selon le goût ou la fantaisie du passant. Jeu, surprise, discussions sur les agencements de couleurs et de formes et, à l'occasion, découverte d'une nouvelle sensibilité esthétique en sont les principaux éléments.

Juneau manifeste dans son spectacle-couleur la persistance de concepts des plasticiens de Montréal, particulièrement en ce qui concerne la clarté des couleurs et la rigueur des formes.

2) Guy Montpetit, le peintre qui "renverse l'ordre des choses", expose 20 grands formats au Musée jusqu'au 15 septembre. Cet artiste se maintient dans l'esprit de Montréal, un esprit distinct du milieu contemporain du Canada, et même de l'Amérique du Nord, par l'adhésion tenace aux idées plasticiennes.

Le groupe d'artistes montréalais ne l'a qu'à la qualité de plas-

ticiens avaient au départ tourné le dos à l'aventure expressionniste pour adopter une attitude impersonnelle, des couleurs bien définies, des formes précises et des répétitions rythmiques.

Montpetit peint à l'acrylique sur toile. Dans l'exposition du Musée, les tableaux groupent deux séries auxquelques il a travaillé depuis deux ans. La première s'appelle "Sex-machine" et la seconde "Où êtes-vous donc?"

3) "Image", une exposition rétrospective de la tenue graphique des publications du Musée au cours des cinq dernières années se terminera le 20 août.

Le graphisme du Musée a été défini par la société Gottschalk et Ash, de Montréal, en collaboration avec le service des relations publiques du Musée. Plusieurs réalisations effectuées au sein de ce programme ont reçu des distinctions en Europe, aux États-Unis et au Canada.

C'est au mois d'août 1965 que fut amorcé le renouvellement lorsque M. David Carter, directeur du Musée, invita quatre graphistes montréalais de renom à proposer un symbole. Ce concours marquait le début d'un effort concentré vers la cohérence, la coordination, l'unité de style que les designers d'aujourd'hui appellent "l'image".

Tout au long de leur association avec le Musée, Gottschalk et Ash ont produit des objets aussi variés qu'un mobile-annonce, des cartons d'albumettes, des masques en papier, des cata-

logues, des panneaux-réclames, des affiches d'autobus, des invitations, la nouvelle présentation de la revue M et ainsi de suite.

Dans ses deux flèches réunies par la hampe, le symbole du Musée suggère le passé et l'avenir de l'art joints horizontalement par le présent. Le M évoque non seulement le nom du Musée dans les deux langues officielles du Canada mais le tracé flottant reflète l'évolution de l'art à travers les siècles. La forme hexagonale symétrique confère au symbole une grande économie formelle, aisément reconnaissable sous la polyvalence des adaptations.

4) La quatrième exposition comprend 52 gravures esquimaudes. Elles sont exposées dans la salle de conférences jusqu'au 6 septembre.

Mlle Jeannine Veisse, de Paris, a choisi ces gravures dans la collection permanente du Musée. Mlle Veisse enseigne au département d'histoire de l'art de l'Université de Montréal. Elle prépare actuellement une monographie sur l'artiste esquimaux Kenojuak.

Les œuvres sont signées par des Esquimaux de Cap Dorset et de Povungnituk. La lithographie, le pochoir de peau de phoque, l'eau-forte, la linogravure et le calque par frottement sont les principaux moyens d'expression. Un dessin de l'artiste Publo fait également partie de la sélection.

LISEZ
ET FAITES LIRE
LE DEVOIR

JEAN-PAUL BELMONDO
ANNIE GIRARDOT

"un homme qui me plaît"

Film de Claude Lelouch

LE DAUPHIN BUTCH CASSIDY et le SUNDANCE KID

14 ANS

CE SOIR 7.30

9.30

Version Française

20th CENTURY-FOX présente

BARBARA STREISAND
WALTER MATTHAU
MICHAEL CRAWFORD

POUR TOUS

IMPERIAL CINERAMA

1430 BUEYR

288-7102-5603

Sur écran géant tous les soirs à 8h30

Matinées: Sam. Dim. à 2h00 p.m.

Au Caf'Conc'

de René Allo

7:00 PIERRE ET PAUL

Pierre Mondy, Bulle Ogier

de Yoshihige Yoshida (1968)

avant "EROS plus MASSACRE"

voici

9:30 THE AFFAIR v.o.s.-l.g.

Mariko Okada, Isao Kimura

demain 7:00 LE SCANDALE

9:30 WILLIE BOY de Polansky

verdi

5380

514-8401

277-4143

DECouvrez L'AMERIQUE

VOYEZ

HAIR

La Comédie Musicale Américaine Rock-Funk-Love

GOUGHET MAINTENANT OUVRE

• COMEDIE CANADIENNE

84, rue Ste-Catherine s.

866-1041

• OU A UN BUREAU (1968)

POUR LES REDUCTIONS DE GROUPE

ET MIRACLE MARY - TEL

866-4628

BON VIVANT

Production de Tibor Rudes; tableaux chorégraphiques et artistes invités.

Dîner à partir de 19h. Représentations à 20h45 et 23h15; le samedi, à 20h30, 22h30 et 24h30. Réservations: 878-1688.

SUZANNE LAKE

Interprète polyglotte qui collectionne les trophées et les sourires.

SZONY & AGNESE

Grâce et rythme se marient chez ce couple de danseurs.

LES FRÈRES BIZZARRO

Clowns et musiciens qui font le diable à trois.

LE CHATEAU CHAMPLAIN

CP Hotels

DERNIÈRES SEMAINES

35 MILTON / 842-6053

l'histoire d'un amour détruit par la drogue

more

letemps de vivre

8^e SEMAINE

MARINA VLADY

BERNARD PAUL

DERNIERS SOIRS!

Tous les soirs à 7h30 et à 9h30

Samedi, Dimanche 5h30, 7h30, 9h30.

Avant la tragédie...

la très belle Sharon Tate dans l'immortelle comédie de son mari ROMAN POLANSKI

'LE BAL DES VAMPIRES'

ENFIN!

En français en 35mm et couleurs

LA COMEDIE CANADIENNE

84 ouest, rue Ste-Catherine 901-3338

CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT

"Prélude à l'extase"

18 ANS

EN COULEUR

FLEUR DE LYS 858 EST. STE CATHERINE TEL. 288-3303

LE TEMPS DE MOURIR

POUR TOUS

AVEC ANNA KARINA

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE FESTIVAL DE BERLIN 70

COULEURS

FESTIVAL 1206 E. STE CATHERINE 525-8600

gilles vigneanult

du 14 SEPT au 4 OCT

THÉÂTRE MAISONNEUVE

PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

famille et société

Problèmes féminins

Oublions le sexe et parlons de compétence

par Solange CHALVIN

Le temps est venu de parler en terme de compétence et non de sexe. C'est seulement par le biais de l'éducation que les femmes comme les Noirs ou les peuples en voie de développement accéderont à l'autodétermination.

Celle qui parle n'a rien des féministes du monde nouveau issues des récentes manifestations américaines et qui se préparent à faire la grève générale le 26 août prochain, à New York. Elle n'appartient à aucune association féminine parce qu'elle ne croit pas au "women power" mais plutôt au regroupement dans des associations mixtes de partenaires égaux: hommes et femmes.

De passage au Québec pour participer à un stage international de formation en planification familiale, Mme Catherine Valabrégué, vice-présidente du Mouvement français pour le Planning familial donnait hier soir, à l'université de Montréal, une conférence sur le rôle du planning dans l'évolu-

tion de la condition féminine en France.

Commission d'enquête

Les problèmes des femmes sont les mêmes à l'heure actuelle dans la plupart des pays qui ont accédé à la société post-industrielle. Qu'on parle du travail des femmes, du manque de services et de garderies, de l'absence des femmes au gouvernement, dans les grandes administrations, dans les postes de direction, du sous-prolétariat féminin, en un mot de la condition inférieure qu'occupent les femmes en regard des hommes dans la société, les problèmes français et canadiens sont identiques. Ils sont si semblables qu'en France comme ici se déroule actuellement une grande enquête nationale afin de remédier à une situation d'injustice devenue intolérable pour la grande majorité des femmes.

Au Canada, la commission sur la situation des femmes doit rendre publiques ses con-

clusions d'ici un mois, environ. En France, les Etats généraux de la femme se réuniront en novembre, à Versailles, pour faire le point, à la fin d'une enquête nationale réalisée à l'aide d'une émission radiophonique intitulée "Madame Inter" en collaboration avec l'Institut français d'opinion publique (IFOP). Les Françaises attendent beaucoup des résultats de cette enquête qui seront évidemment communiqués au gouvernement.

Des progrès lents mais certains

Selon Catherine Valabrégué, les Françaises obtiennent depuis quelques années certains droits nouveaux, mais le tout se fait à pas de tortue. C'est ainsi qu'une nouvelle loi, en 1965, libéralisait les régimes matrimoniaux et qu'une autre, en avril 70 supprimait la notion de "puissance paternelle" pour la remplacer par celle plus adéquate mais combien plus

réelle "d'autorité parentale".

"Cette loi reconnaît en fait ce que les femmes ont toujours pratiqué, c'est-à-dire le partage de la responsabilité des enfants" nous dit Mme Valabrégué.

Pour cette femme qui en plus de son travail au Mouvement français du Planning familial, dirige la collection "vie affective et sexuelle" chez Casterman, le travail des femmes est un choix illusoire, parce qu'il n'y a pas de services permettant aux femmes de faire un libre choix entre le foyer et le travail. Seules les femmes professionnelles peuvent choisir parce que leurs salaires leur permettent d'offrir à leurs enfants les services de garderies, aides familiales, colonies de vacances, dont ne peuvent bénéficier les femmes de condition modeste.

En France, il y a trois places en garderie pour 1,000 demandes de placement de la part des femmes au travail. Il y a seulement cinq femmes dé-

putés sur plus de 400 et une seule femme occupe un poste important dans le gouvernement: il s'agit du sous-ministre des affaires sociales qui est une femme. "Elle n'est même pas ministre au même titre que ses confrères", ajoute Mme Valabrégué.

Un écrivain de l'heure

En plus de diriger une collection fort intéressante chez Casterman, Mme Valabrégué a également écrit plusieurs livres sur des sujets de l'heure. En 1966, dans la collection de poche chez Payot, c'était "Contrôle des naissances et planning familial"; en 1967, "Victoire sur la solitude" (il s'agit de la solitude des femmes seules, séparées, divorcées, veuves, célibataires); en 1968, "La condition masculine" qui permet d'analyser le comportement de l'homme face à l'évolution de la femme, et enfin, il y a quelques mois seulement "La condition étudiante". Ce dernier livre raconte le côté

positif des débats qui ont eu lieu pendant les événements de mai à Paris — débats trop peu connus selon l'auteur — et auxquels Catherine Valabrégué a participé, jour et nuit, ajoutée-elle.

Dans ce dernier livre sur la condition étudiante, l'auteur s'abstient de tout jugement sur les étudiants, se contentant de faire connaître au grand public français, leurs problèmes qui ne sont pas tous d'ordre politique: leur façon de vivre la société d'aujourd'hui, leurs vues sur le mariage, l'union libre, la vie collective, la présence des enfants et la société de consommation.

Catherine Valabrégué, une femme passionnante, que nous avons eu le plaisir de rencontrer trop peu de temps, entre une conférence publique et la participation au stage international de formation en planification dont les réunions ont lieu, jusqu'à la fin du mois au pavillon des sciences sociales de l'université de Montréal.



Si les femmes suivent la mode et allongent leurs jupes, les adolescentes continueront à porter leurs robes courtes et déjà tous les grands magasins ont mis en vente les vêtements pour la rentrée scolaire. Sur notre photo, un ensemble de la maison Jay Bee modes de Montréal, en fibre acrylique d'Orlon® ce qui en facilite l'entretien. Marine et blanc, un mariage de rentrée scolaire. Cet ensemble est vendu dans les tailles 7 à 14 ans pour un peu moins de \$20.

Selon Clio Presvelous

Le mouvement familial belge est une force de pression dont le gouvernement doit tenir compte

par Renée ROWAN

Selon Mlle Clio Presvelous, professeur en sociologie à l'université de Louvain, il est erroné de parler de "désintégration" de la famille. La famille se modifie, elle ne se désintègre pas. Le changement social de la famille a toujours existé, mais le rythme d'évolution était beaucoup plus lent dans le passé. Aujourd'hui, on est très exigeant vis-à-vis de ce qu'est la famille, de ce qu'elle représente et de ce qu'elle devrait représenter.

Mlle Presvelous est de passage au Québec, l'invitée de l'Institut Vanier de la famille, à l'occasion d'un colloque sur les recherches et les études afférentes à la famille qui avait lieu ces jours derniers à New Richmond, en Gaspésie.

Cette réunion à laquelle ont participé des psychiatres, sociologues, psychologues, etc., avait pour but de discuter de la possibilité de créer une communauté interdisciplinaire de chercheurs plus cohérente, de perspectives et d'objectifs opportuns. Mlle Presvelous avait été invitée à titre d'observateur et sans doute de conseiller puisqu'elle est secrétaire générale de la Commission in-

ternationale pour l'étude scientifique de la famille dont le siège social est en Belgique. Elle est également secrétaire de l'Institut des sciences familiales et de sexologie de l'université de Louvain.

Une force de pression dont il faut tenir compte

Le mouvement familial en Belgique représente une force de pression indéniable, nous dit Mlle Presvelous, et le gouvernement doit en tenir compte. L'organisme le plus puissant est à l'heure actuelle La Ligue des familles nombreuses et des jeunes foyers, mouvement neutre au point de vue langue et religion. Il défend les intérêts de la famille au niveau de l'amélioration des allocations familiales, du dégreèvement d'impôt, des taxes, du logement, etc.

Quant il s'agit de la défense des droits familiaux, on peut dire que la Belgique est en avance sur un grand nombre de pays, affirme la visiteuse. L'opinion publique et les gouvernements sont sensibilisés à l'existence de la Ligue des familles nombreuses et des jeu-

nes foyers et l'on tient compte de ses recommandations dans l'élaboration des lois et des mesures concernant la famille.

La Ligue des familles nombreuses et des jeunes foyers compte au-delà de 100,000 membres. Quand on parle de familles nombreuses en Belgique, cela veut dire des familles qui ont plus de quatre enfants. Elles représentent 15 à 17 p.c. des familles belges. Pour ces familles, il y a des réductions sur les transports en commun, dans les grands magasins, pour le logement, etc.

Il faut comparer des pommes avec des pommes

Il est faux, affirme Mlle Presvelous, de vouloir comparer la famille d'aujourd'hui à une réalité familiale idéalisée du passé. Il est aussi erroné de comparer une poire avec une pomme que de comparer la famille modèle actuelle avec la famille bourgeoise des élites du passé. Il faut comparer deux familles de même type et si on prenait une famille ouvrière d'aujourd'hui pour la

comparer à la famille ouvrière d'il y a 50 ou 70 ans, on se rendrait vite compte des énormes progrès accomplis. C'est devenu une famille centripète qui attire ses membres vers elle. L'ouvrier bricoleur dépense son temps et son argent pour rendre le foyer familial plus coquet, plus accueillant pour ses membres. La société est centrée sur le foyer. Les objets de consommation sont fabriqués pour plaire à la famille et non à des êtres humains individuels.

La famille d'aujourd'hui, explique Mlle Presvelous, n'est plus principalement une unité biologique, mais est devenue une unité culturelle. Cette famille est fondée sur deux individus qui se sont choisis librement, qui savent que si le mariage ne réussit pas, ils ne sont pas obligés de continuer à vivre ensemble pour le bien des enfants. D'autre part, la famille n'est plus un canal de placement social des enfants comme elle l'était autrefois. Chacun des membres de la famille doit se tailler sa place dans une société hautement compétitive.

On demande aux parents d'é-

tre des prophètes, de former des enfants qui évoluent dans un monde entièrement différent de celui qu'ils ont eux-mêmes connu, de préparer des individus capables de répondre de façon satisfaisante aux exigences futures de la société. Les difficultés viennent du fait que les enfants doivent suivre une voie de socialisation différente de celle des parents, une voie parallèle.

— Nous avons, nous dit Mlle Presvelous, un casse-tête constamment en voie de formation où chaque individu,

chaque enfant doit trouver sa voie, son équilibre.

Le plus difficile, actuellement, est sans contredit pour les parents qui ont des adolescents, les couples aux approches de la quarantaine aux prises avec plusieurs problèmes nouveaux: celui de la drogue, du retour de la femme au travail qui doit recommencer au bas de l'échelle quand son mari est au faite de sa carrière, du divorce facilement accessible, etc. Ces familles traversent une période critique, conclut la visiteuse.

les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

1—Cérémonie funèbre. — Qui est en vie.
2—Conducteur de véhicule hippomobile. — Parcours des yeux.
3—Habitation des Esquimaux. — Cinq cent cinquante-deux.
4—Briller de sa propre lumière. Usage passager qui régle la manière de s'habiller.
5—Ville du nord-ouest de la Syrie. — Opération mystérieuse des alchimistes.
6—Portion journalière de vivres. — Ch.-l. de c. de la Marne. — Usages.
7—Préfixe privatif. — Paquet de billets liés ensemble. — Onze.
8—Tout costume féminin.
9—Pronom personnel. — Coups de baguette. — Signe numérique indiquant l'absence de valeur.
10—Deux. — Membre de la Compagnie de Jésus, fondée par saint Ignace de Loyola.
11—Electrode d'entrée du courant dans un voltamètre. — Qui hait quelqu'un.
12—Personne qui dirige. — Cofret servant à serrer des bijoux.

Verticalement

1—Reproduction par oeufs. — Avant-midi.
2—Jeu de cartes, sorte de main jaune. — Elle est employée comme excipient pour de nombreuses pommades.
3—Morceau d'ivoire ou d'ébé-

Nomination

BELGRADE — Mme Françoise Jaubert, du Canada, a été élue à la présidence de l'Organisation mondiale du film d'animation pour la prochaine année.

L'élection a eu lieu au cours d'une réunion du comité exécutif de l'organisation, qui a eu lieu à Zagreb, samedi.

Le comité exécutif a également choisi la ville française d'Anney comme hôte du festival mondial du film d'animation 1971. Le festival mondial de 1972 aura lieu à Zagreb.

Le bureau de direction de l'organisation mondiale comprend également les vice-présidents: MM. John Hais G-B, Ion Popescu-Gapo, Roumanie, William Littlejohn, Etats-Unis et Ivan Ivanov-Vana, URSS; le secrétaire général: M. Marin Paraiianu, Roumanie.

ABONNEMENTS-VACANCES

Nos lecteurs dont l'abonnement est payé d'avance peuvent faire suivre leur journal durant leurs vacances à l'intérieur du Canada sans frais additionnels. Pour ceux qui paient à la semaine au porteur ou qui achètent LE DEVOIR au numéro, nos tarifs d'abonnements-vacances sont les suivants:

	CANADA	ÉTATS-UNIS
2 semaines.....	\$2.00	2.50
3 semaines.....	3.00	3.75
4 semaines.....	4.00	5.00
5 semaines.....	4.50	6.00
6 semaines.....	5.00	7.00
7 semaines.....	5.50	8.00
8 semaines.....	6.00	9.00

S'il vous plaît remplir ce coupon et nous le faire parvenir au moins trois jours à l'avance à Case postale 6033, Montréal 101.

☐ Mon abonnement est payé d'avance. Je le reçois par la poste ☐ par porteur ☐ Pendant les vacances, veuillez me le faire suivre sans frais additionnels durant semaines à l'adresse ci-bas mentionnée. (Ne pas oublier d'inscrire votre adresse actuelle)

☐ Je paie mon journal au porteur chaque semaine.
Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

☐ J'achète LE DEVOIR au numéro.
Ci-inclus \$ pour un abonnement-vacances de semaines.

Nom:

Adresse actuelle:

Adresse de vacances:

Période du au inclusivement

LA COUTURE CHEZ-SOI

Choisissez un tissu sans repassage et agrémentez votre robe. Le patron comprend aussi le "short" et le corsage qui l'accompagne.

Patron no: 9442

Le patron 9442 est offert pour les tailles 8-18. (Nouvelle classification des tailles).

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au service des patrons, Le Devoir, 434, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

FERMES A VENDRE

Al besoin immédiat de terres, fermes non en culture avec ou sans bâtiment, près rivière ou lac si possible, dans un rayon de 25 à 100 milles de Montréal. Ecrivez immédiatement à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760 4-9-70

FERMES A VENDRE

MINI FERME ET RANCHETTE à vendre à prix dérisoire. Beau bois, bord de rivières et de lacs. Laurentides et Cantons de l'Est, accepterait échange, roulettes, chalets, etc. Téléphonez à M. Bourgeois 671-6760 4-9-70

FEMMES DEMANDEES

Aux épouses de professionnels qui désirent avoir un supplément de revenus, notre compagnie internationale leur offre une opportunité. Travail plaisant, contact de public continuel. Domaine: sécurité sociale. Tél. M. A. Haggart 384-3351. 19-8-70

CHALET A VENDRE

Autouroute région Ste-Adèle, "Petit Westmount", plage sablonneuse sur grand lac naturel, chalet suisse authentique, 3 chambres à coucher, foyer en pierre naturelle, piscine, tennis, près pentes de ski \$14,000, terrain compris: \$98.50 par mois. Tél.: 731-3501. J.N.O.

CHALET A LOUER

Le seul vrai paradis du chasseur et du pêcheur, dans un territoire de 500 milles carrés 300 lacs non "clubbés". Plaisir et sport au grand air pour familles, groupes ou compagnies. Maisons hiver été, solidement construites par la Défense Nationale, à vendre à prix dérisoire. Ecrivez à M. Bourgeois, 755-7e avenue, Pointe-aux-Trembles ou téléphonez à 671-6760, 645-8849 4-9-70

ANGAIS

Professeur américain de conversation anglaise. Méthode active, \$5.00 de l'heure, recommandation si désiré. Tél.: 931-5017 19-8-70

FEMMES DEMANDEES

Ne restez pas seul (e). Célibataires, veufs (ves), séparés (es). Pour information: 384-6536. 22-8-70

AGENCE MATRIMONIALE ET SOCIALE

service sérieux, 1600 Berri, suite 3106, renseignements le soir: 5 à 9 heures, samedi: p.m. fermé lundi. Tél.: 288-2332. 19-8-70

TAILLEUR

Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.

DROLET TAILLEUR — SPECIALISTE —

Habits et costumes sur mesure 351 est, rue GUIZOT Tél.: 388-2532

SECRETARE BILINGUE

Fonction: Pour poste de secrétaire exécutive aux relations publiques de CARE du Canada.

Qualifications: La candidate devra posséder une connaissance parfaite de la langue française ainsi qu'une connaissance supérieure de la langue anglaise. Elle devra pouvoir utiliser la sténographie et la dactylographie dans ces deux langues, montrer un minimum de cinq ans d'expérience dans le secrétariat avec connaissance des relations publiques et de la publicité si possible. De par sa personnalité, elle devra montrer de la coopération et un fort désir d'aider au développement d'une section francophone dans l'organisme.

Tous les bénéfices marginaux sont compris et la rémunération sera proportionnelle à la valeur. Cette position est offerte pour septembre 1970. Toute candidate est priée d'envoyer son curriculum vitae manuscrit à:

L'agent des relations publiques, CARE du Canada, 63, rue Sparks, Ottawa 4e, Ontario.

19-8-70

THE PATINO MINING CORP. AFFECHAIT AU 30 JUIN UNE POSITION FINANCIÈRE AMÉLIORÉE

Au regard de 1969

potins financiers

Après avoir perdu 14,85 points, à 710,85 la semaine dernière, l'indice des industriels de DJ. clôturait à la fin de la 1ère séance de cette semaine 1,78 point plus bas à 709,06. Il y avait maintes baisses fractionnaires hier sur la Bourse de Toronto, rien de surprenant, vu qu'elle succédait à la pire semaine depuis le milieu de mai. Les acheteurs se faisaient rares, hier, sur la Bourse de Londres, d'où un fléchissement généralisé des cours. Les banques et les papeteries offraient certaines résistances aux pressions des ventes hier sur les Bourses de Montréal et Canadienne.

La graine de colza clôtura 15 cts de plus par boisseau que la veille sur le Marché de Winnipeg. Le fève soya monta, de son côté, de 10 cts sur le marché de Chicago, soit la limite permise pour une séance.

Il faudra un développement inattendu pour stimuler le sentiment spéculatif, actuellement fort déprimé.

Selon maints observateurs de Wall Street, rien dans les nouvelles économiques, politiques ou internationales n'était de nature à favoriser un retour des spéculateurs, canadiens comme américains hier, dans les marchés.

Bien que les problèmes de l'économie seraient solutionnés en majeure partie, les baisses des recettes des compagnies et leurs problèmes de liquidités minieraient encore la confiance des gens en l'avenir économique.

Washington fait des affaires avec la Chine Communiste par l'intermédiaire de la Banque d'Indochine. Oh politique, tu n'en mènes pas large devant les intérêts commerciaux et dire qu'il y en a qui croient que Québec est indém... Les affaires semblent vouloir se

corser au Moyen-Orient, à la suite du non-respect par l'Égypte des clauses du "cessez-le-feu". Il en est résulté une situation incertaine qui affecte les spéculations.

Il est rumeur que l'Hydro de l'Ontario lance sous peu une nouvelle émission et les cours des anciennes valeurs de cette Commission ont légèrement fléchi hier.

La Bourse de Montréal a été avisée que French Petroleum Company of Canada Limited, de Calgary, Alberta, et Leonard Belineries Inc. d'Alma, Michigan ont signé un accord formel stipulant l'acquisition de la dernière entreprise par la première. L'annonce d'un accord de principe entre les deux entreprises fut déjà annoncée le 17 mars 1970.

Grâce à l'aide pécuniaire de Moscou, l'Égypte érigerait une usine d'aluminium ainsi qu'une fabrique de phosphate, d'un coût de \$84,000,000. Les Russes se feraient rembourser en produits.

Bien des agents de change semblent d'opinion que "la bourse a escompté les rapports des compagnies couvrant leurs opérations durant le 2ème trimestre de cette année."

Les commandes d'acier comportant livraison en septembre, sont plus considérables que l'on s'attendait aux E.U., selon la revue Steel.

La demande est considérable pour les obligations d'Épargne du Canada qui ne pourront plus être achetées après le 31 courant. Cette augmentation est logique, vu que l'on semble croire que les nouvelles obligations qui seront offertes en octobre rapporteront moins... il faut, toutefois, ne pas perdre de vue que, les unes et les autres, sont garanties par toutes les ressources du Canada.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Des nominations au Conseil national de recherches du Canada

Le Conseil national de recherches du Canada vient d'annoncer la nomination d'un nouveau membre et le renouvellement du mandat d'un autre membre depuis trois ans. Le nouveau membre est M. E. Bruce Campbell, directeur adjoint de la Saskatchewan Power Corporation. Celui dont le mandat est renouvelé est le docteur John M. Robson, chef du département de Physique à l'Université McGill. Nati de Saskatchewan, M. Campbell est entré au service de la Corporation en 1950, après avoir reçu la maîtrise-science (génie mécanique) de l'Université Purdue. En 1953, il fut nommé ingénieur en mécanique puis ingénieur en chef en mécanique et ensuite ingénieur adjoint à l'ingénieur en chef. Il fut alors responsable de la conception, construction et coordination des systèmes de gaz et d'électricité de la Corporation. M. Campbell fut nommé ingénieur en chef du système électrique en 1965 et son directeur en 1967. Depuis février de cette année il exerce la fonction de directeur adjoint de la Corporation. Le Dr Robson, diplômé de l'Université Cambridge, était au service du "Radars Research and Development Establishment" à Malvern en Angleterre lors de la deuxième guerre mondiale. De 1945 jusqu'à sa nomination au poste de chef du Département de physique à l'Université d'Ottawa en 1960, le Dr Robson a fait partie du personnel de l'Énergie atomique du Canada, limitée. C'est en 1968 qu'on l'a nommé chef du Département de physique à l'Université McGill. Pendant son premier mandat au Conseil, le Dr Robson participait à l'établissement du Comité consultatif sur la physique, dont il est le premier président. Ce comité sert de liaison entre le Conseil et les physiciens du pays. Le Dr Robson est parmi les plus intéressés à la physique à haute énergie et à son développement au Canada. En outre, il a joué un rôle important dans l'administration des subventions concertées du Conseil aux universités canadiennes, surtout dans les domaines touchant à la physique.

A la direction de l'Institut d'Assurance de la Province de Québec

Lors de l'Assemblée annuelle de l'Institut d'Assurance de la Province de Québec, qui compte 17,000 membres, les conseillers mentionnés ci-dessus ont été élus pour le terme 1970-71. Président, Jean-Louis Lavallée (Groupe Commerce), Président honoraire Jack Wallace (Morris & McKenzie), 1er Vice-Président T.H. Soars (Commercial-Union Group), 2e Vice-Président G. LaChance (Economic), Secrétaire J.B. Turley (Continental Group), Secrétaire adjoint J.P. Bastien (Groupe Les Prévoyants), Trésorier F. Flanagan (Dale & Company), Bibliothécaire P. Chénier (Groupe Royal), Président sortant C. E. Moreau (Bureau d'Assurance du Canada). Conseillers, J. Baillargeon (La Prévoyance), R. Blanchette (Guardian Royal-Exchange), R. Bond (P.A. Boutin Inc.), J. Corbell (Pike-Corbell), R. Corbett (U.A.B.), A. Goudreau (La Prévoyance), R. Jackson (Andrew Hamilton Ltd.), J.B.M. Murray (Prudential), A.A. Sylvestre (Commercial-Union), R. Tessier (La Prévoyance), Y. Trudel (Brunelle et Trudel), B. Valois (Travelers Group). * Représentant la Section de Québec.

Canon Limitée traverse des difficultés ouvrières depuis le 13 courant

Environ 700 employés travaillant sur une base horaire à la production et au service d'entretien se sont mis en grève le 13 août 1970 à Canon Limitée, Division du matériel électrique située au 160 boulevard St-Joseph à Lachine. Ces employés sont membres de la C.S.N. et leur grève est légale d'après la Loi du Travail du Québec. L'usine produit une grande variété de moteurs électriques, des génératrices et du matériel pour les voies ferrées, et elle emploie plus de 900 personnes. La convention collective ayant expiré le 1er mai 1970, les réunions se sont succédées du mois d'avril jusqu'au 10 août 1970 et on a fait appel au Ministère du Travail du Québec afin d'arriver à un nouvel accord. Le 14 juillet 1970, la compagnie a fait une offre pour un nouvel accord de deux ans. Elle propose, pour la première année, une augmentation générale de 17 cts par heure, plus un pourcentage en fonction des divers catégoriels et équivalant à environ 4 cts. L'année suivante, une nouvelle augmentation de 15 cts, par heure plus la mise en pratique d'un plan d'évaluation des tâches entre le syndicat et la compagnie.

Importance des services de Relations Publiques durant les bonnes comme durant les mauvaises années

Comme on sait, il existe une Société de Relations Publiques dans notre ville comme dans la majorité des cités des E.U. et du Canada. Ces sociétés réunissent les préposés aux Relations Publiques chez maintes entreprises corporatives des E.U. et du Canada et elles élaborent, même, des comités de direction en vue de la protection, en quelque sorte, de leurs membres. Certain événement récent a été passé sous silence. Pourquoi? Nous n'avons nullement l'intention de commenter ce qui ne nous regarde pas directement, mais, lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde le public, c'est autre chose... On semble avoir oublié que l'art des relations publiques consiste beaucoup moins en paroles qu'en actions, bien qu'un grand nombre d'ingrédients entrent dans sa philosophie, économie politique, communications et autres connaissances. Durant les bonnes comme durant les mauvaises années, il importe que les compagnies soient bien vues du public et elles le sont d'autant plus qu'elles ont à leur tête d'excellents préposés aux relations publiques. Ces derniers sont certes, des perles rares... mais il y en a d'autant plus que maintes institutions donnent, de nos jours des cours sur les relations publiques — tel est le cas depuis des années par les Hautes Études Commerciales de Montréal et la Société des Relations Publiques de Montréal. Comme toutes les entreprises commerciales, industrielles, bancaires et autres ont intérêt à avoir une bonne presse, écrite et parlée, en un mot, à ce que "l'opinion publique leur soit favorable en tout temps, il importe donc à cette époque où les affaires sont moins bonnes, de reconnaître que ce n'est pas certes, de ce côté-là, qu'il faut couper les dépenses, car, l'ivraie ne tarderait pas à pousser dans la bonne réputation que tout excellent représentant de Relations publiques aura su créer dans une entreprise au cours des années.

Marcel CLEMENT

Les ventes de The Patino Mining Corporation, au cours des 6 mois terminés le 30 juin 1970, figurent à \$9,948,000, contre \$9,608,000 durant la même période en 1969. Quant au bénéfice par action il n'accusa pas de changement à 53 cts l'action. Une analyse de l'actif révèle un fonds de roulement de \$6,390,000 contre \$5,748,000 durant la même période en 1969. Dans son message bilingue aux actionnaires, M. R.E. Carter, président-directeur général, fait remarquer ce qui suit:

Résumé financier

Le revenu net, y compris un dividende reçu de Consolidated Tin Smelters Limited, a été de \$2,313,000 ou de 53 cts par action. Il n'y a pas eu de pertes exceptionnelles. Le revenu net l'an dernier, avant les profits exceptionnels de \$1,436,000 ou de 33 cts par action, était de \$2,298,000 ou de 53 cts par action.

Copper Rand Mines

Chiffres comparatifs de production pour l'année:

	1970	1969
Semestre terminé le 30 juin	13,722,000	14,842,000
Cuivre (livres)	11,000	14,000
Or (onces)	51,000	49,000
Argent (onces)	352,000	369,000
Minerai traité (tonnes)	2,02%	2,10%

L'addition à l'usine de Copper Rand de 750 tonnes par jour, permettant d'augmenter la capacité quotidienne à 2,700 tonnes, fut complétée en juin. La production commerciale à Copper Cliff commença le 15 juillet à un taux quotidien de 750 tonnes. Cette mine se qualifiera comme nouvelle mine du point de vue fiscal et contribuera d'une façon marquée aux bénéfices futurs.

Rio Tinto Patino S.A.

La fonderie, l'usine d'acide sulfurique et la raffinerie de cuivre commenceront à fonctionner en mai. Il est prévu que la production à la mine Cerro Colorado commencera en décembre 1970.

Nouvelle-Calédonie

Comme on l'a déjà annoncé, le Gouvernement français autorisa le 19 mars 1970, la mise en valeur des gisements de nickel de garnierite à Poup dans la région du nord de la Nouvelle-Calédonie et la construction tout près d'une usine métallurgique. Deux compagnies françaises sont en formation.

1. La Compagnie Française d'Entreprises Minières, Métallurgiques et d'Investissements (COFREMMI), entièrement détenue par PMC, qui exploitera les gisements de Poup et vendra un minimum de 1,050,000 tonnes métriques de minerai de garnierite par année à SOMECAL pour le traitement métallurgique.

2. La Société Métallurgique Calédonienne (SOMECAL), qui produira par année 92,600 livres de métaux de nickel et cobalt sous forme de ferromineral. Le capital de SOMECAL sera détenu à 30% par COFREMMI, 51% par la Société Le Nickel et 19% par des intérêts néo-calédoniens.

Les études techniques élaborées se poursuivent actuellement concernant l'exploitation des deux compagnies.

Lytton Minerals Limited

Lytton Minerals Limited continue d'explorer la propriété La Verde au Mexique où deux importants gisements de cuivre du type porphyrique sont en voie de développement par des creusages souterrains au diamant, par tunnels et à ciel ouvert. Les gisements, exploitables par les méthodes à ciel ouvert, sont environ à un mille l'un de l'autre. L'étendue de minéralisation a été augmentée au-delà des chiffres déjà annoncés de 55,000 tonnes par pied vertical, avec une teneur de 0.87% de cuivre; en plus, plusieurs nouvelles anomalies d'intérêt ont été indiquées dans la proximité par d'autres levés topographiques par polarisation. La prospection se poursuit aussi sur deux autres gisements de cuivre qui sont sous option.

Dividendes

C'est l'intention actuellement de faire la distribution régulièrement sur une base trimestrielle d'un dividende de 40 cts par action en 1970. Les dividendes de 10 cts ont été payés le 27 avril et le 26 juin et un dividende de 10 cts sera payé le 28 septembre aux actionnaires inscrits aux livres le 4 septembre 1970.

Bourse de Montréal

Peu de changements importants ont été enregistrés, hier, alors que l'indice de la Bourse de Montréal a baissé légèrement au cours d'une séance modérée.

A l'indice, les services publics ont perdu 55 à 129.03; les banques 34 à 165.75; tandis que les papeteries ont repris 71 à 84.45 et les industrielles 56 à 156.66.

L'indice combiné a cédé 11 à 152.76.

Un total de 729,200 actions ont été échangées, comparativement à 799,500, vendredi dernier.

Falconbridge Nickel a repris 3-4 à 135; International Utilities 3-8 à 25 7-8; TransCanada Pipe-Lines 1-4 à 29 3-4 et Noranda Mines 1-4 à 12 1-2.

Dominion Petroleum a perdu 2-4 à 50 3-4; Hudson's Bay Mining and Smelting 1-20; Northern and Central Gas 3-8 à 12 1-8; Imperial Oil 1-8 à 16 3-4; Inco 1-8 à 40 3-4 et British Petroleum 10 cts à 4.20.

Ailleurs, Great West Life a baissé de 1 à 40; Velcro Industries a reculé de 1-2 à 19; Stelco 1-4 à 21 3-4; Banque de Montréal 1-8 à 14 3-4; et Bell Canada 1-8 à 42.

MacMillan-Bloedel a gagné 3-8 à 23 1-2; Dornier 1-4 à 12 7-8; Ivaco 1-4 à 7 3-4; Banque de Nouvelle-Écosse 1-8 à 18 1-2; Alcan 1-8 à 20 5-8; Canadian Breweries 1-8 à 7 1-4 et IOS Ltd. 10 cts à 1.70.

Canadian Refractories Limited se vendra aujourd'hui ex-dividende 20 cts l'action ordinaire.

Le jeudi 20 août 1970, la Banque du Canada recevra des souscriptions pour des bons d'un montant de \$190,000,000 dont \$150,000,000 à 91 jours et \$40,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 21 août 1970 dans les deux cas.

Le montant des bons qui viendront à échéance le 21 août 1970 est de \$185,000,000.

En juillet, la production de cigarettes est tombée à 2,836,458,000 unités, de 3,650,874,000 en juillet 1969. Les stocks d'ouverture étaient de 4,459,152,000 (4,779,668,000 en 1969) et ceux de fermeture, de 2,854,222,000 (3,799,114,000). Voici la répartition des ventes: au pays, 4,430,235,000 (3,976,732,000 en 1969); à partir des entrepôts, vers les ambassades et les magasins de navires, 32,193,000 (24,520,000); à partir des entrepôts, vers les marchés d'exportation, 28,960,000 (30,176,000).

Canadian Refractories Limited se vendra aujourd'hui ex-dividende 20 cts l'action ordinaire.

Le jeudi 20 août 1970, la Banque du Canada recevra des souscriptions pour des bons d'un montant de \$190,000,000 dont \$150,000,000 à 91 jours et \$40,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 21 août 1970 dans les deux cas.

Le montant des bons qui viendront à échéance le 21 août 1970 est de \$185,000,000.

En juillet, la production de cigarettes est tombée à 2,836,458,000 unités, de 3,650,874,000 en juillet 1969. Les stocks d'ouverture étaient de 4,459,152,000 (4,779,668,000 en 1969) et ceux de fermeture, de 2,854,222,000 (3,799,114,000). Voici la répartition des ventes: au pays, 4,430,235,000 (3,976,732,000 en 1969); à partir des entrepôts, vers les ambassades et les magasins de navires, 32,193,000 (24,520,000); à partir des entrepôts, vers les marchés d'exportation, 28,960,000 (30,176,000).

Canadian Refractories Limited se vendra aujourd'hui ex-dividende 20 cts l'action ordinaire.

Le jeudi 20 août 1970, la Banque du Canada recevra des souscriptions pour des bons d'un montant de \$190,000,000 dont \$150,000,000 à 91 jours et \$40,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 21 août 1970 dans les deux cas.

Le montant des bons qui viendront à échéance le 21 août 1970 est de \$185,000,000.

En juillet, la production de cigarettes est tombée à 2,836,458,000 unités, de 3,650,874,000 en juillet 1969. Les stocks d'ouverture étaient de 4,459,152,000 (4,779,668,000 en 1969) et ceux de fermeture, de 2,854,222,000 (3,799,114,000). Voici la répartition des ventes: au pays, 4,430,235,000 (3,976,732,000 en 1969); à partir des entrepôts, vers les ambassades et les magasins de navires, 32,193,000 (24,520,000); à partir des entrepôts, vers les marchés d'exportation, 28,960,000 (30,176,000).

Canadian Refractories Limited se vendra aujourd'hui ex-dividende 20 cts l'action ordinaire.

Le jeudi 20 août 1970, la Banque du Canada recevra des souscriptions pour des bons d'un montant de \$190,000,000 dont \$150,000,000 à 91 jours et \$40,000,000 à 182 jours, jouissance et livraison le 21 août 1970 dans les deux cas.

Le montant des bons qui viendront à échéance le 21 août 1970 est de \$185,000,000.

En juillet, la production de cigarettes est tombée à 2,836,458,000 unités, de 3,650,874,000 en juillet 1969. Les stocks d'ouverture étaient de 4,459,152,000 (4,779,668,000 en 1969) et ceux de fermeture, de 2,854,222,000 (3,799,114,000). Voici la répartition des ventes: au pays, 4,430,235,000 (3,976,732,000 en 1969); à partir des entrepôts, vers les ambassades et les magasins de navires, 32,193,000 (24,520,000); à partir des entrepôts, vers les marchés d'exportation, 28,960,000 (30,176,000).

Président du Club des Vedettes



Marc Boulanger, A.V.A.

M. Marc Boulanger, A.V.A., d'Iberville, représentant à la coopérative d'assurance-vie La Société des Artisans sera installé ce matin président du Club des Vedettes. Ce club sélectionne les représentants de La Société des Artisans qui se signalent durant l'année par leurs services qu'ils rendent à leurs concitoyens en matière de sécurité financière individuelle et collective. L'événement a lieu au Chantecier, à Ste-Adèle-en-Haut.

Nouveau type de magasin d'alimentation à l'essai aux E.-U.

NEW YORK — Les longues visites hebdomadaires au supermarché deviendront peut-être bientôt chose du passé.

Un magasin d'alimentation de style drive-in, décrit comme mini-supermarché se spécialisant dans une certaine d'articles les plus en demande par les consommateurs, permettra à ces derniers de faire leurs achats sans descendre de voiture, en indiquant ce qu'ils désirent sur un tableau à fonctionnement électronique.

Pendant qu'on prépare la commande, en l'espace d'environ deux minutes, un préposé fait le plein d'essence de la voiture. Le premier magasin du genre de la chaîne Bread Basket, fonctionnant à Atlanta depuis deux ans et demi. D'autres magasins sont en construction à Fayetteville, Raleigh et Charlotte, Caroline du Nord, et Winter Haven, en Floride.

Selon la formule de Bread Basket, le client entre sur l'emplacement et stationne sa voiture sur un côté du magasin de forme triangulaire. Sur chaque côté se trouvent une pompe à essence et un tableau de 50 boutons-poussoir.

Cinquante autres articles sont disponibles en utilisant le tableau. Le client fait son choix en appuyant sur le bouton qui correspond à l'article désiré.

Ordinateur

A l'intérieur du magasin, un ordinateur fait la liste qui parvient au commis chargé de réunir les objets en paquet, avec la commande qui sert de facture, et envoie le tout à l'extérieur.

Le client n'a qu'à payer pour sa commande d'épicerie et pour l'essence.

L'idée de combiner les deux services a été mise au point par John Hitchens. Il avait expliqué que rien ne l'ennuyait autant que d'attendre à une station de service automobile, pendant qu'on fait le plein d'essence.

Le choix de 100 produits alimentaires représentés 60 pour cent du commerce des supermarchés, a dit M. Hitchens.

Sur cette liste figurent les mets préparés, les produits laitiers, les liqueurs douces et la bière, les cigarettes et casse-croûte.

Ce magasin de formule pratique ne dispose pas de produits de fantaisie confectionnés sur place.

Cours du dollar

(PC) — La valeur de change du dollar américain était inchangée, hier, à \$1.02 1-4, en devises canadiennes.

La livre sterling a gagné 1-16 et cotait à \$2.41 1-4.

La compagnie Lipton acquiert une firme de C.-B.

TORONTO, (CNW) — M. R. Keith Porter, président de Thomas J. Lipton, Limited, a annoncé l'acquisition de Langis Foods Limited de Burnaby, C.-B. par la maison Lipton.

Langis Foods Limited manufacture une vaste gamme de produits alimentaires pour restaurants, hôtels et institutions, de même que des mélanges à bouillottes et à cocktails et d'autres produits de consommation générale.

M. Porter a dit que le présent conseil d'administration de Langis Foods Limited restera sous la présidence de M. Erwin Zielke. La compagnie sera une filiale appartenant intégralement à Lipton, et celle-ci poursuivra ses activités à Burnaby, C.-B.

Depuis longtemps renommé par l'assortiment que représentent son thé, ses soupes sous enveloppes, ses vinaigrettes, ses bases à gratins et ses autres produits alimentaires, Lipton est aussi connu pour ses spécialités glacées et ses mets de viande en conserve, lesquels comprennent des plats préparés, des ragouts des garnitures à sandwiches et des légumes.

Bénéfices moindres pour Dominion Stores

Les ventes de Dominion Stores Ltd., au cours du premier trimestre terminé le 20 juin 1970 ont augmenté de 10 pour cent pour atteindre le chiffre record de \$171,304,124. Au montant de \$2,235,543 (27 cts par action), les bénéfices nets furent inférieurs de huit pour cent à ceux de l'an dernier, qui s'élevaient à \$2,438,311 (30 cts), principalement en raison d'une augmentation notable des frais, de l'intensification de la concurrence et d'une hausse du coût de saturation du marché.

Le profit par dollar de vente s'élevait à 131 cent au regard de 157 cent.

Les impôts et l'inflation ont entraîné une augmentation considérable des frais, souligne Thomas G. McCormack, président de la compagnie. Plus que nombre d'autres entreprises, la compagnie s'efforce de faire supporter à sa clientèle l'augmentation des frais.

Elle doit disposer vigoureusement de nouveaux emplacements de magasins et rares sont les secteurs où il ne se trouve pas un concurrent qui ne vive une vive concurrence.

Au 20 juin, la compagnie comptait 397 magasins au regard de 390 il y a un an.

Au 20 juin, le fonds de roulement se chiffrait par \$17,145,000 en comparaison de \$17,336,000 au 21 mars et \$18,891,000 il y a un an. Les immobilisations s'élevèrent à \$2,826,000 et les dividendes versés au cours du trimestre en cause, à \$1,464,000 (16 cts).

Bourse de Toronto

TORONTO (PC) — Des baisses modérées ont marqué la séance d'hier à la Bourse de Toronto.

A l'indice, les industrielles ont cédé 50 à 154.62, les aurifères 85 à 151.28, les métaux non ferreux 12 à 93.22 et les pétroles 4 5/8 à 132.32.

Un total de 1,35 million d'actions ont été échangées, comparativement à 1,63 million, vendredi.

Les pertes ont surpassé les gains par 224 contre 139, tandis que 221 titres restaient inchangés.

Home A a perdu 2 1/4 à 15 et Dome Pete 3 3/4 à 50. Chrysler a également cédé à 18 7/8. Gulf Canada 7-8 à 14 7/8. Alcan 1-8 à 40 3-4. Bow Valley 1-2 à 12 1/4. Hudson Bay Mining 1-20. International Mogul 5-8 à 10 1-2. Sherritt 3-8 à 18 5-8. et Banko 15 cts à \$3.70.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE

Émission de \$300,000 de débentures générales, 6%, 6 1/2% et 7%, datées du 1er septembre 1964, échéant en série le 1er septembre des années 1965 à 1979 inclusivement

AVIS DE RACHAT PAR ANTICIPATION au 1er septembre 1970

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE (ci-après appelée la "Compagnie"), DONNE PAR LES PRÉSENTES AVIS, que par l'exercice des pouvoirs qui lui ont été attribués par l'acte de fiducie d'hypothèque, de nantissement et de gage exécuté par la Compagnie en faveur du Trust Général du Canada, à titre de fiduciaire, devant Me J.A. Boivin, notaire, le 30 septembre 1964, et enregistré au bureau d'enregistrement de Trois-Rivières, le 3 octobre 1964, sous le numéro 245,878, la Compagnie rachètera par anticipation, le 1er septembre 1970, (ci-après appelé la "Date de rachat"), toutes les débentures en circulation de son émission de débentures générales 6%, 6 1/2% et 7%, datées du 1er septembre 1964, réglée par ledit acte de fiducie, à cent pour cent (100%) de leur valeur nominale, plus tout intérêt accumulé et impayé jusqu'à la date de rachat, sur présentation et remise desdites débentures, avec y attachés, tous les coupons d'intérêt échéant le 1er mars 1971 et subséquentement, à toute succursale dans la province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au choix du porteur.

Les détenteurs de ces débentures sont requis de présenter leurs débentures pour paiement et rachat à la date, aux endroits et de la manière ci-dessus énoncées.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ, qu'à compter de la date de rachat et après cette date, tout intérêt échéant après ladite date cessera et les coupons pour l'intérêt échéant après ladite date seront nuls et sans effet.

Date à Trois-Rivières, ce 21ème jour de juillet 1970.

LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ST-MAURICE

(signé) Roger Carier, Secrétaire-trésorier.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Fiduciaire 1350, rue Royale, Place Royale, TROIS-RIVIERES.

Semestre satisfaisant de Dome Petroleum

Cours fournis par la PRESSE ASSOCIÉE

	Ventes	Nov	Dec	Form.	C.N.		Ventes	Nov	Dec	Form.	C.N.
ACF 2.40	21	37 1/2	37 1/2	37 1/2	+ 1/2	Nthgate 25e	31	11 1/2	10 1/2	11	+ 1/2
Addes 1.40	36	25 1/2	24 1/2	24 1/2	+ 1/2	Northrop 1	16	17	16 1/2	16 1/2	- 1/2

[illegible]

Plane 1.600	8	32	31 1/2	32	+ 1/4	Xerox 60	443	67 1/2	67	67 1/4	+ 1/8
Cr Zell 1.60	73	29	28 1/2	29	+ 1/2	Zenith 1.40	52	31 1/2	31 1/2	31 1/2	- 1/2
Curtiss Wr 1	100	13	11 1/2	13	+ 1 1/2						
Dupl. 20h	133	26	26	26							

Plane 1.600	8	32	31 1/2	32	+ 1/2	Xerox 60	443	67 1/2	67	67 1/2	+ 1/2
Cr Zell 1.60	73	29	28 1/2	29	+ 1/2	Zenith 1.40	52	31 1/2	31 1/2	31 1/2	- 1/2
Curtiss Wr 1	100	13	11 1/2	13	+ 1 1/2						
Dupl. 20h	133	26	26	26							

[illegible][illegible][illegible]

épargnes ?

Intérêt, confiez-les à Guaranty

Car
Parmi les nombreux plans d'épargne et de placement
celui qui vous convient le mieux.

Car
Dans nos bureaux, les heures d'affaires sont longues: vous
pouvez déposer des chèques jusqu'à 21h le vendredi, de
9h à 17h les autres jours de semaine.

Car
Nous pouvons ouvrir un compte combiné, de chèques
et de virements, pour simplifier vos transactions.

Car
Vous pouvez effectuer des dépôts par la poste.
Nous vous payons l'affranchissement.

Car
Nous sommes à même de résoudre tous vos problèmes de gestion financière.
Nous savons ce que nous administrons bien nos affaires et
nous pouvons vous offrir de profiter de nos nombreux clients de notre expérience.

Et car

Et car

actuellement...

ÉT **6 1/4%**

ce, calculé sur le solde mensuel minimum),
s encore remarqué, ce taux est supérieur à celui
banques à charte canadiennes!

Guaranty Trust
COMPANY OF CANADA
Capital et réserve: \$33,000,000
de la Société canadienne d'assurance-dépôts

**427 ouest, rue St-Jacques
849-5705**

G.T. 70-227

l'information

Au hasard des nouvelles

CHRISTIAN KUHNKE, dont le match contre Manuel Orantes fut interrompu par la pluie avant-hier alors qu'il menait aux comptes de 6-3, 6-3 et 6-5, n'a pris que deux minutes, hier, pour gagner la troisième manche 7-5 et assurer à l'Allemagne de l'Ouest une victoire dans la finale européenne de la coupe Davis. Après avoir partagé les deux premiers simples, samedi, les Allemands avaient gagné le double dimanche. Wilhelm Bungert, hier et après le rapide triomphe de Kuhnke, a donné une victoire 4-1 à l'Allemagne de l'Ouest en battant Juan Gisbert, 6-4, 6-1, 6-3. Les Allemands rencontreront maintenant les États-Unis, détenteurs de la célèbre coupe de tennis, à Cleveland les 29, 30 et 31 août.

MAURICE "MOE" BRENNER, l'un des anciens Alouettes à l'origine de la fondation d'une association des anciens joueurs de l'équipe, ne manque à peu près jamais un match local. Moe, joueur de centre de la ligne qui protégeait Sam Etcheverry lorsque celui-ci amorçait un jeu de passes, garde un bon souvenir de son séjour à l'Université de Montréal où il a été instructeur de l'équipe de football. Montréalais jusqu'au bout des doigts, il a fait un court séjour à Ottawa l'an dernier pour le compte de ses employeurs, mais la maladie de son épouse le ramenait ici afin de s'occuper de ses deux enfants, âgés de neuf et sept ans. Il est maintenant représentant pour la maison Mussen. Brenner prévoit une victoire des Alouettes par 15 points, ce soir, et s'aventure même à dire que le pointage sera de 38-23, expliquant qu'Esquimaux et Alouettes sont deux équipes où le jeu aérien prédomine. On verra bien ça ce soir, mon Maurice!

ROMEO GOUDEAU, de Paramount Pictures, est le président du tournoi de golf annuel de l'Association des pionniers du cinéma du Québec qui aura lieu au club St-Jean, jeudi. Elmer Lach, Floyd Curry, Phil Maurice, Lou Detmer, Nat Gordon et Art Bahen, entre autres personnalités, y prendront part.

LE CERCLE DES JOURNALISTES DE MONTRÉAL, lui, a organisé son tournoi (le 16e) de golf pour samedi le 19 septembre prochain. Il aura lieu au célèbre parcours Craig Wood à Lake Placid, N.Y.

CLAUDE RAYMOND sera à l'honneur, samedi soir au parc Jarry, alors que ce sera "la soirée St-Jean". Les Braves d'Atlanta seront alors les adversaires des Expos de Montréal.

MONT-LAURIER, les 29 et 30 août, sera le site du championnat provincial de canotage professionnel pour une troisième année de suite. Les plus grands noms du canotage des États-Unis sont déjà inscrits dans cette épreuve dotée d'une bourse de \$2.500.

GORMAN KENNEDY, ancien directeur-général des Alouettes de Montréal, deviendrait leur nouveau directeur des relations extérieures, selon certaines rumeurs. Kennedy était bilingue et connaissait son football à fond, on ne saurait faire meilleur choix... surtout si nous considérons que les Alouettes ont jusqu'ici oublié de se nommer un directeur de relations de presse.

JOE NAMATH se rapportera probablement à l'entraînement des Jets de New York ces jours-ci. Il serait même en mesure de participer à la toute hors-concours de son club contre les Géants de New York dimanche prochain. C'est du moins ce qu'a laissé savoir le président Phil Iselein, des Jets, hier. Il a eu un entretien avec Namath ces jours-ci et ils en seraient venus à une entente à propos de certains problèmes personnels du célèbre quart-arrière.

UNE VOITURE À TURBINE sera engagée par la firme Lotus dans le Grand Prix d'Italie qui sera disputé le mois prochain à Monza. La voiture, déjà expérimentée aux 24-Heures du Mans et aux 500-milles d'Indianapolis, n'a jamais disputé de grand prix de Formule-1. Les caractéristiques de la voiture mise au point par l'équipe de Colin Chapman, de Londres, sont toutes tenues secrètes. Mais on estime très peu probable qu'elle diffère beaucoup de la Lotus-56 qui prit part aux 500-milles d'Indianapolis il y a deux ans. Cette automobile était dotée d'une turbine Pratt et Whitney pour hélicoptère qui était placée derrière le conducteur.

ARNOLD PALMER a récolté \$18.500 pour avoir fini ex-aequo en deuxième place avec Bob Murphy au championnat de golf de la PGA, dimanche. Ce qui a fait passer ses gains pour l'année à plus de \$100.000 pour la septième fois de sa carrière et pour la cinquième année consécutive. Dans le même tournoi, Jack Nicklaus (9e) a touché une bourse de \$6.800 pendant que Sam Snead (12e) gagnait \$3.750. Gary Player a aussi gagné cette somme pendant que Billy Casper (18e) devait se contenter de \$2.500. Et voilà pour les millionnaires du golf professionnel. Le Canadien George Knudson (34e) n'a empêché que \$400, la bourse minimum.

BETSY RAWLS, avec des rondes de 69-69-72-210, a gagné l'omnium de golf Buckeye, du circuit professionnel féminin, à Cincinnati, pour se mériter un premier prix de \$3.000. Pam Barnett a fini 2e, un coup en arrière, suivie de l'ex-Australienne et de l'ex-Canadienne Marge Masters, bonne troisième. Celle-ci a touché un prix de \$1.775. C'était incidemment la 52e victoire de Mlle Rawls depuis qu'elle est golfeuse professionnelle, soit depuis 1951.

JIM LONBORG, le célèbre lanceur droitier des Red Sox de Boston cédé au club Louisville de la Ligue Internationale il y a deux semaines pour qu'il y améliore l'état de son bras droit, ne jouera plus cette saison. On a décidé que le vainqueur du trophée Cy Young en 1967 devrait se reposer pour ensuite se rapporter à la Ligue-école de la Floride à la fin de septembre et où il jouera pour le Sarasota. Les ennemis du brillant lanceur date d'un accident de ski survenu au début de 1968.

sportive

Sam s'est souvenu de Juan Sheridan

par ANDRÉ TARDIF

On s'est plu à dire, et redire, depuis quelque temps que l'édification 1970 des Alouettes de Montréal est méconnaissable de celle des dernières saisons.

Bien sûr, il y a la nouvelle direction, nouveau propriétaire et tout. Mais là où les initiés ne s'y reconnaissent plus, c'est dans l'attitude des joueurs. Là où ils jouaient souvent de façon nonchalante par le passé, là où les efforts individuels fusaient mais n'aboutissaient à rien, en l'absence d'un esprit d'équipe réel, en un mot, là où les amateurs devaient se contenter d'une équipe perdante, nos "oiseaux", cette saison, jouent au football de façon inspirée et pour décrocher des victoires, ce pourquoi ils sont payés d'ailleurs.

A quoi attribuer ce revirement dans l'attitude des joueurs? Un connaisseur, dont nous tairons le nom l'explique par un nom: Sam Etcheverry.

"Sam est ce genre d'instructeur pour qui un joueur se vide", nous a-t-il confié.

Et de nous raconter une anecdote inédite sur celui qui a soulevé les foules au stade McGill, du temps où, de son poste de quart-arrière, il dirigeait les Alouettes vers des succès qu'on n'est pas près d'oublier.

"L'automne dernier, Juan Sheridan, ancien joueur de ligne, est décédé à Ormstown, où il s'était installé sur une ferme avec son épouse et ses cinq enfants. Il avait subi quelques revers de fortune et n'y vivait pas richement.

"La veille des funérailles, je me rends au salon funéraire où j'apprends que la direction des Alouettes a oublié d'envoyer un tribut funéraire, même pas une petite carte de sympathie. J'apprends aussi qu'aucun porteur n'était prévu pour les funérailles.

"Quelques appels téléphoniques plus tard, et nous avions nos six porteurs, dont Sam évidemment.

"Trois jours après, l'équipe était vendue et Sam était tout aussi tôt nommé l'instructeur des Alouettes.

"Il me téléphone alors pour me demander l'adresse de la famille Sheridan, maintenant privée de son chef. Quand je lui demande pourquoi, il me déclare, le plus simplement du monde, que les Alouettes sont à établir un fonds de secours pour la famille et que celle-ci n'aura pas à trop se préoccuper de l'avenir.

"Quand vous avez un gars comme ça comme instructeur, vous ne pouvez faire autrement que de donner votre plein rendement, et même et tout petit peu en surplus", de conclure notre interlocuteur.

Il se souvient...

Sam n'a pas voulu manquer l'occasion de saluer quelques anciens coéquipiers, hier midi à l'hôtel Sheraton, où ils avaient convoqué une conférence de presse afin d'annoncer les projets immédiats des Anciens Alouettes, de fondation toute récente.

Il y avait aussi John "Red" O'Quinn, maintenant directeur général de l'équipe et J.I. Albrecht, le dépositaire-recruteur et l'homme à tout faire.

Les Anciens étaient représentés par le groupe-fondateur, soit Gorman Kennedy, directeur général de 1950 à 1954; Ray Cicia, président; Joey Richman, vice-président; Moe Brenner, secrétaire; Ted Elsy, trésorier, et Jim Andretti, responsable de la vente des billets.

INSCRITS À B.B.

PREMIERE COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Artic Sparler	Pas nommé 10-1	1-Louis	2-1
2-Bright Bess	R. Pion 10-1	3-M. Nelly	3-1
SEPTIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Penn's Doc	W. Parsons 3-1	1-Louis	2-1
2-Jacob Star	Pas nommé 8-2	2-M. Nelly	3-1
3-Winsome Chord	L. Hefferman 3-1	3-M. Nelly	3-1
4-Tierra Querida	W. Parsons 3-1	4-M. Nelly	3-1
5-Max Newby	M. Lapenae 8-1	5-M. Nelly	3-1
6-Funny Doo	R. Pion 8-1	6-M. Nelly	3-1
7-Funny Doo	B. Willoway 12-1	7-M. Nelly	3-1
8-Mable Spur		8-M. Nelly	3-1
DEUXIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Foolish Things	Pas nommé 5-2	1-Louis	2-1
2-Don Galles	K. Longden 7-2	2-M. Nelly	3-1
3-Darlington's Missy	M. Lapenae 8-1	3-M. Nelly	3-1
4-Sight Master	P. Brown 3-1	4-M. Nelly	3-1
5-Talent Appeal	Pas nommé 6-1	5-M. Nelly	3-1
6-Judo's Surprise	Pas nommé 6-1	6-M. Nelly	3-1
TROISIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Hill Turn	A. Martinez 3-1	1-Louis	2-1
2-Lady Elizabeth	C. Steve 7-2	2-M. Nelly	3-1
3-King Whing	W. Parsons 3-1	3-M. Nelly	3-1
4-Hard Trek	L. Goldberg 3-1	4-M. Nelly	3-1
5-Bes Nuts	Pas nommé 4-1	5-M. Nelly	3-1
6-Cat Story	S. McCom 3-1	6-M. Nelly	3-1
7-Salem Prince	L. Hefferman 10-1	7-M. Nelly	3-1
8-Tear Knit	J. Briggs 12-1	8-M. Nelly	3-1
9-Ernie Lee		9-M. Nelly	3-1
QUATRIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Skyrise	P. County 3-1	1-Louis	2-1
2-Belle Caprice	C. Hughlett 7-2	2-M. Nelly	3-1
3-Manile Reader	P. Fraier 4-1	3-M. Nelly	3-1
4-Asots Love	P. Boddington 9-2	4-M. Nelly	3-1
5-Lizan	L. Goldberg 3-1	5-M. Nelly	3-1
6-Yapagay	M. Lapenae 8-1	6-M. Nelly	3-1
7-Goodan Ketty	L. Hefferman 10-1	7-M. Nelly	3-1
8-Good Canadian	M. Ferro 10-1	8-M. Nelly	3-1
9-Liesse Girl	W. Green 12-1	9-M. Nelly	3-1
CINQUIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Velvet Pet	P. County 3-1	1-Louis	2-1
2-Blue Suede Shoes	W. Green 4-1	2-M. Nelly	3-1
3-Maw Crammed Beast	M. Ferro 3-1	3-M. Nelly	3-1
4-Nelly Rene	R. Stewart 6-1	4-M. Nelly	3-1
5-Dreamy Sal	L. Hefferman 8-1	5-M. Nelly	3-1
6-Dyann Desire	C. Hughlett 8-1	6-M. Nelly	3-1
7-Implusive Fellow	C. Steve 10-1	7-M. Nelly	3-1
8-Liesse Girl		8-M. Nelly	3-1
9-Liesse Girl		9-M. Nelly	3-1
SIXIEME COURSE		BOURSE \$1.800	
1-Short Trip	T. Corrick 3-1	1-Louis	2-1
2-Speech Maker	P. County 3-1	2-M. Nelly	3-1
3-Poptown Boy	G. Sicchia 4-1	3-M. Nelly	3-1
4-Miss Sincere	B. E. Lamond 6-1	4-M. Nelly	3-1
5-Canaiin	L. Buit 6-1	5-M. Nelly	3-1



UN GARS QUI A DE LA CHANCE ET DU CRAN ! Gino Swarthout et sa voiture roulèrent de cette spectaculaire façon durant un exercice à la piste Fairgrounds de Bedford, Penn., samedi. Swarthout s'en tira indemne aidé par Rick Bonnell (photo du bas). Et quelques minutes plus tard, il reprenait le volant d'une autre voiture pour finir en 10e place dans la course principale de la journée ! (Téléphoto PA)

Derrière le volant

A DATE, 58 VEHICULES se sont inscrits pour les 500 milles USAC qui inaugureront le circuit Ontario Motor Speedway, dimanche, le 6 septembre.

L'inscription la plus importante est certainement celle de Jack Brabham, trois fois champion du monde des conducteurs de Formule 1. Il a fait savoir qu'un véhicule de sa conception sera présent, mais aucun conducteur n'a encore été nommé. Brabham est retenu au Grand Prix Italien qui aura lieu le même jour.

Les adversaires qui luttent pour obtenir la corde (pole position) sont: Mark Donohue, au volant de la Sunoco Special de Roger Penske, et Johnny Rutherford; ils ont tous deux dépassé la marque de 174 milles à l'heure au cours d'essais à la piste "Indy de l'Ouest".

Formation de moniteurs

UNE SESSION INTENSIVE de formation de moniteurs en cours de conduite des véhicules automobiles, organisée par le ministère des Transports du Québec à l'intention des enseignants de langue anglaise, aura lieu à New-Carlisle du 24 août au 2 septembre prochain.

Le but de cette session est de former des professeurs qualifiés pour dispenser des cours de conduite automobile aux élèves des écoles du niveau secondaire.

Il s'agit de la seule série de cours qui sera donnée en anglais durant l'été. Tous les enseignants intéressés à s'inscrire peuvent obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à L. R. Hayes, directeur de l'éducation permanente, régionale anglaise, Baie-Des-Chaleurs, New-Carlisle, téléphone 752-2964.

Mariage (et retraite?) de Jacky Ickx

Le mariage de Jacky Ickx, en tête de file en Formule 1, à Mille Catherine Blaton, nièce de Jean Beurlin (Le Mans), a eu lieu mercredi dernier et les rumeurs, voulant qu'il prenne sa retraite, circulent de nouveau.

Ickx a, à maintes reprises, déclaré qu'il abandonnerait la course lorsqu'il se marierait. Cependant, comme il est toujours sous contrat avec Ferrari, on croit qu'il restera avec l'équipe au moins jusqu'à la fin de la présente saison et prendra définitivement sa retraite par la suite.

Entre-temps, la presse française et italienne laisse entendre que Ickx sera remplacé par l'Américain Mario Andretti, à qui on prêterait une Ferrari d'usine appuyée par STP pour le reste de la saison.

Voitures March à la Can-Am

Deux March 707 Chev participeraient sous peu à la Série Can-Am. La première, la Deutsche Auto Zeitung, sera pilotée par Helmut Kelleners qui a déjà participé à trois courses et récemment gagné une épreuve à Croft, en Ecosse.

La deuxième, aux mains de Chris Amon, fera son apparition aux trois dernières courses; on procède aux derniers préparatifs à l'usine March.

Il semble que Amon et Robin Herdt, le destinataire de March, aient enfin trouvé le commanditaire dont ils avaient besoin; à date, c'est ce qui les avait empêché de participer à la Can-Am tout au long de l'été.

Vérifications profitables... en Suède

D'après un rapport récemment publié par la "Swedish Motor Vehicle Inspection Company", les véhicules américains ne sont pas aussi résistants que les véhicules européens, et ce, malgré les vérifications périodiques auxquelles les véhicules en Suède doivent se soumettre.

Dans le dernier rapport émis par la compagnie de vérifications, un seul véhicule américain s'est classé parmi les 10 premiers — il s'agit d'une Dodge; sa durabilité est de 10,4 ans. Des 24 véhicules qui ont été évalués, Volvo était en tête avec une période de longévité de 13,3 ans.

Toujours selon le rapport, il ressort que les véhicules durent longtemps à cause des soins plus attentifs qu'on leur porte. Très peu de véhicules sont mis au rebut, contrairement à ce qu'on croyait. Ce qui confirme le fait que les ventes de nouveaux véhicules soient en régression.

Présentation Ford à Las Vegas

SUITE A DES MESURES "D'ECONOMIE", les sociétés Ford du Canada et des États-Unis se sont réunies sous un même toit pour présenter leurs nouveaux modèles lors d'une exposition à Las Vegas qui se terminera le jeudi 27 août prochain.

Selon W. P. Benton, directeur de la mise en marché pour Lincoln-Mercury, cette opération diminue considérablement les frais. Le nouveau procédé coûte moins cher que faire la tournée sur tout le continent. Cette réunion permet de monter une exposition beaucoup plus élaborée que si les présentations étaient faites individuellement, tel qu'il est d'usage en cette période de l'année.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-70-10243
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 septembre 1970

Poste Charlesbourg
(Comté de Québec)
INSTALLATION ELECTRIQUE
ET TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1971)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de VINGT MILLE DOLLARS (\$20.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 11 août 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-70-10257
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 septembre 1970

Poste Cleveland
(Comté de Shefford)
INSTALLATION ELECTRIQUE
ET TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1970)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 12 août 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-70-10257
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 septembre 1970

Poste Cleveland
(Comté de Shefford)
INSTALLATION ELECTRIQUE
ET TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1970)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 12 août 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-70-10257
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 septembre 1970

Poste Cleveland
(Comté de Shefford)
INSTALLATION ELECTRIQUE
ET TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1970)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 12 août 1970

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCP-70-10257
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 8 septembre 1970

Poste Cleveland
(Comté de Shefford)
INSTALLATION ELECTRIQUE
ET TRAVAUX CIVILS
CONNEXES
(ADDITION 1970)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3.000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W.E. JOHNSON

Montréal, le 12 août 1970

Hydro-Québec

Baseball

HIER

LIGUE NATIONALE

San Diego 000 000 000 - 0 6 0
Chicago 010 300 03x - 7 13 0
Kirby, Willis 8e, Baldschun 8e
et Barton; Pappas et Hundley, L.G.
Pappas (9-5), L.P.: Kirby (8-14),
A. - 21,370.

Philadelphia 000 000 030 - 3 6 0
Cincinnati 300 401 10x - 9 13 0
Jackson, Champion 4, Wilson 8
avec Compton; Merritt avec Bench,
Corrales 7. G - Merritt, 18-10.
P - Jackson, 3-12. CC - Philadelphia,
Joseph 3e, Cincinnati, Bench 41e,
Perez 37e, Merritt 3e.

San Francisco 020 100 020 - 5 11 2
Pittsburgh 000 040 000 - 4 10 2
Perry avec Dietz; Moose, Dal
Canton 6, Lamb 9 avec Sangui-
lien. G - Perry 17-11. P - Dal Can-
ton 7-3. CC - San Francisco Me-
Covey 31e, Pittsburgh, Stargell 25e.

Los Angeles 012 300 020 - 8 14 3
St-Louis 325 000 01x - 11 14 1
Sutton, Norman 3, Hough 8 avec
Haller; Gibson, C. Taylor 9 avec
Simmons, G - Gibson, 17-3. P -
Sutton, 13-9.

LIGUE AMERICAINE

Chicago 000 000 020 - 2 8 0
Boston 101 301 10x - 7 11 1
Johnson, Murphy 5e, Stange 7e
et Herrmann; Koonce, Lyle 8e et
Moses. L.G.: Koonce (2-3). L.P.:
Johnson (1-3). CC - Chicago, Mel-
ton 22e, Boston, R. Smith 18e, T.
Conigliaro 23e. A. - 12,158.

Baltimore 002 000 010 - 3 5 1
Milwaukee 000 000 200 - 2 3 3
Palmer avec Eichebarren;
Krause avec Roof, McNetney 8.
G - Palmer, 17-7. P - Krause, 11-13.
CC - Baltimore, Salmon, 6e, Powell,
29e.

Kansas City 000 000 000 - 0 1 0
Washington 303 100 00x - 7 7 1
Johnson, Burmeier 3, Montea-
gudo 6 avec Kirkpatrick, Martinez
7; Hannan avec Casanova, G - Han-
nan, 9-5. P - Johnson, 5-8. CC -
Washington, Howard 33e, Epstein,
16e.

AUJOURD'HUI

(et les lanceurs probables)

LIGUE NATIONALE

Montréal, Wegener (3-4) ou Renko
(7-8) à Cincinnati, Behney (0-1),
8h05

Houston, Dierker (11-10) à
New York, Gentry (8-6), 8h05

San Diego, Colborn (8-12) à
Chicago, Dobson (3-1), 2h30

San Francisco, Marichal (6-9) à
Pittsburgh, Blass (7-8), 8h05

Philadelphia, Short (6-12) à
Atlanta, Stone (8-9), 8h05

Los Angeles, Foster (8-9) à
St-Louis, Carlton (6-16), 9h

LIGUE AMERICAINE

Baltimore, Hardin (3-3) à
Milwaukee, Patten (9-9), 8h

New York, Kekich (2-3) à
Minnesota, Kaat (10-9), 8h30

Kansas City, Fitzmorris (6-3) à
Washington, Bosman (12-8), 7h30

Chicago, John (10-13) à
Boston, Culp (13-10), 7h30

Détroit, Lolich (10-14) à
Oakland, Dobson (15-10), 10h30

Cleveland, Chance (7-7) à
California, Wright (16-9), 11h

Classements

LIGUE NATIONALE

	EST	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	67	55	549	-	
New York	63	56	529	2 1/2	
Chicago	63	59	516	4	
St-Louis	57	64	471	9 1/2	
Philadelphia	54	65	454	11 1/2	
Montréal	51	70	421	15 1/2	

OUEST

	EST	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	82	41	667	-	
Los Angeles	67	52	563	13	
San Francisco	60	60	500	20 1/2	
Atlanta	59	61	492	21 1/2	
Houston	54	66	450	26 1/2	
San Diego	47	75	385	34 1/2	

LIGUE AMERICAINE

	EST	G	P	Moy.	Diff.
Baltimore	76	44	633	-	
New York	66	52	559	9	
Détroit	63	56	529	12 1/2	
Boston	61	57	517	14	
Washington	58	62	483	18	
Cleveland	57	62	479	18 1/2	

OUEST

	EST	G	P	Moy.	Diff.
Minnesota	70	47	598	-	
Oakland	67	53	558	4 1/2	
California	66	53	555	5	
Milwaukee	46	75	380	26	
Kansas City	44	76	367	27 1/2	
Chicago	42	80	350	30	

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

Jean K. Malouf Inc.

Entretien - Réparations

RA. 1-9630

6305, 25 ave. Rosemont

Brevets d'invention

MARQUÉS DE COMMERCE

Marion, Robic & Robic

ci-devant

Marion & Marion

2100, rue DRUMMOND

Montréal, 25 288-2152

MEUBLES

DE BUREAU

VENEZ CHOISIR VOTRE

AMEUBLEMENT SUR

LES LIEUX

STATIONNEMENT

Canada Dactylographe Inc

7035 AVE. DU PARC

270-1141

LISEZ

ET FAITES LIRE

LE DEVOIR

Stock (ton)
à la hausse

NEW YORK (PA) — Dave Stockton, gagnant d'une bourse de \$40,000 dimanche à la suite de sa victoire au prestigieux tournoi de l'Association des golfeurs professionnels, à Tulsa, est grimé de la 27e à la 10e position parmi les boursiers de cette année. Il totalise maintenant \$97,496.

Arnold Palmer, qui s'est mérité \$18,500 pour la 2e position dimanche, totalise \$112,869 pour la 6e place. C'est la 5e année consécutive qu'il gagne \$100,000 ou plus.

Le meneur est toujours Jack Nicklaus avec \$134,660.

Les Jeux du Québec
démarreront samedi

C'est dans le salon de presse de Terre des Hommes que les responsables des Jeux du Québec ont annoncé hier tous les détails des épreuves finales qui se dérouleront à compter de samedi jusqu'au dimanche 30 août prochain, dans la région de Montréal.

Entre autres bonnes raisons, on avait choisi TDH parce que la flamme des Jeux, qui partira à 13h samedi du centre Maisonneuve (futur site des Jeux olympiques de 1976), aboutira vers 14h15 au Pavillon des sports, pour y être accueillie par nombre de dignitaires, dont M. Jean-Paul L'Allier, ministre responsable des Jeux, et le maire Jean Drapeau.

MM. Alois Voitchovsky, coordonnateur général de cette compétition-monstre groupant 100,000 athlètes à travers la province, Jean Villeneuve, responsable des régions 2-3-4-9, Jean Dutton (régions 5-7-8) et Raymond Verschelden (région 6 ou montréalaise), ont exprimé en cette occasion leur confiance en cette initiative nouvelle et en la part qu'elle jouera dans la préparation de l'olympisme québécois.

"C'est la première fois qu'une entreprise si vaste est lancée", a dit M. Voitchovsky. "Il est difficile d'établir des comparaisons, mais chose certaine, elle nous permettra

Coffey a rejoint
Jackie Parker

TORONTO (PC) — Tommy-Joe Coffey, des Chats-Tigres de Hamilton, a bel et bien égalé le record de 750 points dans la LCF, selon la direction du circuit.

Plusieurs prétendaient que Jackie Parker, qui avait établi le record, devançait toujours Coffey parce que ses 20 premiers touchés ne valaient que cinq points en 1954 et 1955 alors qu'ils valent six points présentement.

En publiant les statistiques officielles de la CFE cette semaine, la LCF a noté que la défensive contre la passe s'était beaucoup améliorée avec l'arrivée de Coffey à Edmonton en 1959, ce qui suggère que les 20 premiers touchés de Coffey avaient été plus difficiles à compter que ceux de Parker.

De plus, Coffey a fait remarquer récemment qu'il avait dû partager le poste de botteur de précision avec Parker lors de ses premières saisons à Edmonton.

D'ailleurs, Coffey n'en est qu'à sa 11e saison tandis que Parker a eu besoin de 13 saisons pour établir sa fiche.

Le prochain point de Coffey lui assurera donc un nouveau record qui s'ajoutera à celui de 560 passes captées. Par ailleurs, il n'est plus qu'à 529 verges près du record de 9,473 verges gagnées par Hal Patterson.

Coffey, champion compteux avec 148 points l'an dernier, occupe présentement le deuxième rang, à quatre points du quart Sonny Wade, des Alouettes de Montréal, Terry Evans et Bobby Taylor étant ex-aequo avec Tony Moro en 3e place avec 12 points chacun.



EXPORT A
La Meilleure Cigarette
FILTRE
au Canada
RÉGULIÈRES ET "KING"

Même Palmer était gêné

TULSA, (PA) — Dave Stockton a été obligé de subir non seulement l'enthousiasme mais, aussi et à au moins deux occasions, l'impolitesse des admirateurs d'Arnold Palmer lors de la dernière ronde du championnat PGA, dimanche. Même Palmer, qui jouait avec Stockton, l'éventuel vainqueur, en était gêné.

Au 7e trou, alors que Stockton s'apprêtait à jouer un coup d'approche, un admirateur trop zélé de Palmer lui cria: "Envoie ta balle dans une trappe, Davey". Mais Stockton répliqua, sans mot dire, de façon formidable, en envoyant la balle dans le trou pour un aigle-deux!

Au 13e, après qu'il eut envoyé son deuxième coup dans un lac, Stockton entendit

un autre spectateur crier: "Yahoo! Tu vas maintenant le rejoindre Arnie".

"Cela me choqua tellement", déclare Stockton, "que je voulais entrer la balle dans le trou avec mon coup suivant. Et si j'avais réussi, je crois que j'aurais ramassé la balle pour la faire avaler ensuite à cet idiot-là".

En fait, Stockton faillit bien réussir l'exploit. Il envoya sa balle à un pied du trou pour sauver un Bogey-5 qui, selon lui, fut le point tournant de son important triomphe.

Stockton, incidemment, a hier été choisi pour représenter les États-Unis, avec Lee Trevino, aux matches de la Coupe du Monde à Buenos Aires à partir du 12 novembre prochain.



JACQUES SARRAZIN, président 1970-71 du conseil d'administration de la Palestre Nationale.

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE
L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS - THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

-- Établi en 1880 --

C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagacétière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND,
BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR
& CIE

Comptables agréés
Donat Marchand, C.A.
J.-Henri Boivin, C.A.
Gerald Arbour, C.A.
Paul Lafleur, C.A.
Roger Archambault, L.S.C., C.A.
Jacques Brunette, C.A.
159 o., rue Craig 861-1491

ARMAND, FILLION
& ASSOCIÉS

Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talon
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

BASTIEN, BARRIÈRE
& ASSOCIÉS

Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. R. Barrière, C.A.
D. Borduas, C.A. J. Guy Beaulac, C.A.
J.M. Dabov, C.A. Pierre Trudel, C.A.
Y. Joly, C.A.
Édifice Banque Canadienne Nationale
500 Place d'Armes, Suite 1564
Montréal 126, Qué. - 844-4445

BENOIT, DIRY, BERTRAND,
PAQUETTE & CIE

Comptables Agrés
L.H. Benoit, C.A. R. Bertrand, C.A.
J.P. Diry, C.A. A. Paquette, C.A.
R. Crevier, C.A. R. Vannote, C.A.
Édifice Le Chevalier
3500 Parc Lafontaine, suite 506
Montréal 122, Qué.
Téléphone: 527-9221

LORENZO, BÉLANGER
& ASSOCIÉS

Montréal - Paris, France
Chicoutimi, Qué.
En collaboration avec
SOCIÉTÉ D'ÉTUDES
ÉCONOMIQUES ET
COMPTABLES

Société d'Expertise Comptable,
inscrite au tableau de l'Ordre de Paris
Paris, France - Montréal
1980 ouest, rue Sherbrooke
937-4238

BESNER, TREMBLAY,
BOURDELAIS, RICHARD & CIE

Comptables Agrés
René Besner, C.A.
H. Denis Tremblay, C.A.
René Bourdela, C.A.
Claude Chabot, C.A.
Louis-Philippe Chamberland, C.A.
J.F. André Prud'homme, C.A.
ASSOCIÉS - RÉSIDENTS - QUÉBEC
Edouard Richard, C.A.
MONTRÉAL
222 est, Henri-Bourassa
Montréal 357, Qué.
Tél.: (514) 389-5995

QUEBEC

150 ouest, 72e Rue,
Québec 7, Qué.
Tél.: (418) 626-2874

BERNIER & BISSON

Comptables Agrés
Georges Bernier, C.A.
Bernard Bissou, C.A.
60 St-Jacques
Montréal 845-0209

PAUL E. BONNIER

Comptable agréé
Suite 3100, Place Victoria
Montréal 3, Qué.
861-5741

CLARKSON, GORDON & CIE

Comptables Agrés
R.V. Barnett, C.A. H.E. Bell, C.A.
A.M. Camrond, C.A. H.M. Caron, C.A.
L.J. Carrière, C.A. M.A. Doreau, C.A.
W.A. Farlinger, C.A. J.B. Gick, C.A.
A.G. Gilmore, C.A. G. Gogros, C.A.
J.P. Grovigne, C.A. D.C. Hoover, C.A.
G.F. Keeping, C.A. R.A. Mackenzie, C.A.
A.A. MacKenzie, C.A. R. Normandeau, C.A.
R. Pearl, C.A. R.A. Sinclair, C.A.
W.J. Smith, C.A. S.S. Sutherland, C.A.

Associés - résidents

Montréal - Québec
Halifax, Saint-Jean (N.B.), Ottawa,
Toronto, Hamilton, Kitchener, London,
Windsor, Port Arthur, Winnipeg, Régi-
on, Coligny, Edmonton, Vancouver,
Victoria.

COULOMBE, LECOURT & CIE;
BEAUDOIN, AUDET
& ASSOCIÉS

Comptables agréés
incorporant
Moran, Gagnon & Cie
Robert Moreau & Cie
Michel H. Gosselin & Cie

700 ouest, boul. Crémazie,

Montréal 303, 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE
CROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agrés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDDETTE,
CHARETTE & CIE

Comptables Agrés
Régis Courtois, C.A. Guy Charette, C.A.
Rogier Poupard, C.A. Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A.
Louis Bellerose, C.A. Gilles Fousse, C.A.
Honoré Mercier, C.A. J. Claude Racette, C.A.
Jean-Paul Béri, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

DENIS, DESMARIS, HOULE,
MOONEY ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
J.-P. Denis, B.A., B.S.A., L.S.C., C.A.
Roger Houle, B.A., L.S.C., C.A.
Germain Desmaris, C.A.
Duncan J. Mooney, C.A.
Olivier Sasseville, B.A., L.S.C., C.A.
60, rue Saint-Jacques
Montréal 845-5208

GAUVIN, PRENOVOST, DUMAIS
ET ASSOCIÉS

Comptables agréés
Roger Gauvin, C.A.
Bernard Dumais, C.A.
Roger Forget, C.A.
561 est, boul. Crémazie
Montréal 354 384-1430

GLENNDINING, JARRETT
GOULD & CIE

Comptables Agrés
715 Carré Victoria 844-3307
Montréal, Cabbage, Toronto, Brantford,
Windsor, Thunder Bay, Winnipeg, Calgary,
Kamloops, Vancouver
et représentants dans le monde.

KENDALL, TRUDEL & CIE

Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

LACHANCE, BROUSSEAU,
ALLARD & CIE

Comptables agréés
B.F. Lachance, C.A. P.Y. Brousseau, C.A.
D. Allard, C.A. R. Marin, C.A.
Pierre L. Legault, C.A. P. Poirier, C.A.
R.J. Pelletier, C.A.

110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

LACOURSE, LAMARRE & CIE.,

Comptables agréés
Louis Lacourse, C.A.
Bertrand Lamarre, C.A.
2235 est, rue Sherbrooke
Montréal 24 - 523-3189

LLOYD, COUREY, WHALEN
& BRUNEAU

Comptables Agrés
MacGILLIVRAY & CO.
360 ouest, rue St-Jacques
849-8331

Montréal, Toronto, Hamilton,
Brampton, St. Catharines,
Port Colborne, Calgary, Vancouver.

MAHEU, NOËL, ANDERSON,
VALIQUETT & ASSOCIÉS

Comptables Agrés
Société nationale affiliée
COLLINS, LOVE, EDDIS, VALIQUETT, BARROW
avec bureaux à:
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto
Montréal et dans d'autres villes du Canada
Correspondants en Grande Bretagne et
aux États-Unis d'Amérique
507 Place d'Armes (suite 1100)
Montréal 1, Qué.
Code 514 - 842-6651

MALLETTE, NORMANDIN & CIE

Comptables agréés
Yvan Normandin, C.A. Paul E. Mallette, C.A.
Gilles R. Normandin, C.A. André Roussel, C.A.
Bertrand Dumais, C.A. Gilles Chouquette, C.A.
Jean-J. Lecavalier, C.A. Jean La Coudre, C.A.
René Chénier, C.A. Jean Blondin, C.A.

1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal - 866-2891

Ottawa, Québec, Trois-Rivières,
St-Jérôme, Groulx, Chicoutimi,
Hawkesbury

MCDONALD, CURRIE & CIE
COOPERS & LYBRAND

Comptables Agrés
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal 2 875-5140

MESSIER, GUY, BOURGEOIS,
HOUE, OUMET
& ASSOCIÉS, C.A.

Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Jacques Desmaris, L.S.C., C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
Yvan Morsolin, C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
André Montgrain, L.S.C., C.A.
Guy Oumet, C.A.

700 ouest, boul. Crémazie,
Montréal 303, 270-3121

CLOUTIER, FONTAINE
CROTEAU & ASSOCIÉS

Comptables Agrés
Luc Cloutier, M.S.C., C.A.
Raymond Fontaine, C.A. Guy Croteau, C.A.
Claude Charbonneau, C.A.
506 est, rue Ste-Catherine
Suite 810
Montréal 132 849-9281

COURTOIS, FREDDETTE,
CHARETTE & CIE

Comptables Agrés
Régis Courtois, C.A. Guy Charette, C.A.
Rogier Poupard, C.A. Martin Lajeunesse, C.A.
Hubert Mercier, C.A. Raymond Poirier, C.A.
Louis Bellerose, C.A. Gilles Fousse, C.A.
Honoré Mercier, C.A. J. Claude Racette, C.A.
Jean-Paul Béri, C.A.
507 Place d'Armes
842-8621

suites
de la première
page

BRÉSIL

pour lui permettre, à ce titre, d'être achevée avec un crédit gouvernemental de \$1.2 million.

A cette conférence tenue pour une des meilleures, le travail intense en ateliers et l'absence de déclarations maladroites n'empêchent pas certains échanges assez violents, notamment sur les droits de l'homme et sur les tortures. Il a fallu que deux évêques additionnels leurs périodes d'allocation pour lire au complet la lettre d'un dominicain emprisonné. Un échange également violent eut lieu entre le ministre de la justice

Une augmentation
conforme aux critères

OTTAWA (PC) — Une étude menée par la Commission des prix et revenus a démontré que les hausses de prix envisagées par la compagnie Pfizer Limitée sont conformes aux critères de restriction des prix fixés par la commission.

La société avait la Commission, en juillet, de son intention d'augmenter de 3.3 pour cent à 7 pour cent ses prix de vente d'acide citrique et de citrate de sodium à l'est des Rocheuses.

La compagnie a expliqué que l'augmentation du coût des matières premières et celle du coût de la main-d'œuvre directe l'ont incité à prendre cette décision.

Le coût des matières premières a augmenté d'environ 6.5 pour cent, a ajouté la compagnie.

Les explications fournies par cette dernière ont été jugées satisfaisantes par la commission.

Alfredo Buzaid, qui tenait pour une campagne diffamatoire les propos de la presse étrangère sur les tortures, et Dom José Pedro da Costa, évêque membre de la Commission Justice et Paix, qui affirma l'existence de 98 cas de tortures, dont 30 catalogués à Rome. Le secrétaire de la conférence demanda qu'on efface la discussion enregistrée sur bande magnétique.

Les évêques publient un document traitant des vocations, des laïcs et d'autres problèmes internes de l'Eglise et consacrent quelques lignes aux problèmes de la vie nationale. Ils condamnent le terrorisme comme moyen d'action politique et demandent le respect des droits de l'homme. Ils soulignent l'existence de "procès réalisés lentement et précipitamment, de détentions effectuées sur la base de soupçons ou d'accusations précipitées, de recherches qui durent des mois, du système d'isolement des personnes, et du manque fréquent du droit fondamental de défense."

Les évêques reconnaissent aussi l'existence de tortures dans les prisons en ajoutant qu'elles peuvent "difficilement" correspondre à "une orientation officielle du gouvernement".

Oubliant cette dernière partie, le gouvernement considère le document comme le début d'un dialogue et l'assurance de la coopération de l'Eglise aux grandes tâches nationales. L'assemblée débouchait finalement sur ce que le gouvernement espérait: un grand spectacle qui profiterait à son prestige. Depuis dix ans que la poussière balayait les structures de béton, l'œuvre d'Oscar Niemeyer resplendissait au soleil, complétée par le sculpteur Alfredo Ceschiatti et le peintre Athos Bulcao.

La cathédrale de Brasília

La Cathédrale fut inaugurée le 27 mai. On attendait au congrès la visite de Paul VI et la présence de 150,000 à 200,000 personnes. Le pape n'est pas venu, et seulement de 30,000 à 50,000 personnes ont pris part aux manifestations. Le peu de participation populaire a été attribué au manque de publicité, à l'endroit même choisi pour le congrès, au manque d'intérêt après l'abstention de Paul VI et au fait que la jeunesse se désintéresse de ces manifestations. Le gros de l'assistance était composé de femmes de plus de 40 ans.

Le pape avait-il jugé bon de ne pas appuyer de sa présence une manifestation qui pouvait facilement tourner à la gloire d'un régime qui utilise la torture com-

me moyen de gouvernement? On n'a pas jugé bon de lever la censure sur les raisons du refus de Paul VI. La presse brésilienne avait annoncé l'envoi d'un délégué spécial du gouvernement qui devait rencontrer le pape au sujet des tortures. Elle n'annonça jamais le refus de Paul VI de recevoir le délégué.

Entre-temps, les dominicains continuent d'être les boucs émissaires du gouvernement. Ils demeurent la seule communauté religieuse à avoir sept membres en prison. Prisonniers dont le gouvernement ne sait plus que faire. On ne veut pas les laisser sortir du pays; et ils insistent pour être jugés. Or, un procès sérieux, on le sait, ferait découvrir toute la machination policière qui a conduit à l'accusation et aux arrestations. D'autre part, le processus de naturalisation de religieux étrangers est compliqué depuis les nouveaux règlements; et ceux qui sortent du pays doivent obtenir le placet préalable des services de sécurité.

Ainsi donc, le congrès eucharistique a eu lieu. Dom Eugenio de Araujo Sales, cardinal de Bahia, fut légat papal. Mais Paul VI, Dom Heider Camara, son ami personnel, et l'immense majorité des catholiques n'ont pas mêlé les vives au Christ, à la Vierge et au Président de la République, le jour de l'ouverture, comme le faisait faire à la foule un rédemptoriste.

Demain: Quand le communisme trouble le "futebol".

LES POSTES

Rivière-du-Loup, Sept-Iles, Shawinigan et Trois-Rivières.

Au cours du week-end, le Conseil des unions des postes avait tenu une réunion stratégique de ses 22 directeurs de zones. Les dirigeants syndicaux avaient décidé d'intensifier la grève tournante et endossé les positions de l'équipe de négociateurs.

Les pourparlers durent depuis plus de 11 mois. Le Conseil du trésor offre 47 cents l'heure pour un contrat de 32 mois tandis que les syndicats exigent 58 cents pour 24 mois. La partie syndicale a réduit sa demande de 2 cents la semaine dernière.

D'autre part, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) a réclamé, hier, une convocation immédiate du Parlement pour trouver une solution au conflit et assurer la reprise normale des activités postales.

radio / télévision

Quand se liguent baseball et yoga

par Gilles Constantineau

Il n'est pas possible qu'on se moque à ce point du public.

On avait déjà dû endurer depuis deux semaines, de la part du Téléjournal de Radio-Canada, en plus des détraquements habituels (comme cette incorrigible impuissance, exclusive au réseau français, à lancer au bon moment les séquences d'images sur film ou sur ruban magnétoscopique), des bouleversements d'horaires parfaitement inadmissibles: le Téléjournal un soir à minuit et 20, et deux soirs plus tard à 10h.50, au gré tout bonnement du baseball.

Il avait fallu, rançon des frais de voyage, entendre un "extra" d'un entretien — en anglais — entre le correspondant Yvon Turcot et le roi Hussein, extrait mortellement insipide amené sans présentation ni cérémonie, comme un smoked meat chez Ben's.

Il fallait encore voir ce simulacre d'émission d'information qui était le Téléjournal de dimanche soir. (On disait naguère le Téléjournal de 23h., mais peut-on seulement être sûr désormais?)

Déclaré par un annonceur grimé à qui les simagrées faisaient fourcher la langue, ce pseudo-bulletin de nouvelles a duré exactement 13 minutes et 12 secondes, dont près de 7 minutes accordées à un effroyable salami d'information composé par nulle autre que la doyenne des correspondants du service des nouvelles, Judith Jasmin.

Or on nous avait déjà présenté, vendredi soir, une longue séquence d'un premier reportage sur les préparatifs d'un festival de yoga à Val David. Il était parfaitement inutile de faire quatre autres minutes d'attente avec les mêmes images des mêmes lieux, et des interviews d'un moche consommé avec les mêmes personnes, dimanche soir.

C'était couper les cheveux en quatre et se f... du public que de rapprocher ce rassemblement d'intérêt restreint d'une vulgarité échauffurée de village qui avait mis des villageois aux prises à quelques milles de là, et que de tirer du rapprochement le prétexte à des commentaires du moralisme le plus cucu sur le voisinage de la paix et de la violence.

Car d'information, dans l'intervalle, on n'en trouvait pas. Deux minutes encore d'un topo sur l'évolution du conflit des postes, et c'en était fait du "local" et du "national"; il n'y allait plus avoir que de l'"international" d'agence, et du mauvais encore.

La présence de Robert Stanfield à une représentation de "Hair"? La libération du cargo soviétique arraisonné à Vancouver? L'opposition de la FTQ au régime de sécurité d'emploi sous l'empire du projet de loi 200? L'ouverture possible de Terre des Hommes à l'année longue, telle qu'envisagée par Jean Drapeau? Et l'odyssée des deux garçons de Longueuil retrouvés dans un parc

de Montréal après deux jours de fugue à la crème glacée?

Non. Ces nouvelles, qui étaient l'information de dimanche, ce n'était pas à Radio-Canada qu'on les trouvait, mais, pour la majorité d'entre elles, à Télé-Métropole où dès 10h.30, ce même soir, on était parvenu à faire un bulletin de 20 minutes assez enlevé, malgré la pénurie de matière première.

L'indigence professionnelle, au service des nouvelles de Radio-Canada, n'a rien de commun avec l'occasionnelle faiblesse à laquelle n'échappent pas les entreprises humaines les plus élevées; elle semble être désormais monnaie courante.

Cette émission de dimanche n'est qu'une étape de plus vers l'abêtissement total d'un service qui se détériore depuis un an et qui est présentement en voie de perdre le meilleur de ses effectifs de cadres.

Prendre le séparatisme, dans ce milieu, pour la clé de voûte de tous les problèmes, c'est faire le jeu d'un simplisme aveuglant. On vient plutôt de voir que la direction du service elle-même ne sait résister ni au baseball, ni au yoga (qui est pour les petits snobs ce que l'astrologie est au bon peuple), qu'elle se laisse bousculer aussi facilement par l'un que par l'autre et que même les plus chevronnés, les moins suspects des représentants du service s'y font prendre.

La question est de savoir combien de temps cela va durer encore.

Dans un communiqué, le président du CPQ, M. Charles Perreault, invite chaque entreprise à saisir le gouvernement des "torts immenses" que lui causent les grèves et lock-out. Qualifiant "d'échec brutal" les dernières séances de négociations, M.

Perreault affirme que le premier ministre, s'il entend assumer ses responsabilités, n'a pas d'autre choix que de soumettre le règlement du conflit à l'attention du Parlement.

Il y a quelques semaines, le chef du parti conservateur, M. Stanfield, a pro-

posé au gouvernement de convoquer le Parlement d'urgence. M. Trudeau a alors fait savoir que cette mesure ne s'imposait pas. Selon le CPQ, la décision de M. Trudeau "devient de moins en moins conciliable avec l'intérêt public".

Carrières et Professions

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET
PROFESSIONS

Cette rubrique est créée spécialement dans le but d'offrir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires.

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 28 la ligne agitée (14 lignes agitées ou plus). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service est gratuit et strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Telephonnez ou écrivez à:

LE DEVOIR

434 est. rue Notre-Dame,
Montréal - Tél. 844-3361

Compétence:

Bernard Lutz

DIRECTEUR DES VENTES

Le poste

- responsabilité complète de notre équipe de représentants
- organisation et coordination des activités internes et externes du service des ventes
- recrutement des nouveaux représentants
- formation et perfectionnement des membres de l'équipe
- étroite collaboration avec la direction de l'entreprise
- revenu déterminé par les possibilités de réussite du candidat

Ecrivez ou téléphonez en toute confiance à Bernard Grégoire, adjoint au président

L'homme

- entre 30 et 45 ans environ
- bilingue et possédant une bonne formation académique
- succès reconnu dans l'administration d'un service des ventes
- dynamique, ambitieux, mais limité par les possibilités de son travail actuel
- expérience dans le domaine de l'imprimerie utile mais non nécessaire



PIERRE DES MARAIS INC.
Imprimeur Lithographe Relieur / Printer Lithographer Bookbinder
225 est. rue Ray / Montréal 131 / Téléphone 288-5191

DIRECTEUR DES FINANCES

Un important hôpital de Montréal recherche un Directeur des finances pour diriger et coordonner toutes les activités concernant la finance, la comptabilité, le budget et l'approvisionnement.

Le candidat doit avoir prouvé ses capacités et son intérêt, posséder une grande connaissance dans l'organisation des contrôles, de la comptabilité, des systèmes et de la direction du personnel. Il devrait détenir un diplôme universitaire en Commerce ou l'équivalent et être bilingue. Un M.B.A. ou un C.A. serait souhaitable. Le poste offre l'occasion de travailler dans un milieu de défi avec une équipe de direction jeune.

Prière d'adresser un curriculum vitae en toute confiance à:

Case 1358, Le Devoir
ou téléphoner à:
(514) 842-5694

LE SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE
recherche les services d'un
ADJOINT AU DIRECTEUR DU SERVICE JURIDIQUE
AU BUREAU NATIONAL, OTTAWA, ONTARIO.

Fonctions et conditions de candidature:-

- recueillir, classer et faire l'étude de renseignements concernant le travail et la législation sociale du Canada;
- réviser certaines lois affectant notre Syndicat et leur proposer des contre-principes;
- rediger des mémoires qui seront soumis à tous les niveaux du gouvernement, aux commissions royales et autorités publiques;
- aider à la préparation et/ou présentation de causes arbitrales et paraître devant les commissions de relations de travail et corps judiciaires;
- agir en qualité de conseiller juridique pour les dirigeants nationaux;
- devoir posséder un diplôme d'une école de droit reconnue au Canada;
- devoir être membre de la profession juridique et en droit d'exercer;
- la préférence sera accordée au candidat le plus versé dans le domaine du syndicalisme ouvrier et expert dans toutes les compétences de la législation du travail;
- la préférence sera accordée aux applicants qui ont la facilité de travailler en français aussi bien qu'en anglais;
- devoir posséder initiative, maturité de jugement; il sera essentiel aussi que cette personne puisse travailler en équipe.

Le salaire est excellent et les avantages marginaux sont multiples; les deux sont régis par une entente de négociation collective.

Faites votre demande par écrit seulement dans une enveloppe sur laquelle vous inscrirez "Demande d'emploi" et qui sera adressée comme suit:

(Mme) G. Hartman,
Secrétaire-trésorière nationale,
Syndicat canadien de la fonction publique,
233 rue Gilmour, Suite 800,
OTTAWA 4, Ontario

La date limite de cette offre d'emploi sera le 31 août 1970.

Un centre d'information provincial

recherche

- BIBLIOTHÉCAIRE BILINGUE

pour le service audio-visuel, possédant baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie.

- BIBLIOTECHNICIEN BILINGUE

diplômé en bibliotechnique des Cégep.

Adresser curriculum vitae à:

Case 1360, Le Devoir

REPRÉSENTANT BILINGUE
VENTE D'APPAREILS
POUR HÔPITAUX

Un représentant est demandé pour voyager en Ontario et au Québec. À l'emploi d'une division jeune et prospère d'une corporation, le candidat pourra faire de ce poste une carrière. Un minimum de 2 à 4 ans d'expérience dans la vente d'appareils pour hôpitaux ou genre connexe est demandé. Un diplôme en sciences serait préféré. Ce poste offre un excellent salaire plus des bénéfices au-delà de la normale.

Miles fabrique et vend à l'échelle mondiale des produits médicaux, cliniques et domestiques. Ce poste est offert par la division Lab-Tek qui se spécialise dans les produits de plastique non remboursables et dans l'équipement de laboratoire dans les champs médical, industriel et éducationnel.

Si vous possédez l'expérience requise, téléphoner à:

M. Greene
878-2332

entre 9 h. et 18 h. les 17, 18 et 19 août.



SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT DE L'OUTAOUAIS

Direction de l'équipement
DEMANDE

Un technicien en arts graphiques

FONCTIONS:

sous l'autorité du directeur de l'équipement le titulaire du poste devra:

- monter et classer un système d'inventaire complet des cartes, plans et photos aériennes couvrant le territoire de l'Outaouais;
- faire les traces, croquis et dessins planimétriques et topographiques, calculer les surfaces et volumes affectés pour les besoins de l'équipement et de la planification;
- à l'occasion assister les professionnels de la Société en effectuant des relevés divers sur le terrain.

CONNAISSANCES REQUISES:

- usage des instruments et technique de dessin traditionnels;
- connaissance élémentaire des différents systèmes d'impression, des papiers et films à dessin habituels;
- connaissance de base des différentes échelles de photogrammétrie et de cartographie en vigueur au Québec et au Canada;
- la connaissance des instruments et techniques d'arpentage n'est pas essentielle mais désirable;
- le candidat doit parler et écrire le français parfaitement et avoir une connaissance suffisante de l'anglais parlé et écrit.

SALAIRE:

selon qualifications et expérience.

Les postulants devront adresser leur candidature par écrit, à la main, en mentionnant leurs qualifications, expérience et dossier académique au:

Directeur de l'administration,
Société d'aménagement de l'Outaouais,
Case postale 666,
Hull, Québec.

Date limite de mise à la poste des inscriptions: 31 août 1970.

École de langues

recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

2ème langue

connaissant méthodes L.F.I. et Mauger. Âge maximum 30 ans.

Adresser curriculum vitae détaillé à:
Case 1359, Le Devoir

PROFESSEURS ou
CHARGES DE COURS

MATIÈRES:

- Canada - Histoire politique de 1840 à 1970
- Histoire de l'éducation au XXe siècle
- La France et l'Angleterre du 17e et du 18e siècles
- Canada - Histoire politique et constitutionnelle: 1760-1828
- Canada - Politique extérieure: 1867-1970
- Histoire de la sexualité
- Structures coloniales comparées
- Histoire urbaine: Montréal contemporain
- Stage (activité modulaire)

Soumettre en toute confiance sa candidature par écrit, accompagnée d'un curriculum vitae au secrétaire administratif, Département d'Histoire, Université du Québec à Montréal, 1180, rue Bligny, Montréal 110, P.Q.

PUBLICITÉ



Coordonnateur demandé

LE POSTE:

Le candidat choisi sera impliqué dans toutes les opérations publicitaires de la compagnie. Ses responsabilités comprendront, entre autres, le contrôle des budgets, les relations avec l'agence de publicité et la surveillance de la production publicitaire.

L'HOMME:

Il devra être jeune et dynamique. Il devra posséder une solide formation académique en plus d'une certaine expérience en publicité ou dans un domaine connexe. Une bonne connaissance des arts graphiques, procédés de reproduction, imprimerie et lithographie, sera un atout important. Bilinguisme essentiel.

LE SALAIRE:

Salaire à discuter selon les qualifications. Avantages marginaux au-dessus de la moyenne. Voiture fournie.

Faire application par écrit en envoyant un curriculum vitae complet à:

Renault Canada Limitée,
C.P. 6400, Montréal, Qué.
À l'attention de: M. G. Veal